

UNIVERSITE D'ORAN

Faculté des sciences économiques, des sciences de gestion et des sciences commerciales

Ecole doctorale d'Economie et de Management

Mémoire de magister en économie

Option : Economie internationale

Thème :

LES INVESTISSEMENTS DIRECTS

ETRANGERS EN ALGERIE:

**« Essai d'évaluation empirique de son impact sur la
croissance économique entre 1990 et 2010 »**

Présenté par :

Mr. **BEKIHAL Mohamed**

Sous la direction de :

Mr. **Pr. Dr. BENBAYER Habib**

Membres de jury : soutenue le 03/07/2013

Président: SALEM ABDELAZIZ, Professeur, Université d'Oran.

Rapporteur: BENBAYER HABIB, Professeur, Université d'Oran.

Examineur: TRARI MEDJAOUI HOCINE, Maitre de conférences (A), Université d'Oran.

Examineur: TAIBI BENYAHYA GHALIA, Maitre de conférences (A), Université d'Oran.

Examineur: ADOUGA LAKHDAR, Maitre de conférences (A), Université de Mascara.

Année universitaire : 2012/ 2013

Dédicace

Je dédie ce travail à :

- **Mes parents ;**
- **Mes chers frères et mes chères sœurs ;**
- **Tous mes amis (es) et camarades ;**
- **Tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin pour finir ce modeste travail.**

Mohamed

Remerciements

Je tiens à exprimer, en premier lieu, ma profonde gratitude et mes très sincères remerciements à mon encadreur le Professeur **BENBAYER Habib** de m'avoir encadré, guidé et encouragé tout au long de ce travail.

Enfin, que tous ceux et toutes celles qui ont contribué de près ou de loin à la concrétisation de ce mémoire trouvent ici l'expression de gratitude.

J'adresse mes respectueux remerciements à Messieurs les membres du jury.

Mohamed

LISTE DES ABREVIATIONS

Abréviation	Désignation complète
ANDI	Agence Nationale de Développement de l'Investissement
APC	Assemblée Populaire Communale
BA	Banque d'Algérie
BM	Banque Mondiale
CEE	Communauté Economique Européenne
CNI	Conseil National de l'Investissement
CNRC	Centre National de Registre de Commerce
CNUCED	Conférence des Nations Unis pour le Commerce et le Développement
DD	Droit de Douane
EPA	Entreprise Public Administrative
FBCF	Formation Brute du Capital Fixe
FMI	Fond Monétaire International
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
GB	Grande Bretagne
H.O.S	Hekcher-Ohlin-Samuelson
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OLI	Ownership-Localization-Internalization
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
PCN	Plan Comptable National
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Pays Moins Avancés
PV	Procès Verbal
TAP	Taxe sur l'Activité Professionnelle
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UE	Union Européen
USA	United State of America

LISTE DES TABLEAUX

Numéro	Titre	Page
01	Distribution sectorielle de stock des IDE britanniques en 1914	33
02	Stock des IDE américains en 1960 par zone et par secteur d'activité	35
03	Evolution des déclarations d'investissement 2002-2008	112
04	Etat récapitulatif des projets d'investissement déclarés par forme juridique	113
05	Projet d'investissement déclaré par secteur d'activité 2002-2008	113
06	Projets d'investissement déclarés par secteur juridique 2002-2008	114
07	Etat récapitulatif des projets d'IDE déclarés durant la période 2002-2010	114
08	Evolution des déclarations d'investissements étrangers 2002-2010	115
09	Etat récapitulatif des projets d'IDE déclarés par secteur d'activité 2002-2010	116
10	Répartition des projets d'IDE déclarés par région: 2002-2010	117
11	Flux d'IDE entrant en Algérie 2002-2008 –BA-	118
12	Flux d'IDE européen entrant en Algérie 2002-2010 –BA-	119
13	Flux d'IDE européen par secteur entrant en Algérie 2002-2008 –BA-	120
14	Flux d'IDE européen par secteur entrant en Algérie 2002-2008 –ANIMA-	121
15	Evolution des flux d'IDE entrant en Algérie –CNUCED-	122
16	La situation globale des exportations 2006-2010	147
17	Evolution des recettes budgétaires 2006-2010	148

LISTE DES GRAPHIES

Numéro	Titre	Page
01	Evolution des IDE pour l'ensemble des pays émergents et en transition	38
02	Indice trimestriel de l'IDE mondial, T1 2000-T1 2010	39
03	Flux mondiaux d'IDE, 2002-2009, et projections pour 2010-2012	39
04	Répartition géographique et évolution des IDE en 2011	40
05	L'impact des IDE sur la croissance et le bien être mondial	43
06	La fonction de production néoclassique	70
07	L'équilibre stationnaire	72
08	Les conditions de la règle d'or du stock du capital	74
09	L'introduction de la population dans le modèle de Solow	75

SOMMAIRE



INTRODUCTION GENERALE.

CHAPITRE-I :

Les IDE: éléments théoriques et actualité du phénomène.

CHAPITRE-II :

Evolution de la théorie de la croissance économique

CHAPITRE-III :

Les investissements directs étrangers en Algérie

CHAPITRE-IV :

L'impact des IDE sur la croissance économique algérienne

CONCLUSION

BIBIOGRAPHIE

ANNEXES

INTRODUCTION GENERALE



INTRODUCTION GENERALE :

La vision des pays, en voie de développement en particulier, envers les investissements directs étrangers s'est substantiellement évoluée au fil des années. Au lendemain de l'indépendance, les investissements directs étrangers étaient mal vus par ces pays qui les considéraient comme une menace sur la souveraineté nationale et les firmes multinationales étaient soupçonnées de vouloir exercer une domination économique et même politique sur les pays hôtes.

Mais les vagues de libéralisations, de globalisation et d'internationalisation qu'a connues le monde, ont changé radicalement l'attitude des pays en voie de développement envers les investissements directs étrangers où on constate une concurrence accrue entre eux pour l'attraction du maximum de ces investissements qui ne sont plus considérés comme facteur de dominance mais, plutôt, comme un paramètre intéressant d'une politique économique sous différentes facettes, comme une source de financement non génératrice de dettes et comme un canal majeur de transfert de technologie.

D'autre part, la croissance économique est l'une des objectifs majeures de chaque pays. C'est pour cette raison que des études théoriques et empiriques considérables ont été menées pour expliquer ses sources et préciser ses déterminants dont la dernière, est celle connue par "la théorie de la croissance endogène". Celle-ci considère que des facteurs comme le capital humain, l'innovation, la technologie, l'accumulation du capital et le commerce international, entre autres, sont des facteurs générateurs et explicatifs de la croissance économique.

Mais, presque tous les facteurs précités peuvent être véhiculés par les investissements directs étrangers; ce qui laisse supposer que les investissements directs

INTRODUCTION GENERALE

étrangers (les IDE) peuvent contribuer à la réalisation de la croissance économique au niveau des pays hôtes ce qui constitue un argument supplémentaire pour qu'il y ait une concurrence accrue pour leur attraction entre tous les pays qu'ils soient développés ou sous développés.

Dans ce cadre, les pays en voie de développement ont pris de nombreuses mesures et ont introduit plusieurs vagues de réformes dans le but d'améliorer l'environnement d'affaire et l'attractivité de leurs économies pour encourager l'implantation de ces investissements au sein de leurs territoires.

La grande importance accordée aux investissements directs étrangers nous a incités à entreprendre une recherche sur le sujet suivant:

"Les investissements directs étrangers en Algérie:

Essai d'évaluation empirique de son impact sur la croissance 1990-2010".

-L'objet de l'étude :

Ce travail concerne la définition de l'implication de l'investissement direct étranger sur la croissance économique. Différents travaux ont démontré à travers différentes façades l'existence d'un lien positif entre l'investissement direct étranger et la croissance économique.

Notre apport dans ce sens consiste à prolonger le contenu de cette liaison dans le cas algérien dans la mesure où nous assistons à un discours prononcé par les autorités gouvernementales à encourager les investissements directs étrangers.

La situation financière de l'Algérie pousse à substituer le modèle actuelle, dépendant totalement des recettes des hydrocarbures, par un modèle productif basé sur un capital technique, matériel et humain qui fait défaut à l'économie algérienne. Ce capital peut être véhiculé par les firmes multinationales via les investissements directs étrangers.

-La problématique centrale :

La problématique qu'on veut étudier est la suivante:

*"Les investissements directs étrangers ont-ils contribué à la croissance
Économique algérienne durant la période 1990-2010?"*

-Les questions secondaires :

À partir de cette question principale, plusieurs questions secondaires peuvent être posées, à savoir:

- Quelle relation entre les investissements directs étrangers et les échanges commerciaux: substituabilité ou complémentarité?
- Comment les investissements directs étrangers ont-ils évolué en Algérie?
- Quelle est leur répartition géographique et sectorielle?
- Quels sont les déterminants de l'investissement direct étranger en Algérie?
- Quelles sont les mesures incitatives et quelle est la politique d'attractivité en Algérie?
- Comment s'est évoluée la théorie de la croissance?

INTRODUCTION GENERALE

- Quelles sont les étapes d'une étude économétriques et quelle méthode d'estimation peut-on utiliser?

-Les hypothèses de l'étude :

Notre travail consiste à vérifier la véracité des hypothèses suivantes:

1-L'existence d'une liaison de causalité positive entre les investissements directs étrangers et la croissance économique.

2- L'attractivité de l'économie algérienne aux investissements directs étrangers et ce vu les réformes engagées et les incitations fiscales et financières offertes par l'Etat algérien.

3- Les autorités algériennes se penchent davantage sur l'importance de l'investissement direct étranger parce qu'il a un impact positif sur la croissance économique du pays.

-La démarche méthodologique:

Notre travail se situe dans le cadre théorique de "*la théorie de la croissance endogène*". Celle-ci considère que des facteurs comme la technologie, le savoir faire et le commerce international peuvent générer et expliquer la croissance économique. Ces facteurs peuvent être véhiculés par les investissements directs étrangers.

La démarche entreprise dans le cadre de ce travail repose sur deux principes. Le premier s'appuie sur une analyse théorique en se référant sur un ensemble de travaux qui ont étudié le lien entre les investissements directs étrangers et la croissance économique. Le deuxième s'appuie sur une analyse empirique en reprenant des séries chronologiques utilisées dans l'estimation de la régression. Ici on va tenter de trouver une corrélation positive entre la variable dépendante qui est la croissance économique, représentée par le PIB, et les variables indépendantes dont l'investissement direct étranger. Les données prises en considération dans cette analyse empirique concernent

la période allant de 1990 à 2010 et c'est la période de la libéralisation et de l'ouverture de l'économie algérienne.

-La structuration du travail :

Pour répondre à la question principale, ainsi qu'aux questions secondaires, nous avons proposé un plan composé de quatre chapitres.

Le premier chapitre est intitulé: «*Les investissements directs étrangers: éléments théoriques et actualité du phénomène*»; dans lequel on va procéder à la définition des IDE ainsi qu'à les différencier des investissements de portefeuilles. On va aussi s'intéresser à leurs caractéristiques et à leurs différentes formes. Nous évoquerons d'autre part, l'actualité et l'importance du phénomène à l'échelle mondiale, les différentes théories explicatives des IDE et enfin nous présenterons les impacts et les enjeux des IDE sur les pays hôtes et les pays d'origines.

Le deuxième chapitre est intitulé: "*Evolution de la théorie de la croissance*". Dans ce chapitre, on va évoquer, essentiellement, les contributions des différentes écoles et chercheurs économiques dans le développement de la théorie de la croissance, et ce en commençant par l'analyse classique d'Adam Smith et de David Ricardo; en passant par l'analyse de Shempéter, l'analyse Keynésienne de Harrod et Domar, l'analyse néoclassique de Solow et en arrivant à l'analyse endogène de la croissance.

Le troisième chapitre est intitulé: "*Les investissements directs étrangers en Algérie*". Dans ce chapitre on va aborder plusieurs points dont, notamment, les objectifs des mesures prises par les pouvoirs publics dans le cadre de la loi de finance complémentaire de 2009 en matière des IDE et les réactions des différents acteurs internes et externes; le diagnostic du phénomène de l'IDE en Algérie à travers son encadrement juridique, son évolution dans le temps et sa répartition géographique et sectoriel.

INTRODUCTION GENERALE

Le quatrième chapitre est intitulé: "*la contribution des IDE dans la croissance économique algérienne*". Ce chapitre est d'ordre pratique dans lequel on va construire un modèle de régression linéaire qui met en relation le taux de croissance économique et les différents facteurs explicatifs dont notamment les IDE.

A l'issue de notre étude, dont nous allons se référer à des auteurs de renommé tel que: Paul Krugman, Dominique Salvatore et Grégory Mankwin, nous espérons réussir à répondre à notre problématique principale d'une part et à toutes les autres questions secondaires d'autre part.

CHAPITRE -01

**Les IDE: éléments
théoriques et
actualité du
phénomène.**

INTRODUCTION

Le stock total des investissements directs étrangers est passé de 8% du PIB mondial en 1990 à 26% en 2006. La croissance importante des entrées d'IDE a ouvert de nouvelles possibilités mais a aussi suscité des divergences dans l'appréciation publique.

Les responsables publics tendent à souligner les retombés bénéfiques potentiels que l'IDE peut induire pour les économies locales, grâce à la création d'emplois de qualité et à l'introduction de méthodes modernes de production et de management. L'impact positif de l'IDE peut être particulièrement important dans les pays d'accueil et de nombreux gouvernement ont mis en place des politiques spécifiques pour attirer les IDE. Ces politiques peuvent aller de la fourniture de services d'information à l'octroi d'avantages spécifiques, financiers et réglementaires, aux investisseurs étrangers potentiels, ce qui peut passer notamment par la création de zones franches pour l'exportation.

Dans ce chapitre, on va aborder les différents concepts théoriques relatifs au sujet de l'investissement direct étranger. Les différentes définitions et les caractéristiques de l'IDE ainsi que la différence entre l'IDE et l'investissement de portefeuille vont être abordés en premier lieu. Ensuite, on va exposer les différentes théories explicatives de l'IDE. Puis on va présenter les différentes étapes d'évolution de l'IDE, et enfin, on va s'intéresser à l'impact de l'IDE sur les pays investisseurs ainsi que sur les pays d'accueil.

Section 01: Définition, caractéristiques et formes de L'IDE.

1- La définition des IDE :

1-1- Selon les organisations :

Pour le FMI, les investissements directs étrangers correspondent aux opérations financières des firmes transnationales destinées à contrôler ou à exercer une influence significative sur la marche et la gestion d'entreprises implantées dans un pays différent de celui de la maison mère¹.

Quand à la commission européenne, elle définit L'IDE comme étant "la mise en place ou l'acquisition d'actifs générateurs de revenus dans un pays étranger, et sur lesquels, l'entreprise qui investit a un contrôle².

L'OMC, dans son rapport annuel de 1996, a annoncé qu'"il y a IDE lorsqu' un investisseur basé dans un pays acquiert un actif dans un autre pays avec l'intention de le gérer"³.

Pour la banque mondiale: «l'IDE est l'acquisition d'un intérêt durable dans la gestion de l'entreprise. L'IDE suppose l'intention de détenir un actif pendant quelques années et la volonté d'exercer une influence sur la gestion de cet actif»⁴.

L'organe de référence en matière d'investissement direct étranger, la CNUCED, suppose l'existence de deux critères pour qu'il y ait un IDE⁵ :

- Le degré de contrôle exercé sur la gestion de l'entreprise, où les investisseurs internationaux directs expriment généralement leur volonté de gérer les entreprises qu'ils acquièrent.

¹ Image économique du monde, 2010, page 37.

² Andrew Harison, Etugrul Dalkiran et Ena Elsay, «*Business internationale et mondialisation*», De boeck, 2004, P 316.

³ Régis Bénichi, « *Histoire de la mondialisation* », Vuibert, 2006, P 170.

⁴ www.worldbank.org

⁵ Rapport sur l'investissement dans le monde, CNUCED, 2002.

- Le terme de l'investissement, où, contrairement aux investisseurs de portefeuille, les investisseurs internationaux directs sont d'ordinaire engagés dans des opérations à moyen et à long terme.

1-2- Définition de la théorie économique:

Pour Paul Krugman, «les IDE désignent les flux de capitaux dont le but, pour l'entreprise qui investit, est de créer ou d'agrandir une filiale dans un pays étranger»¹.

Dominique Solvatore définit les IDE comme suit: « les IDE sont des investissements réels sous forme d'usines, équipements, terres, stocks qui impliquent à la fois le capital et la gestion et dans lesquels l'investisseur garde le contrôle sur l'utilisation du capital investi»².

Pour Alain Samuelson, «l'IDE comporte la propriété d'actifs réels ou d'une participation au capital d'une entreprise assurant le contrôle du prêteur»³.

2- Caractéristiques des IDE :

Les définitions précitées ont comme objectif de cerner, le mieux possible, les opérations pouvant être classées comme étant des IDE et de les distinguer de celles relevant de la catégorie des investissements de portefeuille.

D'après ces définitions, le critère le plus important, qui caractérise les IDE et les distingue des investissements de portefeuille, c'est «*la notion du contrôle et de gestion*».

Les IDE comportent l'idée de contrôler et de gérer le capital investi à l'étranger. Dans ce cadre, les économistes et les organisations internationales, en quantifiant la

¹ Paul Krugman et Maurice Obstfeld, « *Economie internationale* », De boeck, 2006, P 165.

² Dominique Salvatore, « *Economie internationale* », De boeck, 2008, P 445.

³ Alain Samuelson, « *Economie internationale contemporaine* », OPU, 1993, P 47.

notion du contrôle, ont donné comme seuil minimal assurant le contrôle, l'acquisition de 10% du capital de l'entreprise ou du projet objet de l'investissement¹.

Ce seuil de 10% est largement utilisé dans le monde, mais il ne reflète pas réellement la notion du contrôle puisqu'il se peut qu'un investisseur acquiert le contrôle d'une entreprise en ayant moins de 10% du capital de ladite entreprise.

En effet, dès qu'il permet à la firme de procurer un pouvoir de contrôle et d'administration, l'IDE acquiert une nature beaucoup plus complexe que celle de l'investissement de portefeuille et il n'est plus un simple flux financier. En réalité, et sur le plan pratique, en possédant un pouvoir de contrôle sur une entreprise étrangère, l'investisseur va s'impliquer d'avantage dans la vie de cette entreprise et dans sa gestion. Dans ce cadre il peut lui envoyer et la doter des différents moyens de production comme : les gestionnaires talentueux, les procédés techniques de production, les secrets commerciaux, les droits d'utilisation de la marque ainsi que des conseils et des instructions concernant les marchés à conquérir et ceux à éviter².

Cette idée nous ramène à une autre idée implicite peu connue : "les IDE sont parfois invisibles"; C'est-à-dire qu'il peut y avoir un IDE sans qu'il y ait un flux financier, comment et pourquoi ?³

- Comment?

Il s'agit de cas où la firme multinationale ouvre une usine ou une filiale dans un pays étranger en empruntant les capitaux initiaux de démarrage à partir du système bancaire local, et quant à la firme elle se contente d'envoyer des gestionnaires qualifiés, des procédés techniques de production, quelques secrets commerciaux et l'autorisation d'utiliser sa marque. Par la suite, l'extension de cette unité se fait à partir du réinvestissement des bénéfices et en recourant à nouveau au système bancaire local. Dès

¹ Paul Krugman et Maurice Obstfeld, « *Economie internationale* », De boeck, 2006, P 165.

² Peter.H.Lindert et Thomas A Pugel, « *Economie internationale* », De boeck, 1997, P 823.

³ Peter.H.Lindert et Thomas A Pugel, « *Op.Cit* », P 823 et 824.

que l'unité s'agrandit et devient rentable, les profits sont transférés envers la maison mère.

-Pourquoi?

Plusieurs raisons peuvent être avancées :

- **Le pouvoir de contrôle:**

L'IDE n'est pas un simple flux financier mais il est axé beaucoup plus sur la gestion, le contrôle et le transfert : de la technologie, des compétences et de quelques actifs immatériels.

- **La couverture du risque de change:**

Pour une firme, sécuriser des actifs détenus à l'étranger et libellés en monnaie étrangère, se fait, entre autre, en contractant des dettes libellés aussi en monnaie étrangère et ce en empruntant dans les monnaies étrangères utilisés pour financer la filiale.

- **La couverture du risque politique :**

C'est le risque de nationalisation et d'expropriation qui peut être décidé par le gouvernement du pays d'implantation sans qu'il y ait une compensation juste aux investisseurs. Dans ce cadre, la firme couvre ses actifs matériels dans le pays d'accueil par des emprunts dans ce pays. En effet, ces actifs matériels servent de gage et peuvent être utilisés pour le remboursement des créanciers en cas de problème. Quant à ses actifs immatériels et ses cadres, ils ne peuvent pas faire l'objet d'expropriation.

3-les formes et les types de l'IDE:

Les firmes multinationales voulant investir à l'étranger choisissent, généralement, entre les stratégies suivantes: Greenfields, fusion acquisitions ou bien les joint-ventures.

3-1-Les Greenfields:

« Un investissement Greenfield est la création, ex nihilo, d'une filiale à l'étranger, avec la mise en place de nouveaux moyens de production, le recrutement de nouveaux employés sur place et l'envoi, par la maison mère, de certains cadre et de techniciens»¹.

Cette stratégie présente les avantages suivants:

**Le contrôle total de l'opération d'internationalisation*, ce qui va permettre à la firme de maîtriser l'embauche en matière d'âge et de qualification, de s'assurer la mise en place d'outils de production correspondant exactement à ses produits, à ses conditions de fabrication et de distribution. Par ailleurs, les firmes qui exploitent la même technologie et/ou travaillent pour des marchés régionaux, sont assurées de pouvoir respecter leurs normes propres de fabrication².

*Un IDE Greenfield, permet aussi de "choisir librement *la localisation de la filiale* dans le pays ou la zone. Il est aussi possible de sélectionner l'emplacement qui répond le mieux aux besoins de la firme et minimise les coûts d'achat des terrains ou des bâtiments. En outre, l'investissement peut être dirigé vers des régions du pays d'accueil qui bénéficient de programme de développement de la part des pouvoirs publics ou d'incitations offertes par les collectivités locales"³.

3-2-Les fusions acquisitions:

Une fusion acquisition, FA, recouvre les différents aspects de l'achat d'une entreprise⁴.

Cette stratégie offre les avantages ci-après¹:

¹ Denis Lacoste et Pierre-André Bigues, «*Stratégie d'internationalisation des entreprises: menaces et opportunités*», De boeck, 2011, P 126.

² Christian Milelli et Michel Delapierre, « *Les firmes multinationales* », Vuibert, 1995, P68.

³ Idem, P 68.

⁴ Denis Lacoste et Pierre-André Bigues, « *Op.cit* », P 126.

**Le gain du temps:*

L'investisseur acquiert, sans délai, une capacité de production et de commercialisation, un stock d'équipements et un réseau de distribution fournis clé en main.

**L'accès à des actifs spécifiques:*

La FA permet à l'acquéreur d'accéder à des actifs spécifiques intangibles comme l'ensemble de compétences sous formes de brevets, de personnels qualifiés ou d'équipements spécialisés, d'une base de clientèle et d'une image de marque ou simplement une bonne connaissance des conditions locales d'activités.

**La réduction du nombre des concurrents.*

**La saisie d'opportunités financières:*

Parfois les investisseurs optent pour les fusions acquisitions compte tenu des prix de rachat jugés trop attractifs. Dans ce cadre, le prix payé pour l'acquisition de certaines entreprises peut ne pas refléter complètement leurs valeurs réelles. C'est le cas notamment des entreprises de petites tailles qui ont des difficultés financières pour se développer et surtout dans le cas où le passage à une échelle d'activité supérieure implique un saut qualitatif sensible dans la taille de l'outil de production. Dans le même cadre précédent, il arrive que se présentent des occasions de rachats d'entreprises en difficulté qui, compte tenu de leurs passifs importants, sont mises en vente à des prix trop inférieurs par rapport à leurs valeurs réelles.

3-3-Les joint-ventures:

Un joint venture, ou coentreprise, est une société dont le capital est partagé entre des alliés qui restent indépendants en dehors de cette société².

La multinationalisation via les joints ventures recouvre deux modalités :

¹ Christian Milelli et Michel Delapierre, « Op.cit », P 69..

² Denis Lacoste et Pierre-André Bigues, « *Op.cit* », P 204.

**Première modalités :*

C'est le cas de « deux groupes de taille équivalente, qui mettent en commun une activité dans un pays étranger, le plus souvent pour atteindre le volume optimal, ce qu'ils n'auraient pu atteindre l'un sans l'autre compte tenu de la taille du marché local»¹.

Exemple : Deux producteurs de matières premières, contraints de traiter une partie de leur minerai sur les lieux d'extraction, peuvent s'associer dans la construction d'une usine commune de traitement qui travaille à façon pour chacun d'eux.

**Deuxième modalité :*

C'est le cas où « la filiale commune est constituée entre le groupe multinational qui s'implante et un partenaire local qui, en fait, ouvre le capital de son entreprise à l'investisseur étranger. Il n'y a donc plus deux sociétés de taille équivalente qui en créent une troisième juridiquement distincte de chacune d'entre elles, mais une grande firme qui prend une participation dans une plus petite»².

Cette stratégie permet d'une part à l'investisseur étranger de conserver les compétences et la connaissance du milieu local et d'autre part il peut se donner le temps suffisant d'évaluer la valeur précise de l'entreprise et l'intérêt réel du marché d'implantation avant de prendre une décision définitive de racheter totalement l'entreprise ou de se retirer en revendant ses parts³.

¹ Christian Milelli et Michel Delapierre, « *Op.cit* », P 72.

² Idem, P 73.

³ Idem, P 73.

Section 02: les théories explicatives des IDE.

1)-la théorie des imperfections du marché :

Un marché imparfait est «un marché dans lequel il existe un déséquilibre entre les entreprises qui possèdent les ressources adéquates, développées ou acquises, et celles qui en sont dépourvues»¹.

Mais comment l'imperfection du marché peut être à l'origine des IDE?

L'idée est la suivante; Une entreprise qui veut s'installer à l'étranger est souvent confrontée à plusieurs coûts et à plusieurs contraintes qui sont à l'origine d'un désavantage et d'une faiblesse par rapport aux concurrents locaux². Parmi ces contraintes on peut citer: les coûts d'opérer à distance qui engendrent des frais de voyage et de communication, la méconnaissance des lois, des coutumes et de la langue, un désavantage foncier.....etc.

Pour pouvoir surpasser toutes ces contraintes et rivaliser avec les concurrents locaux, la firme doit avoir des avantages spécifiques ou monopolistiques qui vont constituer un contrepoids de la méconnaissance des conditions de production à l'étranger³.

Cette idée était développée par Hymmer en 1960, qui était «le premier à énoncer le paradoxe suivant: comment une firme qui s'implante à l'étranger et subit de ce fait des coûts de délocalisation de sa production peut rester compétitive face aux entreprises locales, qui au contraire, produisent sur leur propre marché, ont une meilleure connaissance de l'environnement économique local et ont la faveur de leur gouvernement?

La réponse est qu'une firme s'implante à l'étranger pour exploiter "*des avantages spécifiques*" qui peuvent être de plusieurs ordres : technologies, ressources en

¹ Guillaume Shier et Olivier Meir, « *Les entreprises multinationales* », Dunod, 2005, P 19.

² Dominique Rider, « *Les gagnants et les perdants dans la mondialisation* », Economica, 2007, P 14.

³ Michel Rainelli, « *Stratégies des entreprises face à la mondialisation* », Ed management et société, 1999, P 49.

capitaux, économies d'échelle, différenciation des produits, ressources managériales ou tout autre facteur qui procure un avantage à la firme étrangère par rapport à la firme locale sur un marché national donné. Ce sont ces avantages possédés par l'entreprise étrangère sur les firmes locales qui leur permettent de les concurrencer sur leurs territoires nationaux, de s'imposer sur leurs marchés et de surmonter les coûts d'implantation à l'étranger»¹.

2)- la théorie d'optimisation de cycle de vie de produit :

«Cette théorie permet d'expliquer pourquoi une fois produits dans les pays développés, les biens sont finalement fabriqués à moindre coûts dans les pays en développement et ensuite exportés vers leurs pays de production d'origine»².

Selon Vernon, la vie d'un produit est rythmée par un cycle constitué de quatre étapes successives ; émergence, croissance, maturité et déclin. A chaque étape, les firmes adoptent des stratégies d'internationalisation différentes qui correspondent aux différents stades de l'internationalisation de la firme.

2-1- l'émergence : Ici la production nécessite une forte intensité technologique et elle est destinée à un marché de haut revenu, et par conséquent, les coûts élevés ne constituent pas une entrave.

2-2- La croissance: l'augmentation des débouchés et de la production, et la diminution des coûts grâce aux effets d'échelle, vont avoir comme effet la baisse des prix, et à un certain niveau, vont permettre aux producteurs de servir les marchés étrangers de revenus proches grâce à l'exportation³.

2-3- La maturité : «le produit arrivant à maturité, l'entreprise perd progressivement son avantage technologique et fait face à la concurrence d'entreprises étrangères imitatrices. Afin de récupérer des parts de marché et contrer la concurrence étrangère, l'entreprise

¹ Jean Louis Amelon et Jean Marie Cardebat, « *Les nouveaux défis d'internationalisation: quel développement international après la crise* », De boeck, 2010, P 137.

² André Harison, Etugral Dalkiran et Ena Elsay, « *Op.cit* », P 330.

³ Christian Milelli et Michel Delapierre, « *Op.cit* », P 58.

délocalise et produit dans les pays importateurs du produit où les coûts des facteurs de production sont les plus faibles. L'investissement à l'étranger apparaît alors comme une stratégie défensive destinée à préserver les marges de l'entreprise sur ses différents marchés»¹.

Donc ici la demande se sature, l'entreprise perd son avantage technologique et se trouve concurrencée par d'autres entreprises imitatrices. La concurrence va être axée sur le prix. C'est à ce stade que l'IDE se substitue à l'export dans la mesure où l'entreprise innovatrice va délocaliser la production vers des pays lui permettant une production à des coûts très bas.

2-4-Le déclin : le produit se banalise et la production est arrêtée dans le pays de l'entreprise innovatrice où la demande s'estime satisfaite grâce à l'importation en provenance des filiales implantées à l'étranger.

3)- la théorie des coûts de transaction ou d'internalisation :

Pratiquement, toute activité et chaque projet occasionnent plusieurs transactions, plusieurs opérations intermédiaires et plusieurs coûts.

L'entrepreneur, ou l'investisseur, a le choix de faire quelques opérations et recourir au marché pour le reste ou bien de « procéder à l'agencement de tous les échanges au sein d'une organisation intégrée»².

Selon plusieurs auteurs, et en particulier Williamson (1985), le marché est caractérisé par la rationalité limitée, l'opportunisme des opérations, l'incertitude, la complexité des situations et l'asymétrie de l'information.

Ainsi, une firme qui crée une filiale à l'étranger à travers un investissement direct à l'étranger, internalise ses activités internationales, ce qui lui permettrait d'éviter les coûts relatifs aux échanges sur le marché extérieur d'une part, et d'éviter les obstacles et les

¹ Jean Louis Amelon et Jean Marie Cardebat, « *Op.cit* », P 138.

² Guillaume Shier et Olivier Meir, « *Op.cit* », P 23.

risques liés aux échanges internationaux, comme les droits de douanes et les fluctuations du taux de change, d'autre part.

Paul Krugman s'est intéressé lui aussi à cette théorie, et pour lui, celle-ci essaie de répondre à la question suivante: «pourquoi une firme choisit-elle de produire elle-même plutôt que de faire faire la production par une firme étrangère»¹.

Dans ce cadre, il avance deux arguments² :

- **Le contrôle des transferts technologiques :**

Pour exploiter ces savoirs technologiques sur un marché étranger, une firme peut les vendre à une entreprise étrangère. Mais, cela risque de poser plusieurs problèmes qui peuvent être liés à la difficulté d'estimer la valeur réelle de cette technologie ou à l'établissement des droits de propriété où la firme risque de voir ses concurrents imiter sa technologie.

Donc, en implantant une filiale à l'étranger, la firme va éliminer et surpasser tous les obstacles précités.

- **La complexité des relations de sous- traitante :**

Si la production d'un bien se fait en deux phases par deux firmes (amont et aval); dans le cas où ces dernières soient indépendantes, alors quelques conflits peuvent avoir lieu: l'une d'elle peut être en situation de monopole et va imposer un prix qui va être lui avantageux, l'asymétrie de l'information peut engendrer un conflit concernant l'objet de la transactionetc. Mais en implantant une filiale à l'étranger à travers un investissement direct à l'étranger, la firme va internaliser les deux opérations (amont et aval) grâce à une intégration verticale ce qui va lui permettre d'éliminer les conflits précités.

¹ Paul Krugman et Maurice Obstfeld, « *Op.cit* », P 168.

² Idem, P 168 et 169.

4)-la théorie d'éclectisme de Dunning :

La théorie d'éclectisme de Dunning constitue une synthèse des théories déjà citée auparavant. «Selon cette théorie, les firmes ont le choix entre trois modalités de pénétration du marché étranger: investissement direct étranger, licence et exportation. Le choix entre ces différents modes est fonction de la présence ou non des avantages OLI : avantages spécifiques d'une firme (O: Ownership), avantages spécifiques des pays (L: localisation) et avantages de l'internalisation (I : internalisation)»¹.

4-1- Avantages spécifiques d'une firme O (Ownership advantage):

Les avantages spécifiques nous montrent : pourquoi une firme décide de s'implanter et d'investir à l'étranger, malgré qu'à priori, elle soit en situation désavantageuse par rapport à ses concurrents locaux ? et comment une firme peut surpasser les coûts d'opérer à distance et rivaliser avec les entreprises déjà existantes?

La réponse est que l'entreprise multinationale détient «des avantages spécifiques, qui surpassent à long terme, les coûts occasionnés par la présence à l'étranger»².

«Les avantages spécifiques (Ownership advantage) prennent la forme d'actifs mobiliers, incorporels qui sont la propriété exclusive de ceux qui les détiennent. Entre dans cette catégorie pratiquement tout ce qui a trait au capital humain (y compris les compétences en commercialisation et le savoir faire technique), la différenciation des produits, l'image de marque, la qualité des produits, les droits de propriété (y compris les brevets, les formules et les marques commerciales)»³.

4-2- Avantage spécifique de la localisation L (localisation advantage):

Les avantages spécifiques de la localisation «sont plus étroitement liés aux théories traditionnelles des IDE»⁴.

¹ Jean Louis Amelon et Jean Marie Cardebat, « *Op.cit* », P 141.

² Idem, P 141.

³ Guillaume Shier et Olivier Meir, « *Op.cit* », P 25.

⁴ Andrew Harison, Etugrul Dalkiran et Ena Elsay, « *Op.cit* », P 331.

La firme multinationale procède à un arbitrage entre les différentes possibilités offertes par les pays afin de choisir le pays lui permettant de maximiser le plus les gains découlant des avantages spécifiques qu'elles détiennent.

«La comparaison entre les pays peut s'effectuer autour de trois catégories d'éléments que Dunning appelle le paradigme ESP (environnement, systèmes, policiers)

**La première catégorie couvre l'économie :*

- Qualité et quantité des facteurs de production disponibles.
- Taille du marché.
- Transport.
- Réseaux de distribution.

**La deuxième traite des éléments sociaux et culturels:*

- Le langage.
- La culture.

**La troisième concerne la politique gouvernementale du pays»¹.*

4-3- Les avantages d'internalisation I (internalization):

Les avantages d'internalisation couvrent les gains et les bénéfices acquis par la firme en procédant à des opérations internationales au sein d'une même organisation plutôt que de recourir aux marchés extérieurs. En internalisant ses activités, la firme peut éviter et réduire les coûts et les conflits qui peuvent avoir lieu dans le cas où ces activités ont été menées par deux entreprises indépendantes.

Pour Dunning, le choix du mode de pénétration du marché étranger est tributaire des trois avantages OLI. L'IDE est choisi comme mode de pénétration si la firme réunit les trois avantages OLI. Si la firme détient les deux avantages OL, l'exportation est le

¹ Jean Louis Amelon et Jean Marie Cardebat, « *Op.cit* », P 142.

choix le plus favorable. Dans le cas où la firme détient seulement un avantage spécifique O, la vente de licence sera le choix le plus raisonnable pour la firme.

Les choix sont représentés dans le tableau ci-dessous :

	O	L	I
IDE	+	+	+
Exportation	+	-	+
Licence	+	-	-

5)- la théorie de la réaction oligopolistique :

Cette théorie vise à expliquer: pourquoi les firmes suivent leurs concurrents lorsqu'elles s'implantent à l'étranger ?

Selon cette théorie, les IDE sont le fait d'entreprises oligopolistiques qui s'implantent dans divers pays pour contrer, tenir en échec ou devancer des entreprises rivales¹.

En s'implantant à l'étranger, la firme qui agit en premier essaie de modifier la situation sur le marché en sa faveur par rapport à ses concurrents. Ceux-ci vont sentir cela comme une agression et vont réagir pour annuler l'avantage procuré par l'adversaire et rétablir leurs parts de marché en imitant son comportement "*Follow The Leader*". Par conséquent, chaque firme va investir à l'étranger parce que le concurrent «*leader*» le fait, même si cela ne procure pas un avantage immédiat.

Ainsi cette théorie permet de montrer le caractère dissuasif de certains investissements directs étrangers où la position sur le marché est prioritaire par rapport à la rentabilité.

¹ Guillaume Shier et Olivier Meir, « *Op.cit* », P 26.

Section 03: L'évolution des IDE dans le monde.

Plusieurs phases peuvent être décelées :

1)- Avant la première guerre mondiale :

Cette période était caractérisée par la domination britannique. En effet, l'étendue de sa couverture géographique en tant que puissance impériale lui offrait de nombreuses possibilités sur les différents continents. D'autre part, le régime de libre échange qu'elle avait imposé et le rôle très important joué par la place de Londres, comme marché de financement international, l'ont permise d'être le premier investisseur mondial à l'étranger.

Les investissements directs étrangers britanniques, dans cette période, étaient concentrés dans le secteur bancaire et financier. Ces flux étaient destinés pour le financement des infrastructures de base comme l'éclairage public, les adductives d'eau et de gaz, les transports urbains et les chemins de fer. Ceux-ci avaient pris une importance particulière dans la mesure où ils facilitaient l'importation des matières premières et l'exportation des produits manufacturiers vers et de l'Angleterre.

Après le secteur financier, c'est celui des mines dont s'étaient intéressés les investissements directs étrangers britanniques. Ceux-ci avaient sous leurs mains les mines d'or et de diamant de l'Afrique du sud et de l'ouest, les mines de cuivres d'Afrique et d'Amérique du sud ainsi que les mines d'étain en Malaisie et en Bolivie³⁷.

Quand au secteur industriel, on peut citer les opérations de filature de jute et de coton en Inde, les usines sidérurgiques et métallurgiques, les usines de pâte à papier au Canada et en Russie.

À signaler que devant l'Asie et l'Amérique latine, les Etats-Unis étaient la première destination des investissements directs étrangers britanniques.

Après la Grande Bretagne, c'est les Etats-Unis d'Amérique qui venaient en deuxième position. Les investissements directs étrangers américains étaient orientés principalement vers des activités de distribution pour accroître les ventes à l'étranger.

³⁷ Christian Milelli et Michel Delapierre, « *Les firmes multinationales* », Veuibert, Paris, 1995, P 38.

Le niveau faible des investissements directs étrangers américains dans le secteur des mines, par rapport aux investissements britanniques est dû à la disponibilité, sur le sol Américain, des ressources minérales comme le pétrole, le cuivre et le fer.

Généralement, en 1914, la Grande Bretagne, les Etats-Unis d'Amérique, la France et l'Allemagne, réunis, étaient à la source des investissements directs étrangers et la moitié de ces investissements étaient destinés vers les pays en voie de développement.

Les distances physiques, linguistiques, culturelles et politiques étaient des facteurs clés quant à la localisation des investissements directs étrangers. C'est dans cette logique que les pays ayant des colonies (G.B, France, Belgique) avaient favorisée ces destinations. Quant aux investissements directs étrangers américains, ils étaient orientés vers des zones et des pays voisins comme le Mexique, Canada, Caraïbe et Amérique latine.

Tableau N°01 : Distribution sectorielle de stock des IDE britanniques en 1914 (en million de £):

Secteur d'activité	Million de £	%
Compagnies financières et banques.	317,1	28,6
Mines	272,8	24,6
Manufacturier	190,5	17,2
Services publics	185,1	16,7
Industrie de caoutchouc	41	3,7
Industrie pétrolière	40,6	3,7
Industrie du thé et du café	22,4	2
Brasserie	18	1,6
Divers	19,8	1,8
Total	1107,3	100

Source: Christian Milelli et Michel Delapierre, « Les firmes multinationales », Veuibert, Paris, 1995, P 37.

2)- Entre les deux guerres :

La structure géographique des investissements directs étrangers, quant à leurs origines et leurs destinations, a connu une modification substantielle. Ainsi, les pays

européens ont perdu leur place en tant que leader des pays investisseurs et c'est à cause de la guerre. Les dépenses de celle-ci ont contraint les britanniques à liquider la quasi-totalité de leurs investissements à l'étranger. Les investissements allemands ont connu le même ressort, soit par l'Allemagne elle-même, pendant la guerre, soit par le pays victorieux après la guerre. Ainsi, les investissements directs étrangers de l'Allemagne ont passé de 10,5% du stock mondial à 1,3% entre 1914 et 1938³⁸.

Le nouveau tracé des frontières en Europe, en Asie, en Moyen Orient et en Afrique et l'émergence de l'URSS avaient comme effets la modification de l'orientation géographique des investissements directs étrangers mondiaux.

Les Etats-Unis d'Amérique ont commencé à prendre le sommet, même si celle-ci est restée entre les mains des Britanniques.

Les investissements américains ont passé de 18,5% du stock mondial à 27,7 % entre 1914 et 1938. Cela est dû à l'émergence de leurs firmes comme General Electric, General Motors, Chrysler et Goodyear. Autre fait remarquable, est l'émergence de l'Italie qui occupait la 3^{ème} place en 1939 devançant ainsi la France et l'Allemagne³⁹.

L'Amérique latine restait la première zone de destination des investissements directs étrangers mondiaux.

A signaler aussi l'effet négatif de la crise de 1929 sur l'évolution des investissements directs étrangers partout dans le monde, et ce à cause du désordre monétaire et des politiques protectionnistes adaptés par la plupart des pays.

3)-De la fin de la 2^{ème} guerre mondiale à 1973: les trente glorieuses.

Les accords de Bretton Woods et l'accord du GATT ont permis la mise en place d'un contexte international favorable pour l'investissement et la production à l'étranger.

Les Etats-Unis d'Amérique ont officiellement occupé la première place en tant qu'investisseur. En effet, c'est à partir de 1956 que les investissements américains commençaient à prendre de l'ampleur. Ainsi, ils étaient 2 milliards de dollars en 1956,

³⁸ Idem, P 41.

³⁹ Idem, P 42.

2,5 milliards de dollars en 1958, 3,5 milliards de dollars en 1965, 5 milliards de dollars en 1968 et 13 milliards de dollars en 1974⁴⁰.

Ces investissements ont été orientés, principalement, vers l'Europe dans le souci de contourner le tarif extérieur commun de la communauté économique européenne (CEE). Mais des pays comme Taiwan, Corée du Sud, Singapour et Hong-Kong ont aussi attiré les investissements directs étrangers américains grâce à leurs avantages salariaux réduits. Les investissements américains s'étaient axés essentiellement sur le raffinage et la distribution des hydrocarbures, l'industrie automobile et les secteurs de pointe comme l'électronique et l'informatique.

L'Europe a devancé les pays du sud -(Amérique latine et l'Afrique)- en tant que zone attractive. Cela est du, d'une part, à la constitution de la communauté économique européenne (CEE) qui a contraint les américains et les britanniques d'y localiser leurs productions pour contourner le tarif extérieure commun et pour bénéficier du grand marché européen; Et d'autre part, aux climats politiques défavorables instaurés dans les pays du sud, concrétisés dans les vagues de nationalisation et des diverses restrictions gouvernementales imposées sur les firmes multinationales.

Tableau N°02 : Stock des IDE américains en 1960 par zone et par secteur d'activité :

Zone/pays	Manufacturier		Pétrole		Mines		Services publics		commerce		Total	
	mds \$	%	mds \$	%	Mds \$	%	mds \$	%	mds \$	%	mds \$	%
Europe	3,80	34,4	1,76	16,3	0,05	1,7	0,04	1,6	0,74	30,8	6,69	21
Canada	4,83	43,7	2,66	24,6	1,32	44,8	0,64	25,1	0,63	26,2	11,18	35,1
Amérique latine	1,52	13,8	3,12	28,9	1,27	43	1,18	46,3	0,78	32,5	8,32	26,1
Asie	0,29	2,6	1,66	15,3	0,02	-	0,10	3,9	0,14	5,8	2,48	7,8
Afrique	0,12	1,1	0,41	3,8	0,25	-	0,01	-	0,05	2,1	1,07	3,3
Océanie	0,49	4,4	0,37	3,4	0,03	8,5	-	-	0,06	2,5	1,01	3,2
Total	11,05	100	10,81	100	2,95	100	2,55	100	2,40	100	31,82	100

Source: Christian Milelli et Michel Delapierre, « Les firmes multinationales », Veuibert, Paris, 1995, P 47.

⁴⁰ Régis Bénichi, « *Op.cit* », P 169.

4)-Entre 1973 et 2000 :

Cette période était caractérisée par les faits suivants :

4-1-La suprématie américaine: Premier récepteur et Premier investisseur.

Entre 1973 et 1979, les européens étaient contraints d'aller investir aux Etats-Unis d'Amérique à cause de la baisse du dollar et pour contourner les mesures protectionnistes.

Dans la décennie 80, et malgré la remonté du dollar entre 1980 et 1985, l'attractivité américaine s'est affirmée grâce à la forte reprise économique générée par le déficit budgétaire dès 1982, et aussi grâce aux mesures de défiscalisation et de déréglementation programmée par l'administration Reagan.

Entre 1985 et 1990, les fortes hausses du yen par rapport au dollar, avaient comme effet l'augmentation des investissements directs étrangers japonais aux Etats-Unis d'Amérique notamment dans l'industrie automobile, l'électronique et l'immobilier. Cette attractivité s'est accentuée entre 1990 et 2001 grâce à la longue période de croissance entre 1992 et 2001, et grâce à l'attractivité exercée par le secteur des nouvelles technologies et de l'information et de communication (NTIC).

Mais, les Etats-Unis d'Amérique restaient aussi le premier investisseur mondial, et surtout en Europe, dont la constitution du marché unique en 1986 et son élargissement aux autres pays par la suite avaient créé plusieurs opportunités à saisir.

4-2-Le Japon : Premier concurrent des Etats-Unis d'Amérique.

Entre 1980 et 1990, les investissements directs étrangers japonais se sont multipliés par 8,5⁴¹.

Environ 50% de ces investissements étaient orientés vers les Etats Unis d'Amérique dont 31% dans le secteur manufacturier. Les autres secteurs visés étaient l'immobilier, les banques et les assurances, le commerce et les services.

Après les Etats Unis, c'est l'Europe qui occupe la 2^{ème} place dont 50% des investissements nippons étaient orientés vers le secteur des banques et des assurances.

⁴¹ Christian Milelli et Michel Delapierre, « *Op.cit* », P 49.

L'Asie occupait la 3^{ème} place. Ce sont les activités productives et extractives qui ont été visées.

4-3- L'attractivité de l'Asie pacifique :

Cette zone a reçu des flux croissants d'investissements directs étrangers venants surtout de la triade entre 1989 et 1998. La Chine a attiré 230 milliards de dollars. En 1997, 40 milliards de dollars se dirigeaient vers la Chine, 30 milliards de dollars vers les pays émergents dont 5 de l'Asie (Singapour, Malaisie, Indonésie, Philippines et Thaïlande)⁴².

En 2000, cette zone a attiré 9% des flux mondiaux et 14% en 2001. Ces investissements directs étrangers étaient orientés vers les pays jugés les plus solides (les dragons et la Chine).

Quant aux pays européens, pris ensemble, ils sont devenus les premiers récepteurs et les premiers fournisseurs des investissements directs étrangers dans le monde dès les années 60. Par exemple, les investissements directs étrangers en 2000 sortants de l'Europe étaient de 772 milliards de dollars et ceux entrants étaient de 617 milliards de dollars⁴³.

5)- La décennie 2000 : Une évolution cyclique.

5-1-Avant 2010:

Les attentats du 11 septembre et le ralentissement de l'activité économique mondiale se sont répercutés négativement sur les investissements directs étrangers mondiaux qui sont passés de 1400 milliards de dollars en 2000 à 632,6 milliards de dollars en 2003. Ils n'ont repris qu'en 2004 où ils étaient de l'ordre de 1400 milliards de dollars pour croître continûment pour atteindre un record de 1833,3 milliards de dollars en 2007. 68% de ces investissements se dirigeaient vers les pays industrialisés notamment les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume Uni, la France, le Canada et les Pays-Bas.⁴⁴

⁴² Régis Bénichi, « *Op.cit* », P 176.

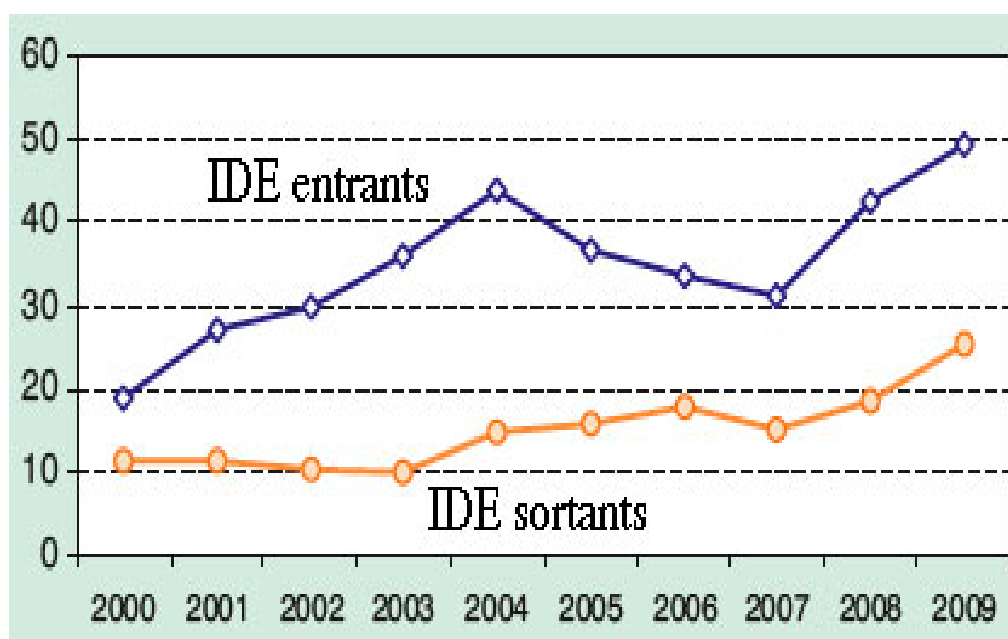
⁴³ Idem, P 179.

⁴⁴ Image économique du monde 2010, P 38.

Dès 2008, les effets de la crise financière apparue fin 2007, commencent à apparaître. Cette crise qui s'est déclenchée aux Etats-Unis d'Amérique suite à la crise des subprimes s'est propagée vers tous les pays du monde, même ceux les moins financiarisés et les moins intégrés dans l'économie mondiale. Cette crise a entraîné un véritable effondrement des investissements directs étrangers mondiaux.

Ainsi, et selon la CNUCED, les flux entrants des investissements directs étrangers ont chuté de 38,7% entre 2008 et 2009 passant de 1697,4 milliards de dollars à 1040,3 milliards de dollars. Les pays les plus touchés sont : le Royaume Uni (-92,7%), les Etats-Unis d'Amérique (-57%), la France (-35,5%) et le Japon (-34,5%). Les pays développés, en général, ont enregistré une baisse de 41,2% mis à part l'Allemagne qui a renforcé son attractivité vers (+40,7%). La baisse au niveau des pays en voie de développement était de (-34,7%). La Chine a pu résister avec (-2,6%).

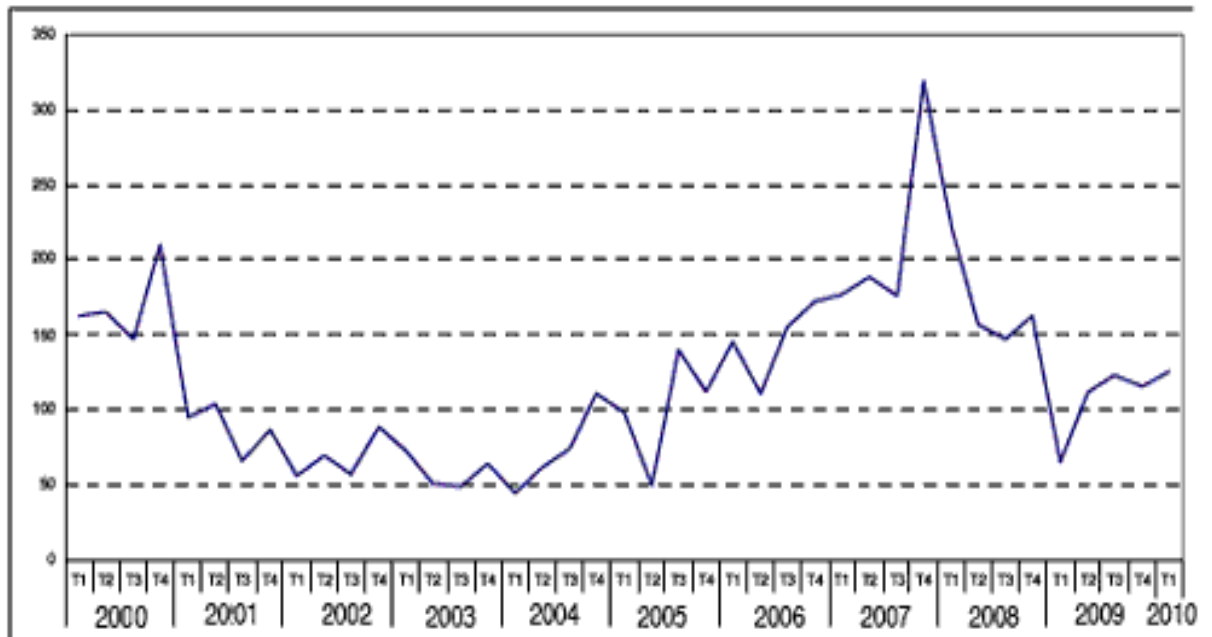
Graphe N°01: Evolution des IDE pour l'ensemble des pays émergents et en transition



Source : Rapport mondial sur l'investissement CNUCED2010

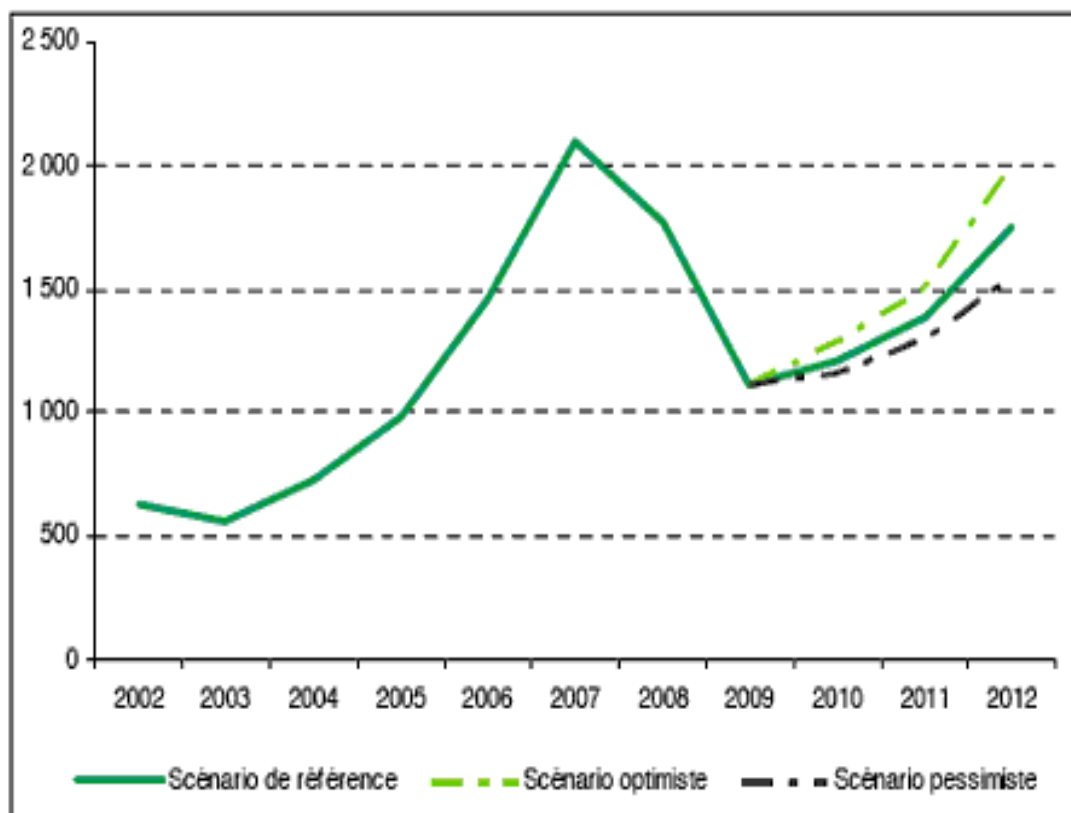
Indice trimestriel de l'IED mondial, T1 2000-T1 2010

(Base 100: moyenne trimestrielle de 2005)



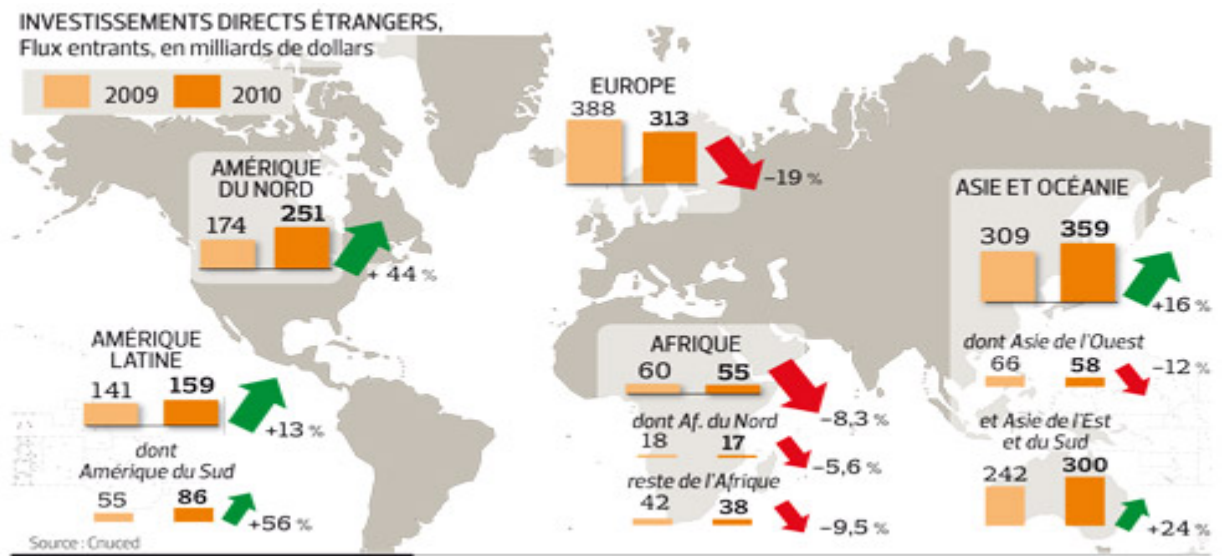
Flux mondiaux d'IED, 2002-2009, et projections pour 2010-2012

(En milliards de dollars)



Source: CNUCED, *Rapport sur l'investissement dans le monde 2010*.

5-2- L'évolution des IDE en 2010:



Source: CNUCED 2011.

Selon le rapport de la CNUCED de 2011, les investissements directs étrangers (IDE) ont atteint, en 2010, 1240 milliards de dollars, soit +5% par rapport à 2009 (cette année-là, ils avaient plongé de plus de 30%). Toutefois, ils restent 15% inférieurs à leur niveau d'avant la crise⁴⁵.

L'industrie a retrouvé des couleurs. Secteur prioritaire il y a quelques années, les services ne représentent plus en 2010 que 30% des IDE, contre 48% pour le secteur manufacturier et 22% pour les matières premières et l'agriculture.

Les IDE américains ont augmenté de 153 milliards à 228 milliards de dollars. Mais, sans surprise, les économies émergentes, qui tirent la croissance mondiale, sont les plus attractives. Pour la première fois, les pays en développement et en transition ont absorbé en 2010 plus de la moitié des IDE. Les plus fortes dynamiques se situent en Asie du Sud-est (la Chine reste un centre d'attraction avec Hongkong) et en Amérique latine, tirée par la locomotive brésilienne. Les investissements, soutenus par la perspective de l'organisation des JO et de la Coupe du monde de football, ont rebondi de 26 à 48 milliards.

⁴⁵ World Investment Report, CNUCED, 2011, P 7.

Selon le rapport, ces pays sont devenus des pôles très importants de consommation. Il est aujourd'hui primordial pour les multinationales d'y avoir des centres de production. Les entreprises, y compris dans les services, n'y vont plus seulement pour profiter de faibles coûts de production.

Autre évolution importante, les émergents (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, Corée, Singapour, Hongkong...) ne sont plus seulement des terres d'accueil des investisseurs, mais investissent eux-mêmes massivement hors de leurs frontières (30% des «flux sortants»). Ils misent en priorité dans les pays du Sud. Ces États, Chine en tête, cherchent à sécuriser leur accès aux matières premières - minières, agricoles et énergétiques - notamment en Afrique⁴⁶.

5-2- l'évolution des IDE en 2011:

Selon le rapport de la CNUCED 2012, les flux mondiaux d'investissement étranger direct ont dépassé en 2011 le niveau moyen d'avant la crise, atteignant 1500 milliards de dollars et ce malgré la crise économique mondiale. Toutefois, ils sont restés encore inférieurs de 23% environ au niveau record de 2007.

A plus long terme, la progression devrait être modérée mais stable, l'IDE mondial peut atteindre 1800 milliards de dollars en 2013 et 1900 milliards de dollars en 2014 sauf éventuelle crise économique.

Les entrées d'IDE ont augmenté en 2011 pour toutes les grandes catégories d'économies. Les flux vers les pays développés, en hausse de 21%, se sont élevés à 748 milliards de dollars. Dans les pays en développement, les entrées d'IDE, en progression de 11%, ont atteint le montant record de 684 milliards de dollars. Dans les pays en transition, la progression a été de 25%, pour un montant de 92 milliards de dollars. Les pays en développement et les pays en transition ont représenté 45% et 6% de l'IDE mondial, respectivement. D'après les projections de la CNUCED, ces pays

⁴⁶ Idem, P 10.

devaient conserver leur niveau élevé d'investissement au cours des années 2012, 2013 et 2014⁴⁷.

L'Afrique et les pays les moins avancés (PMA) ont connu une troisième année de baisse de leurs entrées d'IDE, mais les perspectives s'améliorent pour l'Afrique. La diminution des flux vers le continent en 2011 est imputable en grande partie à des désinvestissements en Afrique du Nord, et ce à cause des événements qu'a connus notamment la Tunisie, la Libye et l'Égypte. Mais, les flux vers l'Afrique subsaharienne se sont redressés, passant à 37 milliards de dollars, soit un niveau proche du record historique⁴⁸.

Si, globalement, la CNUCED juge que les perspectives pour 2013 et 2014 restent modérément favorables, elle s'inquiète des tentations d'un retour à des mesures protectionnistes dans le monde. Dans ce cadre, l'organisation internationale considère qu'un certain nombre d'activités clés est confronté à une montée des restrictions et des contraintes réglementaires de la part de plusieurs gouvernements partout dans le monde⁴⁹.

⁴⁷ World Investment Report, CNUCED, 2012, P 3.

⁴⁸ Idem, P 13.

⁴⁹ Idem, P 21.

Section 04: Les impacts et les enjeux des IDE.

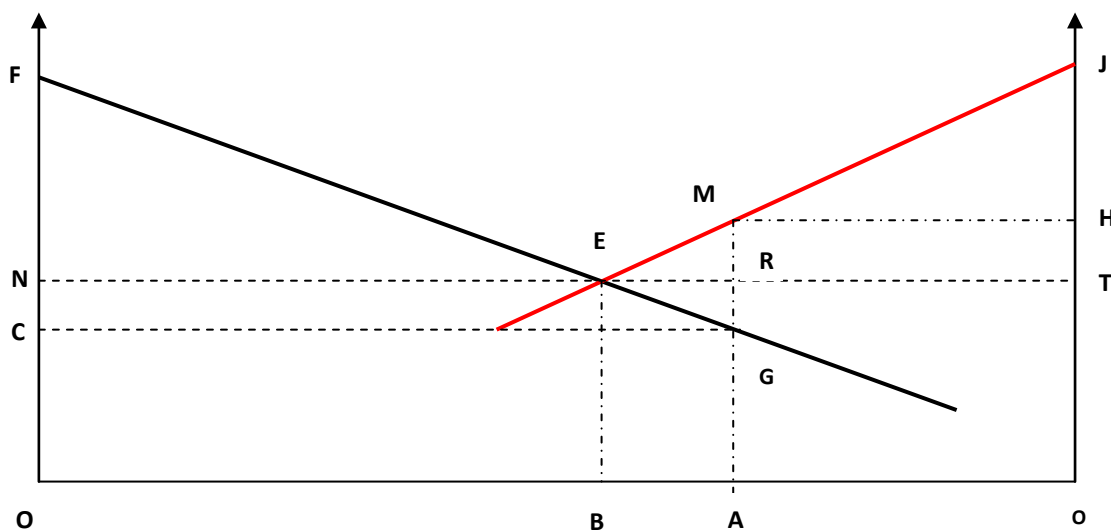
Dans cette section, on va s'intéresser d'une part, aux différents impacts de l'investissement direct étranger, et ce sur la production mondiale, sur les pays hôtes et sur les pays d'origine; et d'autre part, on va aborder la question de la relation entre les flux d'investissement direct étranger et les flux de commerce mondial.

1)- l'effet des IDE sur la production et le bien-être mondial⁵⁰:

En principe, les IDE, et à l'instar de l'ouverture commerciale et de libre échange, ont aussi un impact positif sur la production et le bien être mondial. Mais ils vont aussi influencer sur la distribution du revenu à l'intérieur de chaque pays au profit de certaines catégories et au détriment d'autres.

L'analyse suivante va nous permettre d'illustrer et d'éclaircir cette idée.

Graphes n°05 : L'impact des IDE sur la production et le bien être mondial.



Source : Dominique Salvatore, « Economie internationale », De boeck, 2008, P 453.

Dans le schéma précédent on constate que:

- On a deux pays: le pays (1) à gauche et le pays (2) à droite.
- L'axe horizontal représente le stock du capital à investir dans les deux pays :
OA est le stock existant dans le pays (1).
O'A est le stock existant dans le pays (2).

⁵⁰ Dominique Salvatore, « *Op.cit* », P 453 et 454.

- Les axes verticaux représentent le taux du rendement ou bien de rentabilité des investissements dans chaque pays:

(OF) représente le taux de rentabilité dans le pays (1) et (O'J) représente celui du pays (2).

Pour illustrer l'impact des investissements directs étrangers sur la production et le bien être mondial, on a deux cas à analyser:

Premier cas : l'autarcie (absence des flux d'IDE).

En absence des flux d'investissement direct étranger, et si chaque pays décide d'investir la totalité de son stock au sein de son économie, on observe les effets suivants :

Dans le pays (1) :

Le taux de rentabilité = OC

Le PIB = la surface (O F G A) dont: la part des détenteurs du capital=OCGH

La part des détenteurs d'autres facteurs=CFG

Dans le pays (2) :

Le taux de rentabilité = O'H

Le PIB = la surface (O'J M A) dont:la part des détenteurs du capital= O' H M A.

La part des détenteurs d'autres facteurs= JHM

La production mondiale:elle est représentée par la surface (O F G M J O').

Deuxième cas: mobilité des capitaux.

Ici les capitaux vont se déplacer du pays (1), où sont abondants, vers le pays (2), où ils sont rares et leur taux de rendement est supérieur. Ces flux vont permettre d'égaliser le taux de rendement et de rentabilité entre les deux pays. En effet, ce taux va diminuer dans le pays (2) et augmenter dans le pays (1) et ce jusqu'au point (E) où cet égalisation va avoir lieu.

Ici on constate les effets suivants:

Dans le pays (1) -(investisseur)-:

-Le taux de rentabilité a augmenté en passant de (OC) à (ON).

-Le PIB a augmenté en passant de la surface (OFGA) à la surface (OFRA) dont (OFEB) est produite à l'intérieur du pays et (ABER) est produite à l'étranger grâce aux investissements directs étrangers.

-La part des détenteurs du capital a augmenté en passant de la surface (OCGA) à la surface (ONRA).

-La part des détenteurs d'autres facteurs a diminué en passant de la surface (CFG) à la surface (NFE).

Dans le pays (2) -(hôte) - :

-Le taux de rentabilité a baissé de: (O'H) à (O'T)

-Le PIB a augmenté en passant de la surface (O'AMJ) à la surface (O'AREJ) dont (O'AMJ) est produite grâce aux investisseurs locaux et (ERM) est produite grâce aux investisseurs étrangers.

-La part des détenteurs du capital a baissé en passant de (O'HMA) à (O'TRA).

-La part des détenteurs des autres facteurs a augmenté en passant de la surface (JMH) à la surface (JET).

La production mondiale : elle a augmenté en passant de (OFGMJO') à la surface (OFEJO').

Donc, on constate que les mouvements d'investissements directs étrangers ont permis d'augmenter la production et le bien être mondial de la surface (EMG). Ceci signifie qu'il y a une meilleure allocation des ressources. Mais en même temps, ces flux ont généré une redistribution du revenu qui est profitable aux détenteurs du capital au détriment de détenteurs des autres facteurs dans le pays investisseur, tandis que c'est le contraire qui s'est produit dans le pays hôtes.

2)- Les enjeux et les effets des IDE dans les pays d'origine :

Le sujet des investissements étrangers a pris une place très importante dans les débats entre ceux qui sont pour et ceux qui sont contre, même dans les pays développés et qui sont considérés comme leaders en la matière.

2-1- Argument Pro-IDE : Ces arguments peuvent être résumés ci-dessous:

-Augmentation du bien être et de la production (PIB) du pays: on a pu le voir dans le graphique précédent. Même, si cette augmentation profite aux investisseurs et aux détenteurs du capital au détriment d'autres agents, il faut mettre en place des politiques permettant de récompenser les pertes de ceux-ci au lieu d'appeler à la limitation des sorties d'IDE.

-Meilleure allocation des ressources : les investissements directs étrangers permettent de mieux utiliser les fonds, les capitaux et l'épargne excédentaires des pays développés; En même temps, ils permettent l'extension des capacités de production industriel du pays investisseur et de rapatrier des profits.

-Meilleure compétitivité pour les entreprises: En effet, les IDE et la réputation des firmes multinationales permettent de rejaillir sur les entreprises des pays investisseurs qui vont avoir un accès aisé aux marchés mondiaux grâce à l'image de leurs compatriotes.

2-2- Argument Anti-IDE : ils peuvent être résumés ci après:

-Perte d'emploi: les investissements à l'étranger profitent aux pays étrangers en terme de création d'emploi; Le cas est pire pour les délocalisations, où les firmes multinationales ferment les usines et licencient les travailleurs pour aller s'implanter et créer les postes d'emplois ailleurs.

-Les inégalités entre travailleurs qualifiés et non qualifiés: Certains estiment que les IDE sont le premier responsable de l'essor et de l'amélioration des capacités de production et d'exportation des pays à bas salaires dans les secteurs intensifs en travail non qualifiés. Par conséquent, et selon les prédictions du modèle HOS, les IDE sont désignés comme responsables des difficultés rencontrées par les travailleurs les moins

qualifiés dans les pays développés. Aux Etats-Unis d'Amérique et en Grande Bretagne, l'écart entre les salaires réels des travailleurs qualifiés et non qualifiés ne cesse de se creuser, tandis qu'en France, en Allemagne et en Italie, les inégalités sont observés en terme des chances d'accès à l'emploi⁵¹.

-Effet négatif sur la balance du paiement: les investissements directs étrangers sont considérés comme des prêts sans intérêts et comme des dépenses à l'étranger et à court terme, ils peuvent causer un déficit de la balance des paiements. C'était le cas de l'USA dans années 60, ce qui a amené le gouvernement fédéral à imposer des restrictions sur la sortie d'IDE entre 1965 et 1974.

A long terme, l'effet sur la balance des paiements est ambigu. Il dépend de la rentabilité et de la profitabilité de l'investissement.

-Autres arguments:

- La remise en cause de la supériorité technologique du pays investisseur qui risque d'être rattrapé par les autres pays et du coup il perd son avantage.

- Le contournement des mesures de la politique monétaire où les firmes multinationales peuvent recourir aux systèmes bancaires des autres pays où elles sont implantées puis elles effectuent des mouvements et des transferts financiers intra-filial.

- L'évasion fiscale résultant des pratiques des multinationales qui ont tendance à investir et à faire passer les rentes à l'étranger dans les pays à faible taux d'imposition sur les bénéfices (IBS).

3)- Les enjeux et les effets d'IDE dans les pays hôtes :

A l'instar des pays investisseurs, les IDE sont sujet de débats au niveau des pays hôtes et ce entre ceux les considérant comme nécessaires au développement et ceux les considérants comme menace sur le pays.

3-1-Arguments Pro-IDE:

- **Amélioration du PIB :** Comme on a vu dans le graphique ci-dessus, les IDE permettent de réaliser un gain en terme de production et de bien être et qui va être

⁵¹ Paul Krugman et Maurice Obstfeld, « *Op.cit* », P 172.

partagé entre le pays investisseur et le pays hôte. Mais au niveau de la redistribution des revenus, et contrairement au pays investisseur, ici cette augmentation profite aux détenteurs d'autres facteurs au détriment des investisseurs qui perdent leur rareté et vont être concurrencés par les étrangers. Par ailleurs, une étude récente a montré que, sur 63 pays en développement (1960-2004), l'augmentation des flux d'IDE de 1% engendre une augmentation de 0,3% du PIB⁵².

- **La création de l'emploi** : C'est un effet très important, indiscutable et observé partout dans le monde.

- **Le transfert de la technologie** : La définition de l'IDE et la notion de «contrôle», montrent qu'il ne s'agit pas d'un simple flux financier, mais en plus, il y a un transfert de la technologie, des cadres talentueux de gestion, des pratiques managériales et le marketing, et de la formation. Ce qui va permettre d'améliorer la qualification des travailleurs au niveau des pays hôte.

-**Source de financement**: Pour certains pays qui disposent de potentiel d'investissement et de capacité de production non exploités à cause du manque de l'épargne nationale, les IDE sont la source de financement optimale parce qu'ils ne sont pas générateurs de dettes.

3-2- Arguments Anti-IDE: On peut les résumer ci-dessous:

- **La domination étrangère** : Certains ont des sentiments de méfiance vis-à-vis des IDE, et notamment lorsque ceux-ci prennent la forme d'un rachat d'une entreprise existante. L'argument ici est la crainte des conséquences éventuelles de l'implication des firmes multinationales étrangères dans l'économie nationale. On peut donner l'exemple de Canada où 60% du capital de l'industrie manufacturière est possédé ou contrôlé par des étrangers, dont 40% par l'USA. Même au niveau de l'USA à la fin des années 60, plusieurs inquiétudes sont apparues lorsque le niveau des IDE entrants était très élevé⁵³.

Cette domination peut prendre plusieurs formes :

⁵² Note de réflexion sur: *L'impact des IDE*, ANIMA, 2010, P 3.

⁵³ Dominique Salvatore, « *Op.cit* », P 455 et 456.

-L' abstention d'exports par une filiale locale, vers un pays étranger, considéré comme inamicale par le pays investisseur, comme obligation de se conformer aux lois du pays d'origine prohibant ces exportations.

-Emprunter des fonds à l'étranger pour contourner une politique monétaire restrictive dans le pays hôte.

-L'influence sur les décisions politiques et économiques majeurs.

- Autres arguments Anti-IDE:

- L'atteinte à l'environnement.
- Les IDE peuvent absorber l'épargne et les talents entrepreneuriaux empêchant ainsi la création d'entreprise nationale pouvant contribuer au développement de l'économie.
- L'exploitation irrationnelle des matières premières.
- Les bénéfices du pays hôte peuvent être récompensés par les mesures fiscales et douanières offertes pour attirer les IDE.

4- Les IDE et le commerce extérieur: substituabilité ou complémentarité.

La relation entre les investissements directs étrangers et le commerce extérieur a fait l'objet de plusieurs études où l'interdépendance de ces deux phénomènes a été confirmée. Mais il y a divergence entre ces analyses quant à la relation de substituabilité ou de complémentarité entre les deux phénomènes. Ces études peuvent être scindées en deux catégories:

4-1- La théorie de l'arbitrage financier (thèse de Mendell) :

Cette théorie -(la thèse de Mendell)- se place dans le cadre du modèle H.O.S. Si on a deux pays: nord (N) et sud (S), ayant des dotations factorielles différentes où le capital (K) est abondant au nord qu'au sud. Donc il sera mieux rémunéré au sud qu'au nord. "Supposons que les biens ne circulent pas entre les deux pays à cause d'un ensemble d'obstacle naturels ou mis par les états (droits de douane, obstacles non tarifaire, coûts de transport). En revanche, on admettra que le capital peut se déplacer

librement. Celui ci va s'investir dans le pays qui lui offre la rémunération le plus élevée, donc se déplace du nord vers le sud. Cette délocalisation du capital se substitue au commerce de biens et provoque le rapprochement des niveaux de dotations relatives."⁵⁴

Donc, la théorie de Mendel repose sur un analyse très simple: s'il existe des entraves, cela provoque différences de rémunération du capital entre pays et celui-ci se place dans le pays où il rapporte le plus.

4-2-Les analyses reposant sur le comportement de la firme:

Selon ces analyses, la relation entre IDE et commerce se diffère selon la nature de la firme multinationale (horizontale ou verticale).

-Le modèle horizontal : «Etant donné que le principale objectif des entreprises multinationales horizontales est d'accéder aux marchés étrangers, l'exportation et l'IDE sont deux activités substituables. Les entreprises multinationales opteront pour l'une ou l'autre en fonction de leur rendement relatif, qui dépend notamment du coût de commerce, du coût de l'IDE et des économies d'échelles qu'elles peuvent réaliser en installant des unités de production dans les pays étrangers.»⁵⁵

-Le modèle vertical: Ici l'objectif de la firme est de tirer profit de la différence des dotations factorielles entre pays et elle va "localiser les usines dans différents pays de façon à ce que chacune de ces usines soit spécialisée sur un stade particulier de son processus de production"⁵⁶.

Dans ce modèle, il y a une complémentarité entre IDE et commerce puisque seules certaines phases de la production vont être délocalisées et des flux de commerce intra-firme et inter-filiales vont avoir lieu.

⁵⁴ Bernard Guillochon, « *Economie internationale* », Dunod, 2001, P 104.

⁵⁵ Rapport de l'OCDE sur l'investissement Direct Etranger, juin 2002, P 11.

⁵⁶ Jean Louis Amelon et Jean Marie Cardebat, « *Op.cit* », P 93.

CONCLUSION

Le critère le plus important, qui caractérise les IDE et les distingue des investissements de portefeuille, c'est «la notion du contrôle et de gestion». Les IDE comportent l'idée de contrôler et de gérer le capital investi à l'étranger. Dans ce cadre, les économistes et les organisations internationales, en quantifiant la notion du contrôle, ont donné comme seuil minimal assurant le contrôle, l'acquisition de 10% du capital de l'entreprise ou du projet objet de l'investissement.

Les investissements directs étrangers sont étroitement liés aux stratégies et aux comportements des firmes multinationales; C'est pour cette raison que la quasi-totalité des théories explicatives des IDE, qu'on a évoqué, justifient les investissements directs étrangers par des éléments et des concepts liés à l'environnement des firmes multinationales.

Les investissements directs étrangers ont connu généralement une évolution croissante. La dernière crise financière internationale avait un impact négatif sur l'évolution des flux des investissements directs étrangers mais les choses ont commencé à se redresser.

En fin, on a vu que les investissements directs étrangers ont, généralement, des effets positifs sur les économies d'origine ainsi que sur les économies d'accueil, et ce malgré certaines hypothèses qui tendent à en limiter les retombées positives.

CHAPITRE -02

**Evolution de la
théorie de la
croissance
économique**

INTRODUCTION

La notion de la croissance a toujours été au centre des études et des analyses économiques et a toujours pris une importance assez considérable chez les économistes. Les auteurs classiques ont essayé de chercher les moyens et les politiques permettant à l'Etat de s'enrichir. Shumpéter a essayé de chercher les moyens qui assurent la pérennité de la doctrine capitaliste.

Dans le 19^{ème} siècle, ce sont les keynésiens qui ont proposé une étude de la notion de la croissance. Ils ont construit le modèle d'Harrod-Domar. Les néoclassiques, tout en rejetant les conclusions du modèle précédent ont essayé de chercher les sources de la croissance à long terme. Celui-ci ne peut résulter, selon eux, que grâce au progrès technologique considéré comme exogène dans le modèle de Solow. Puis, ce sont les théoriciens de la croissance endogène qui ont rejeté les conclusions de Solow pour trouver des sources endogènes de la croissance et justifier le différentiel de la croissance.

Dans ce chapitre on va exposer ces différentes théories et ces différents modèles tout en montrant les points forts et les faiblesses pour chacun d'eux.

Section 01 : Présentation de l'analyse de la croissance.

I -Qu'est ce que la croissance économique :

1-Définition :

La croissance économique est «un processus quantitatif qui se traduit par l'augmentation, au cours d'une longue période, d'un indicateur représentatif de richesse d'un pays, le plus souvent le produit intérieur brut en volume (PIB), voire le produit national brut (PNB)»¹.

En 1961, François Perroux a défini la croissance économique comme «l'accroissement durable de la dimension d'une unité économique, simple ou complexe, réalisé dans des changements de structures et éventuellement de systèmes, accompagné de progrès économiques variables»².

La croissance économique n'est pas :

-*L'expansion*, qui est une augmentation conjoncturelle (de courte période) du PIB.

-*Le développement économique*, qui est une évolution des sociétés se traduisant par l'augmentation des revenus réels de la population et une amélioration de ses conditions de vie, en particulier en matière de sécurité, de liberté, d'éducation, de santé.....etc. Dans ce cadre, parfois, il arrive que certains pays réalisent des taux de croissance importantes, de 3 à 5 %, mais sans qu'il y ait un vrai développement économique et ça lorsque la répartition de la richesse défavorise une grande partie de la population.

2-Formes et types de la croissance économique :

Il y a deux types de croissance :

-*Croissance économique extensive*, c'est le cas où l'augmentation de la production est inférieure par rapport à l'augmentation des facteurs de production utilisés.

-*Croissance intensive*, c'est le cas où l'augmentation de la production est plus forte que celle des facteurs de production.

¹ Jean-Marc Huart, « *croissance et développement* », Bréal, 2003, P 12.

² Idem.

Ce résultat peut être généré par l'amélioration de l'efficacité des facteurs de production mesurée par des gains de productivité. Les sources de celle-ci sont diverses mais généralement elles correspondent à la mise en œuvre du progrès technique. Ce dernier peut toucher l'organisation de travail, l'utilisation d'un nouveau procédé de production, d'une nouvelle matière première.....etc.

3-La mesure de la croissance économique :

On a vu que la croissance économique représente la variation du PIB d'une année à l'autre, donc mesurer la croissance économique veut dire : mesurer le PIB.

a-Définition du PIB :

«Le produit intérieur brut (PIB) est la valeur des biens et services produits dans une économie au cours d'une période donnée (en général l'année). Il peut être mesuré selon trois optiques différentes mais complémentaires, celles de la production, du revenu et de la dépense. Il comporte une composante marchande et une seconde qui ne l'est pas. Son évaluation peut se faire à prix courant ou à prix constant »¹.

« Le produit intérieur brut (PIB) est la valeur totale de tous les biens et services finaux produits dans une économie sur une période donnée, habituellement une année »².

b-Le calcul du PIB :

Il y a trois méthodes de calcul du PIB :

-La valeur ajoutée : $PIB = \sum VA$.

-Emploi-ressource : $PIB + import = C + I + G + Export$ où :

(C) représente la consommation finale.

(I) représente l'investissement.

(G) représente la consommation gouvernementale.

(Import et Export) représentent respectivement les importations et les exportations.

-Les revenus : $PIB = \text{les salaires} + \text{les intérêts} + \text{les bénéfices} + \text{les rentes}$.

¹Bernard Bernier et Yves Simon, « *Initiation à la macro-économie* », Dunod, 2007, P 32

²Paul Krugman et Robin Wells « *Macro-économie* », De boeck, 2010, P 322.

c- Les limites du calcul du PIB :

La vraie question qui se pose ici est la suivante : Est-ce que le PIB est un indicateur qui mesure les richesses effectivement créés dans une économie?

Dans ce cadre, certains nombres de richesses ne sont pas pris en compte dans le PIB, et il s'agit notamment des cas suivants :

-Les travaux ménagés effectués par les membres d'une famille ne sont pas pris en compte, mais si les mêmes travaux sont effectués par des employés salariés, ils seront pris en considération lors du calcul de la production nationale¹.

-Les activités illégales, bien qu'elles emploient un nombre considérable et où circulent des sommes d'argent faramineuses, elles ne sont pas prises en compte par les appareils statistiques des Etats. Il s'agit notamment des activités en noire et du trafic de drogue et des armes.

-Les services et les activités non marchandes effectuées par les administrations publiques ne sont pas pris en compte, lors du calcul du PIB, à partir de leurs prix de ventes, alors ils le sont à partir de leurs couts de production.

-Les externalités ne sont pas prises en compte lors du calcul du PIB. Les externalités positives vont augmenter artificiellement le PIB. D'autre part, alors que les activités polluantes (externalités négatives) comptent positivement dans le calcul du PIB, les dépenses médicales qu'elles induisent, par ses effets négatifs sur la santé, contribuent à la surestimation du PIB².

II-Les premières analyses de la croissance :

Le phénomène de la croissance économique a toujours pris une importance considérable. Dès la révolution industrielle, les auteurs classiques ont essayé, à travers leurs essais, de comprendre ce phénomène en cherchant les modalités permettant à l'Etat de s'enrichir. Puis Schumpeter, à travers ses recherches sur l'innovation, a essayé de rechercher les éléments permettant le maintien de la machine capitalistique.

¹ Dwight H-Perkins et autres, « *Economie de développement* », De Boeck, 2008, P 54

² Idem, P 55.

1-L'école classique et la croissance :

1-1-Adam Smith et la division du travail :

Pour Adam Smith, « c'est la division du travail, dans le cadre des industries, qui est à l'origine de la croissance, grâce à la hausse de la productivité. De plus, la célèbre main invisible –le marché- guide l'investissement vers les investissements les plus rentables, entraînant ainsi l'accroissement des emplois et des richesses »¹.

Donc, Smith a une vision optimiste sur la croissance en la considérant illimitée. Pour lui, c'est la division du travail qui est l'élément clé de la croissance, « c'est essentiellement, à partir de l'observation d'une manufacture d'épingles qu'il va bâtir sa théorie de la division du travail. De la division du travail découlent tant d'avantages qui permettent d'augmenter les performances de l'industrie et les rendements. Néanmoins, Smith indique que la division du travail est limitée par la taille du marché, elle même reposant sur la physionomie du transport »².

Selon Smith donc, la croissance économique repose sur le degré de la division du travail. Celui-ci est fortement lié à la taille du marché, qui elle-même, est liée d'une part à la physionomie du transport, et d'autre part, au degré d'implication du pays dans le commerce international qui est un autre forme d'extension du marché.

1-2-L'analyse ricardienne :

Contrairement à Adam Smith, Ricardo avait une analyse pessimiste de la croissance économique. Pour lui, l'économie tend vers l'état stationnaire où il n'y aura plus de croissance économique.

Le raisonnement de Ricardo peut être présenté à travers les points suivants :

1-2-1- Le réinvestissement des profits moteurs de la croissance :

Dans ses études relatives à la distribution du revenu, Ricardo considère celui-ci réparti comme suit :

*Les salaires, qui représentent la rémunération des travailleurs.

¹Jacques Brasseul, « *Initiation à l'économie de développement* », Armand colin, 1989, P 41

²Jean-Marc Huart, « *Op.cit* », Bréal, 2003, P 43.

*Les rentes, qui représentent la rémunération des propriétaires terriens.

*Les profits, qui représentent la rémunération des capitalistes et des entrepreneurs.

Pour Ricardo, c'est seulement la dernière classe qui est à l'origine de la croissance économique et il faut toujours mettre en place des politiques de distribution permettant d'augmenter les profits au détriment des salaires et des rentes.

1-2-2- Le rendement décroissant et l'état stationnaire :

David Ricardo « part de l'observation de deux faits importants : les couts de productions croissants dans l'agriculture et le protectionnisme agraire en Angleterre. Ces deux faits, explique t-il, au renchérissement du cout de la vie et exerce une pression puissante à la hausse des salaires. Cette pression se justifie par la part prépondérante du pain -40 à 60%- dans la consommation ouvrière »¹.

En faite, l'augmentation de la population nécessite une augmentation de la production agricole. Mais les nouvelles terres mises en culture sont soumises aux rendements décroissants parce que ces terres sont de moins en moins fertiles. Le cout de production, et donc le prix des denrées alimentaires augmentent. Par conséquent, les rentes augmentent, et les salaires vont augmenter aussi, parce qu'ils sont fixés au niveau de subsistance. « En conséquence, les profits diminuent ce qui nuit au processus d'accumulation du capital et à la croissance »².

1-2-3- La théorie des avantages comparatifs :

Pour pouvoir éviter et pallier l'état stationnaire, Ricardo préconise l'ouverture des frontières qui induit une spécialisation des pays dans les productions pour lesquelles ils disposent d'un avantage relatif tout en présentant l'exemple célèbre de l'Angleterre et du Portugal pour la production du drap et du vin.

A partir de cette théorie, Ricardo a essayé de montrer que les échanges internationaux réalisés dans le cadre du libre échange, permettent de repousser les limites de la croissance.

¹M.E. Benissad, « *Théories et politiques de développement économique* », S.N d'imprimerie et de distribution, 1974, P 18.

²Jean-Marc Huart, « *Op.cit* », Bréal, 2003, P 44.

1-3-L'analyse Malthusienne :

Comme David Ricardo, Malthus a aussi un raisonnement pessimiste de la croissance économique puisqu'il considère que « l'écart croissant entre population et subsistances mènerait à la surpopulation et aux famines »¹.

Pour Malthus, « l'accroissement de la population se heurte aux rendements décroissants et doit être découragés car les nouvelles terres sont moins fertiles. Sa théorie de la population envisage une croissance exponentielle de la population (1,2,4,8,16,32.....) mais seulement arithmétique des ressources (1,2,3,4,5,6.....). En conséquence, il faut supprimer les aides qui incitent les femmes à la fécondité »².

Cette différence entre les taux de croissance des subsistances et de la population, entraîne de graves crises de famine, qui rétablissent, à court terme, le rapport entre la population et les subsistances avant que l'écart entre les deux taux de croissance ne provoquent de nouvelles crises.

2-L'analyse Schumpétérienne :

Contrairement aux classiques, Schumpeter considère que le fondement du développement –et de la croissance- n'est pas l'accumulation de nouveaux capitaux, mais c'est l'innovation qui est au centre du processus de développement et de la croissance³.

Dans ce cadre, il a insisté que le garant de l'évolution et de la croissance n'est pas le capitaliste mais c'est l'entrepreneur. Ainsi, « le personnage central est l'entrepreneur-innovateur qui provoque un processus de destruction créatrice, il est motivé par le profit, c'est-à-dire, le gain provisoire échoit à l'innovateur. En modifiant brutalement, production ou commercialisation, il se taille un monopole, mais cet avantage est provisoire car ses concurrents vont bientôt l'imiter »⁴.

Les innovations se caractérisent par l'introduction de nouveaux produits ou de nouvelles méthodes de production, la conquête d'une nouvelle source de matières

¹ Jacques Brasseul, « *Op.cit* », P 41.

² Jean Pierre Delas, « *Economie contemporaine* », Ellipses, 2001, P 179.

³ Gérard Azoulay, « *Les théories de développement: du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités* », Didact Economie, 2002, P 76 et 77.

⁴ Jean Pierre Delas, « *Op.cit* », Ellipses, 2001, P 186.

premières, l'ouverture d'un débouché nouveau ou la réalisation d'une nouvelle organisation en s'offrant une situation de monopole¹.

En outre, Schumpeter croit que les innovations ne sont introduites qu'à certains moments de l'histoire et qu'elles s'accompagnent de l'arrivée d'hommes nouveaux à la direction des affaires. Les éléments précités permettent à Schumpeter de considérer que les innovations tendent à apparaître en grappes².

Cette discontinuité amène une croissance cyclique sur le long terme. Ainsi, Schumpeter s'est intéressé à l'étude des cycles et il prétend qu'il y a «un schéma à trois cycles comprenant les cycles Kondratieffs, Juglar et Kitchin, pour lesquels il propose les ordres de grandeurs suivants : 60 ans, 10 ans et 40 mois»³.

Mais Schumpeter termine son analyse avec une vision pessimiste sur la croissance, « car si l'innovateur, par les risques qu'il prend, est le moteur du système et que cette capacité est permise par une situation de monopole, la croissance des entreprises amène une disparition progressive de l'entrepreneur-innovateur. La propriété connaît une évaporation de sa substance et on tend vers un régime socialiste»⁴.

¹ Idem.

² Jean Arrow, « *Les théories de la croissance* », Edition du Seuil, 1999, P 29.

³ Idem, P 30.

⁴ Jean Marc Huart, « Croissance et développement », Bréal, 2003, P 47.

Section 02: le modèle keynésien de la croissance d'Harrod et Domar.

1-Présentation du modèle :

Ce modèle est né d'une reformulation de la théorie keynésienne dans les années 1940. Il repose sur une réflexion assez pessimiste sur les possibilités d'une croissance équilibrée de plein emploi. En effet, ces deux économistes ont essayé de répondre à la question suivante :

Dans quelles circonstances une économie peut elle avoir une croissance régulière et équilibrée tout en assurant le plein emploi?¹

-Hypothèses et fonctions de base :

**la fonction de production à coefficient fixe :*

Généralement, les fonctions de production, sur le plan micro-économique, «sont fréquemment dérivées de normes techniques qui relient des quantités données d'intrants matériels à la quantité de production matérielle susceptible d'être produite au moyen de ces intrants. A l'échelle national ou de l'ensemble de l'économie, les fonctions de production décrivent les rapports qui relient la taille de la population active total d'un pays et la valeur de ses réserves de capital au niveau du produit intérieur brut de ce pays»².

Généralement la fonction de production s'écrit comme suit :

$$Y = F(K, L)$$

Où : Y représente le niveau de production c'est-à-dire le PIB.

K représente le niveau du stock du capital.

L représente le niveau de la main d'œuvre.

Dans le modèle Harrod et Domar, on a supposé une fonction de production à coefficient fixe et à rendement d'échelle constant. En outre, cette fonction a une forme très précise, dans laquelle la production est une fonction linéaire du capital³.

¹ Frédéric Toulon, « *Croissance, crises et développement* », Collection Major, 2001, P 111.

² Dewight H-Perkins et autres, « *Economie de développement* », De boeck, 2008, P 136.

³ Idem, P141.

Donc la fonction de production se définit comme suit :

$$Y = (1/v) K$$

Ce qui veut dire que : $v = Y/K$(1).

Où : Y représente le niveau de production (PIB).

K le niveau du stock du capital.

Quant à (v), est une constante, appelée le coefficient du capital et elle mesure la productivité du capital ou de l'investissement.

«Le coefficient du capital nous donne une indication sur l'intensité du capital dans le processus de production. Dans le modèle de croissance de base, ce ratio varie suivant les pays pour deux raisons : soit les pays recourent à des techniques différentes pour produire le même bien, soit ils produisent une autre combinaison de biens. Là où des exploitants agricoles produisent du maïs à l'aide de tracteurs, le coefficient du capital sera nettement plus élevé que dans les pays où les agriculteurs font appel à un grand nombre de travailleurs utilisant des houes et d'autres outils à main. En même temps, dans les pays qui produisent une proportion accrue de bien à forte intensité de capital (c'est-à-dire de biens qui nécessitent une part relativement accrue de biens d'équipements : automobiles, pétrochimiques et acier par exemple). v est plus élevée que dans ceux qui produisent des biens à forte intensité de travail (tel que textile, agriculture de base et chaussures). En pratique, à mesure que les économistes s'éloignent du (v) du modèle pour le mesurer effectivement dans le monde réel, le coefficient de capital observé peut également varier pour une troisième raison : des différences d'efficacité. La mesure d'un (v) plus élevé peut indiquer une production moins efficace, quand l'exploitation du capital n'est pas aussi productive que possible. Une usine comptant beaucoup de machines inutilisées et dont les processus de production sont mal organisés, a un coefficient de capital plus élevé qu'une usine dont la gestion est plus efficace»¹.

En introduisant la lettre grecque (Δ), qui exprime la différence, sur l'équation (1) on obtient:

¹ Idem, P 142.

$$\Delta Y = \Delta K/v \dots \dots \dots (2)$$

Le taux de croissance (g), est égal à l'augmentation de la production divisée par le montant de celle-ci. Donc en divisant les deux parties de l'équation (2) on obtient:

$$g = \Delta Y/Y = \Delta K/(Y v) \dots \dots \dots (3).$$

Mais d'autre part, on sait que: $\Delta K = s Y - d K \dots \dots \dots (4).$

Où: (ΔK) représente le changement des réserves du capital.

(s) représente le taux d'épargne et (s Y) représente le taux d'épargne nationale.

(d) représente le taux de dépréciation du capital (l'amortissement).

En remplaçant (ΔK) dans l'équation n°(3) on aura le rapport fondamental Harrod-Domar pour une économie:

$$g = (s/v) - d \dots \dots \dots (5).$$

2-les conclusions du modèle:

2-1- la source de la croissance:

L'équation n°5, "montre que le capital créé par les investissements est le principal facteur explicatif de la croissance. Ces investissements dépendent eux même de l'épargne des ménages qui en assurent le financement, ainsi dépend en grande partie de la répartition des revenus entre les groupes sociaux.

On voit donc que si, dans un pays, l'épargne nationale est insuffisante, le taux de croissance de la production peut être stimulé par des transferts de capitaux (aides ou prêts)"¹.

Cette formule d'Harrod et Domar nous offre deux possibilités en matière de développement économique: soit les pouvoirs publics se donnent un taux d'épargne et d'investissement, auquel cas l'équation n°5 leur indique le taux de croissance qu'il est

¹ Frédéric Toulon, « *Croissance, crises et développement* », Collection Major, 2001, P 112.

possible d'obtenir, soit ils se fixent un objectif de croissance, auquel cas cette équation leur montre les niveaux d'épargne et d'investissement nécessaire pour l'atteindre¹.

2-2- la régularité de la croissance:

Le modèle de croissance Harrod-Domar, nous montre clairement que les chances d'obtenir une croissance équilibrée, qui assure le plein emploi, sont très faibles. Voici l'explication²:

On suppose que la population active augmente au même rythme que la population au taux "n".

Le modèle suppose que le coefficient du capital est fixe, ce qui veut dire que le ratio K/Y est fixe. Ceci signifie que les réserves du capital doivent augmenter, comme la production, au taux (g), pour que le coefficient reste stable et constant dans la durée.

Dès lors, les réserves de capital et le nombre des actifs ne peuvent progresser au même rythme que si (n) se révèle égal à (g), ce qui se produit seulement quand:

$$n=g=(s/v)-d.$$

Mais aucune raison particulière ne permet de croire que la population augmentera à ce rythme.

Selon ce modèle, l'économie demeure en équilibre tout en assurant le plein emploi dans le seul cas très particulier où le travail, le capital et la production progressent tous au taux (g).

D'une part, si (n) est supérieure à (g), le taux d'épargne n'est pas assez suffisant pour financer de nouveaux investissements permettant d'employer tous les nouveaux travailleurs, ce qui signifie l'augmentation du chômage.

D'autre part, si (g) ou ((s/v)-d) est supérieur à (n), les réserves de capital augmentent plus vite que la population active. Ce qui veut dire que le nombre de travailleurs est insuffisant pour faire fonctionner toutes les machines et pour relancer

¹ Idem, P 112.

² Dwight H-Perkins et autres, « *Op.cit* », De boeck, 2008, P 144 et 145.

les nouveaux projets et les nouveaux investissements. Donc, la production sera entravée par le nombre de travailleurs disponibles et le taux de croissance réel ne sera pas (g) mais il va diminuer à (n).

Donc il faut que: $g = (s/v) - d = n$, pour que l'économie soit équilibrée et assurant le plein emploi. On a donné à cette caractéristique du modèle Harrod-Domar le nom de problème du "*fil du rasoir*". Tant que $g=n$, l'économie demeure en équilibre, mais dès que les réserves du capital ou que la population active connaissent une croissance plus rapide que l'autre, l'économie souffre d'instabilité et on aura un sous emploi du capital ou du travail, ce qui veut dire que "l'intervention de l'Etat est ainsi, dans la pure tradition keynésienne, justifiée comme un élément correctif de la situation"¹.

3-les critiques et les faiblesses du modèle:

Ce modèle a fait l'objet de quelques critiques qu'on peut les résumer ci-après:²

3-1- Hypothèses rigides:

Ce modèle suppose la fixité des ratios: capital/production, travail/production et capital/travail. Cette fixité peut être juste pendant de courte période ou dans des circonstances extrêmement particulières mais elle n'est pas toujours raisonnable sur le long terme. En effet, chacun de ces coefficients varie d'un pays à autre et du temps à autre pour le même pays.

3-2-La non substitution des facteurs de production:

D'une part, le modèle Harrod-Domar suppose une fonction de production à coefficient fixe. Cela veut dire que les marges de manœuvres des responsables et des directeurs d'usines de recruter de nouveaux travailleurs ou d'acquérir de nouvelles machines ou de nouveaux équipements, pour accroître la production, sont très limités. D'autre part, l'hypothèse précitée signifie qu'aucune substitution entre le capital et le travail n'est possible dans le processus de production; mais dans le monde réel, une certaine substitution entre le travail et le capital est possible dans la quasi-totalité des processus de production.

¹Jean Marc Huart, « *Op.cit* », P 48.

² Voir: Dwight H-Perkins et autres, « *Economie de développement* », De boeck, 2008, P 145, 147 et 148.

3-3- l'ignorance du rôle du progrès technique:

Ce modèle ne prend pas en considération le rôle important du progrès technique. En effet, la majorité des économistes s'accordent pour dire que le progrès technologique et l'évolution technique ont un rôle central dans la croissance et le développement à long terme et ce via la contribution à l'accroissement de la productivité de tous les facteurs de production.

D'autre part, "à la fin des années 1950, Evsey Domar exprimera de sérieux doutes sur son propre modèle, en soulignant qu'au départ, celui-ci était conçu pour étudier des problèmes d'emploi dans les économies avancées plutôt que la croissance en tant que telle et que sa rigidité excessive le privait d'utilité pour expliquer la croissance à long terme"¹.

4-Le prolongement: le modèle de Kaldor.

Kaldor propose un modèle de croissance équilibrée, complétant le modèle Harrod-Domar, en tenant compte de la répartition du revenu entre les salaires (W) et les profits (P).

"Cette présentation offre notamment de desserrer l'une des plus fortes contraintes du modèle précédent: celle de la constance de la propension marginale à épargner "s". En fait, les comportements de consommation et d'épargne ne sont pas supposés susceptibles d'évoluer dans ce modèle. Mais des répartitions différentes du produit global entre salaires et profits conduisent à des valeurs différentes de la propension (macro-économique) à épargner qui apparaît comme une moyenne pondérée des propensions à épargner des salariés d'une part et des non salariés d'autre part"².

Donc on a: $Y = W + P$.

Par ailleurs, Kaldor suppose que:

-les salariés ont une propension à épargner (b) où $0 < b < 1$.

-les non salariés ont une propension à épargner (a) où $0 < a < 1$.

¹ Idem, P 148.

² Roland Granier, « *Croissance et cycle: l'économie en mouvement* », Ellipses, 1995, P 208.

-et : $0 < b < a < 1$.

$$\text{Donc: } S = s Y = a P + b W$$

$$\text{Alors on aura: } S/Y = s = a (P/Y) + b (W/Y) \dots \dots \dots (1)$$

L'équation (1) montre que: sans modifier (a) et (b), qui reflètent le comportement des agents, la propension globale à épargner (s) peut être modifiée en variant la part relative des salaires et des profits dans le produit total (Y), c'est-à-dire, P/Y et W/Y.

$$\text{D'autre part, on a: } Y = W + P \quad \text{et donc: } W = Y - P.$$

$$\text{Donc l'équation (1) devient: } s = a (P/Y) + b((Y-P)/Y)$$

$$s = b + (a-b) (P/Y) \dots \dots \dots (2)$$

En outre on a:

$p = P/K$, qui est le taux de rendement du capital ou le taux de profit.

$v = K/Y$, qui est le coefficient du capital, supposé constant par Kaldor comme Harrod et Domar.

$$\text{Donc: } P/Y = (P/K) (K/Y) = p v.$$

Selon l'équation (2): la propension globale à épargner (s) dépend essentiellement de la part des profits dans le revenu (P/Y). Ce dernier est, lui-même, dépendant d'une variable exogène qui est le taux de profit (p)¹.

-Conditions de la croissance équilibrée du plein emploi:

Selon le modèle Harrod-Domar, pour qu'il y ait une croissance équilibrée de plein emploi, il faut que: $g = (s/v) - d = n$.

Ici on suppose que: $d = 0$.

$$\text{Donc: } g = n = s/v \text{ et donc: } g = n = (b + (a-b) (P/Y)) (1/v).$$

$$\text{Et on a: } P/Y = p v$$

¹ Idem, P 209.

Donc: $g = n = (b/v) + (a - b) p$ (l'équation de la croissance régulière).

Mais (a), (b) et (v) sont des paramètres constants. Donc le taux de croissance dépend de (p) qui est le taux de rendement du capital.

-Variation de (p) et de (g):

En effet, (p), et par conséquent (g), dans certaines limites.

On a: $v = K/Y$ et donc: $Y = K/v$.

Et: $Y = W + P$ et donc: $0 < P < Y$

donc: $0 < P < K/v$

donc: $0 < P/K < 1/v$

donc: $0 \leq p \leq 1/v$

alors on peut conclure que: (p) varie dans l'intervalle (0,1/v).

en outre : $g = n = (b/v) + (a-b) p$

-si $p = 0$ on aura: $g = b/v$.

-si $p = 1/v$ on aura: $g = a/v$.

donc: $b/v \leq g = n \leq a/v$.

donc selon le modèle de Kaldor, le taux de croissance équilibrée de plein emploi est compris entre: b/v et a/v .

Section 03: L'analyse néoclassique de la croissance: modèle de SOLOW

1-Présentation du modèle de basse:

Le modèle néoclassique de SOLOW offre la possibilité de comprendre comment la croissance du stock du capital, de la population et du progrès techniques interagissent. Il détermine des situations de référence pour l'analyse du comportement d'une économie dans le long terme.

Ici on va s'intéresser à deux choses essentielles : l'équilibre stationnaire et la règle d'or.

1-1- L'équilibre stationnaire:

-Offre et fonction de production :

La fonction de production est de la forme :

$$Y = F(K, L).$$

(Y) est le niveau de production obtenu grâce à la combinaison du stock du capital « k » et de niveau d'emploi « L ».

On admet que la fonction de production « F » est homogène de degré 1, ce qui veut dire qu'il y a des rendements d'échelle constants.

Autrement dit si « k » et « L » sont multipliés par « λ », alors « y » est aussi multiplié par « λ »¹.

Maintenant on va transformer la fonction de production précédente pour exprimer les variables par travailleurs et ce en divisant ses termes par « L ».

Donc on a : $Y = F(K, L)$ et on aura: $Y/L = F(k/L, L/L) = F(K/L, 1)$.

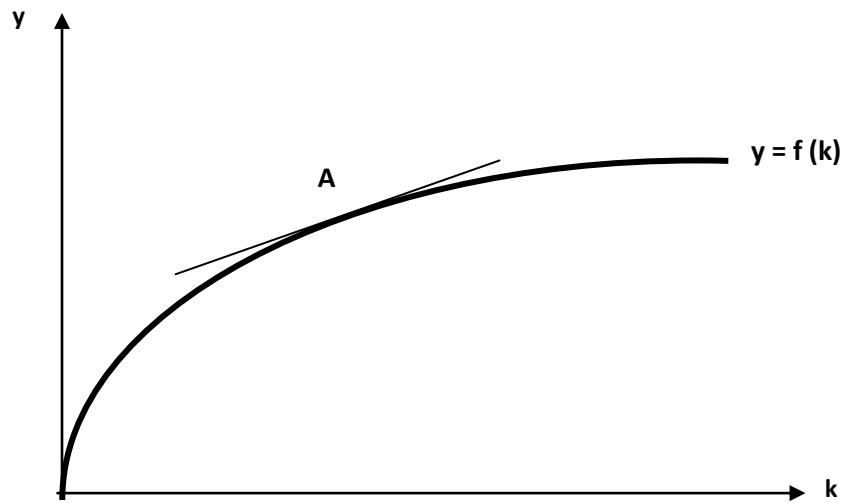
On va mettre $y = Y/L$ et $k = K/L$ -(avec des signes en miniscule)-.

Donc on aura: $y = f(k)$(1)

¹Michel Dévoluy, « *Théories macroéconomiques : fondements et controverses* », Armand colin, 1998, P 145.

Le graphique ci-dessous présente notre fonction de production (1).

Graphique n°06 : La fonction de production néoclassique.



Source : cours du professeur H. Benbayer, «la nouvelle théorie de la croissance», 1^{ère} année magister 2009-2010

D'une part, on constate que la pente de la fonction de production est positive et décroissante, ce qui veut dire que la productivité marginale du capital (Pmk) est positive et décroissante.

D'autre part, la pente de la tangence est « A » exprime la productivité marginale du capital (Pmk).

-Demande et fonction de consommation:

Comme le coté offre, on va continuer de raisonner « par tête » c'est-à-dire utiliser les variables exprimées par travailleur.

Alors :

$c = C/L$ représente la consommation par travailleur.

$i = I/L$ représente l'investissement par travailleur.

Donc la demande globale s'écrit : $y = c + i \dots\dots\dots(2)$. -(signe en miniscule)-

Par ailleurs, le modèle suppose que la fonction de consommation est keynésienne et elle a la forme suivante :

$c = (1-s)y$ où (s) est la propension marginale à épargner avec $0 \leq s \leq 1$

Donc la fonction (2) devient: $y = c + i = (1-s)y + i$

Et donc on aura: $s y = i \dots\dots\dots(3)$.

A partir des équations (1) et (3) on peut écrire :

$$i = s f(k) \dots\dots\dots(4)$$

L'équation 4 indique que l'investissement par travailleur doit être égal à l'épargne par travailleur.

En effet, l'investissement a deux rôles: renouveler et augmenter le stock de capital existant. Si θ est le taux de dépréciation du capital, dans une période donnée, alors la dépréciation totale (d) est $d = \theta K$.

Et si « Δk » est variation nette du stock du capital, au total on aura:

$$i = d + \Delta k \text{ et donc } \Delta k = i - d.$$

Par conséquent on aura: $\Delta k = i - \theta K \dots\dots\dots(5)$.

À partir des équations (4) et(5) on peut écrire : $\Delta k = s f(k) - \theta K \dots\dots\dots(6)$

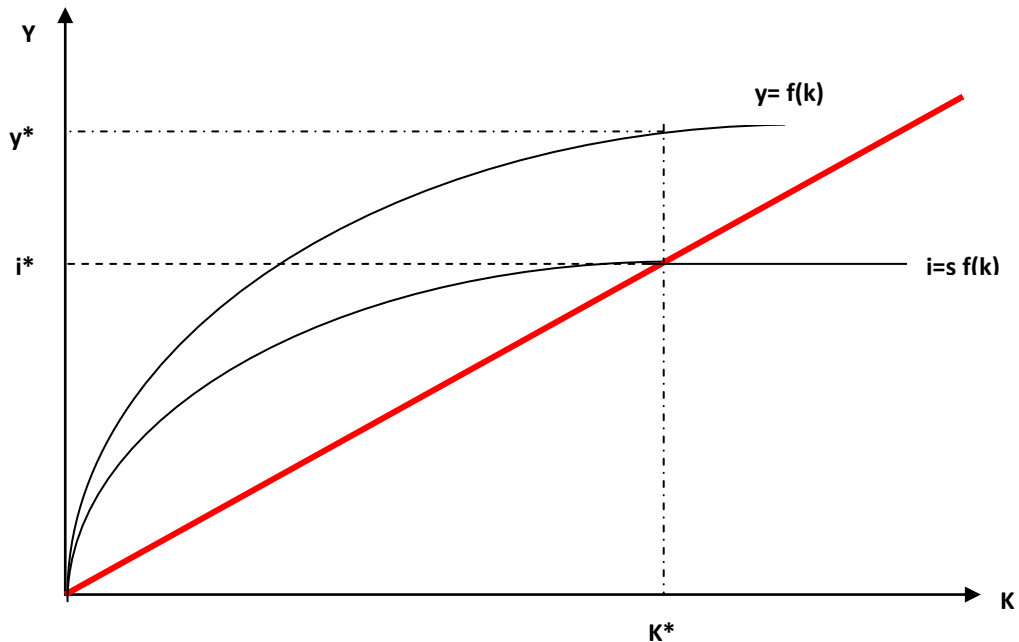
-Les équations de l'équilibre stationnaire :

L'état stationnaire est obtenue lorsqu'on atteint le niveau de capital (k^*) pour lequel le stock de capital ne se change pas, c'est-à-dire : $\Delta k = 0$.

$$\text{Et ici : } \Delta k = 0, \text{ donc: } i^* = s f(k^*) = \theta K^*$$

L'idée de l'équilibre stationnaire peut être expliquée à partir du graphique suivant :

Graphe n°07 : L'équilibre stationnaire.



Source : cours du professeur H. Benbayer, «la nouvelle théorie de la croissance», 1^{ère} année magister 2009-2010

Alors :

-lorsque $K < K^*$, on a une accumulation nette de capital: $\Delta K > 0$.

-lorsque $K > K^*$, on a un désaccumulation nette du capital: $\Delta K < 0$

-Lorsque $K = K^*$ on a $\Delta K = 0$, ici les capacités de l'économie sont au maximum et l'investissement ne sert qu'à compenser la dépréciation du capital, on appelle ça l'équilibre stationnaire qui est l'équilibre de long terme vers lequel l'économie ira naturellement¹.

Si l'économie se trouve à droite ou à gauche du point « k^* », la flexibilité des facteurs doit assurer la convergence vers k^* .²

Donc si F , L , S et θ sont connus, l'économie tend vers un volume de capital par tête (K^*) quelque soit le niveau du capital de départ et c'est à partir de ce raisonnement qu'on peut aborder l'idée de convergence des économies qu'on va la voir ultérieurement.

¹ Idem, P 147.

² Michelle de Mourgues, « *Macroéconomie monétaire* », Economica 2000, P 603.

Lorsque l'un des paramètres F , L , S et θ change, alors l'équilibre stationnaire va se déplacer.

1-2- La règle d'or du stock du capital:

En effet, cette règle a été développée par l'économiste : Edmund Phelps, qui, dans *American Economic Review* N° 51 (Septembre 1961), a publié un article intitulé « The Golden Rule of Accumulation », dont il a utilisé le modèle de SOLOW pour déterminer le niveau d'accumulation du capital optimal en termes de bien être économique.

En effet, la règle d'or correspond au choix de "l'état stationnaire qui induit le niveau maximal de consommation possible"¹.

Comment on peut retrouver cette consommation ?

On a $y = c + i$ et donc: $c = y - i$

Et on a: $y = f(k)$ et $i = s f(k)$.

A l'état stationnaire on a : $K=K^*$ qui est le stock du capital stationnaire

Donc : $y^* = f(k^*)$

Et $i^* = s f(k^*) = \theta k^*$.

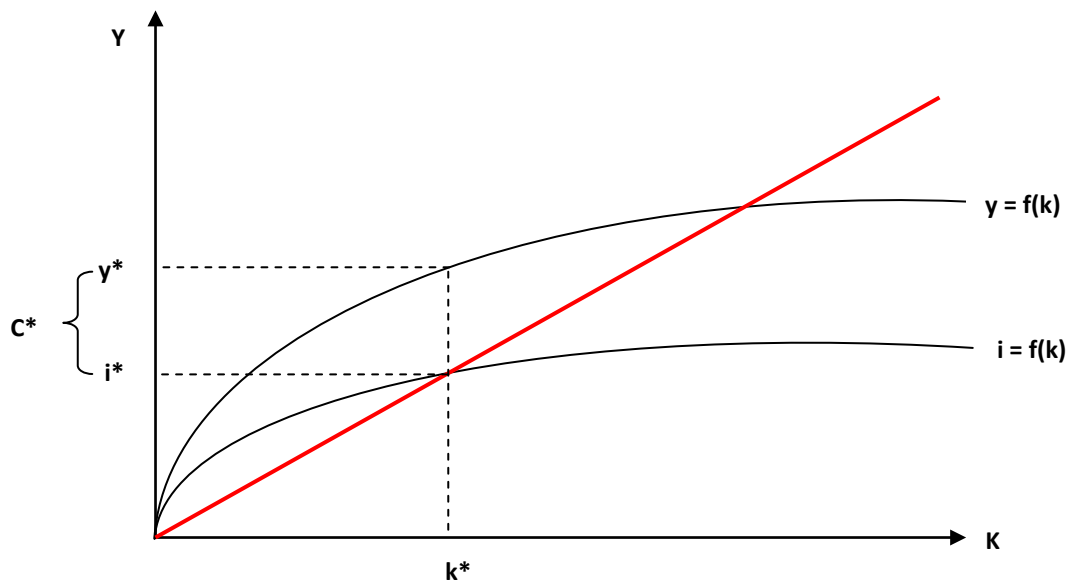
Par conséquent : $c^* = y^* - i$

alors on aura: $c^* = f(K^*) - \theta k^*$

Le graphique suivant nous permet d'identifier les conditions de la règle d'or.

¹ Gregory N Mankwin, « *Macroeconomie* », De boek, 2003, P 226.

Graphique n°08 : Les conditions de la règle d'or du stock du capital.



Source : cours du professeur H. Benbayer, «la nouvelle théorie de la croissance», 1^{ère} année magister 2009-2010

Donc la consommation stationnaire est l'écart entre la production et l'amortissement.

Cette figure montre qu'il existe un niveau donné du stock de capital qui maximise la consommation; À ce niveau là on constate que la tangente de la fonction de production et la fonction de l'amortissement ont la même pente.

Alors : $y' = f'(k) = d'(K)$ et par conséquent : $Pmk = \theta$.

Donc la condition de la règle d'or correspond à l'égalité entre la productivité marginale du capital et le taux d'amortissement de celui-ci.

2-Les modifications exogènes de la trajectoire de la croissance:

Le modèle de SOLOW démontre comment l'économie va inéluctablement vers un état stationnaire et pour éviter ça et assurer une croissance persistante, il faut admettre que des sources exogènes modifient la trajectoire de la croissance, c'est-à-dire il faut introduire d'autre sources supplémentaires de la croissance en l'occurrence : la croissance démographique et le progrès technologique¹.

¹ Idem, P 235.

2-1- L'augmentation exogène de la population:

La croissance démographique entraîne une baisse du capital par travailleur et ce, toutes choses restant égales par ailleurs.

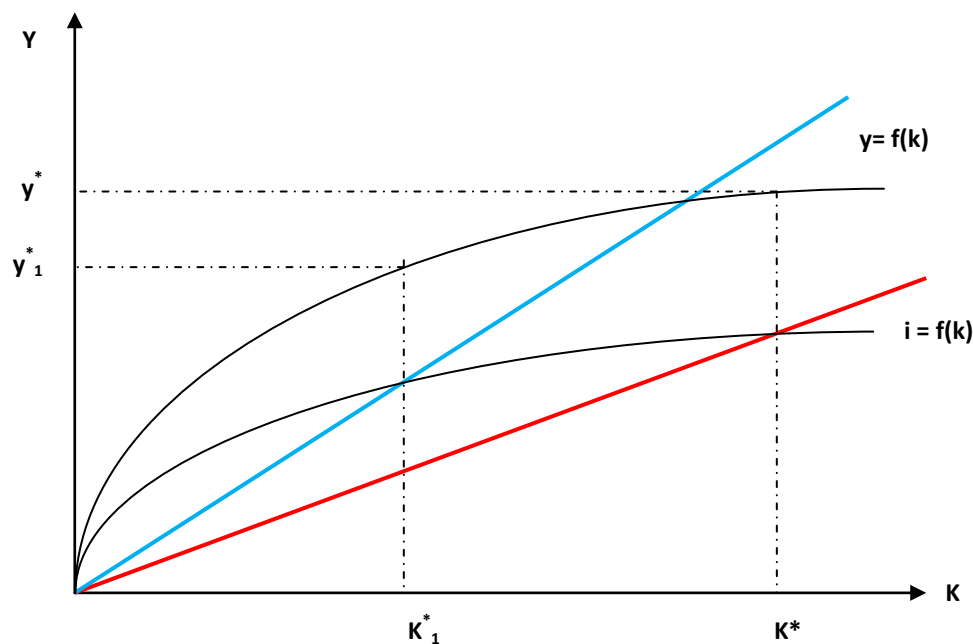
On suppose que la population augmente à un taux(n), donc la variation du stock de capital, en l'occurrence l'équation (6) devient:

$$\Delta k = s f(k) - (\theta + n)K.$$

Ici le taux de dépréciation du capital devient: $d = \theta + n$.

Graphiquement, le modèle de SOLOW devient:

Graphique n°09 : L'introduction de la population dans le modèle de Solow.



Source : cours du professeur H. Benbayer, «la nouvelle théorie de la croissance», 1^{ère} année magister 2009-2010

Donc le nouvel équilibre stationnaire correspond au point où: $s f(k) = (\theta+n) K$

et ici on remarque que: $K^{*1} < K^*$ et $Y^{*1} < Y^*$.

Donc la croissance démographique induit la diminution du niveau du stock du capital par tête.

La règle d'or correspond au volume du capital « k » pour lequel:

$$Pmk = \theta + n.$$

2-2- L'introduction du progrès technologique:

Dans la pratique, le progrès technologique se concrétise par l'amélioration de l'efficacité du travail et on va mettre « E » le multiplicateur d'efficacité. Ceci dépend de toutes les caractéristiques permettant d'améliorer l'efficacité des travailleurs : santé, formation,.....etc.

Ce coefficient « E » va modifier la contribution totale du facteur (L) dans la fonction de production qui devient : $Y = F(K, E \cdot L)$.

On suppose que « E » augmente à un taux « g » tout en conservant l'hypothèse de l'augmentation de (L) à un taux « n », donc le facteur "travailleur efficace" (E L), augmente à un taux: "n+g".

On va procéder à la même analyse précédente, mais en raisonnant en fonction d'une unité par travailleur efficace en mettant : $y^\circ = Y / EL$ et $k^\circ = Y / EL$;

Alors la fonction de production devient : $y^\circ = f(k^\circ)$

La variation du capital devient : $\Delta K = s f(k^\circ) - (\theta + n + g) k^\circ$

Ici « g » est la dépréciation liée au facteur travailleur efficace.

A l'état stationnaire on aura : $s f(k^\circ) = (\theta + n + g) k^\circ$

Et concernant la règle d'or on aura : $Pmk = \theta + n + g$

Mais quel est l'impact du progrès technologique sur la croissance ?

À l'état stationnaire on aura: $k^{\circ*} = k / E.L$ et $y^{\circ*} = Y / E.L$

Par définition, les taux de croissance de ($k^{\circ*}$) et ($y^{\circ*}$) sont nul, ($\Delta k^{\circ*} = 0$ et $\Delta Y^{\circ*} = 0$)

Et on a $K/L = k = E K^{\circ*}$ et $Y/L = y = E y^{\circ*}$

Les deux dernières expressions montrent que le capital par travailleur (k) et la production par travailleur (y) augmentent au taux (g). En effet (E) augmente au taux

(g), K^{o*} et Y^{o*} augmente au taux zéro. Par conséquent, $E.k^{o*}=k$ et $E.y^{o*}=y$ augmentent au taux (g).

Donc: "lorsque l'efficiencia du facteur travail s'accroît de façon régulière à un taux (g), elle engendre une croissance permanente de la production par tête au taux (g) et elle améliore ainsi le niveau de vie"¹.

3-Les conclusions du modèle:

3-1-Concernant la source de la croissance :

Selon le modèle de SOLOW, « la croissance à long terme du produit par tête s'explique uniquement par le progrès technique exogène. Ainsi que nous l'avons vu précédemment, l'absence de progrès technique fait inévitablement tendre la croissance vers zéro, du fait des rendements décroissants du capital. Seule la croissance du progrès technique parvient à contrer la diminution du produit marginal du capital et à garantir une croissance à long terme de la production par tête au même taux »².

En effet, l'accumulation du capital et la croissance démographique sont eux aussi, dans le modèle de SOLOW, des sources de la croissance économique mais elles ne permettent pas d'expliquer la croissance à long terme. Ceci ne peut être expliqué, selon le modèle, qu'on introduisant le progrès technique comme facteur explicatif exogène.

3-2-concernant la convergence des économies :

Plusieurs chercheurs tentent de savoir si les économies convergent dans le temps. C'est-à-dire ils se demandent: les économies pauvres au départ croissent-elles à un taux plus élevé que les économies initialement riches?.

¹Michelle Dévoluy, « *Théories macroéconomiques* », Armand Colin, 1998, P 153.

² Charles.I.Jones, « *Théorie de la croissance endogène* », De boeck, 2000, P 47.

Si la réponse est oui, les pays pauvres devraient rattraper leur retard en terme de bien être par rapport aux économies riches. Sinon, les disparités considérables de revenu et de bien être subsisteront¹.

Plusieurs chercheurs ont essayé de tester l'hypothèse de la convergence. BAUMOL (1986) a constaté qu'il y a une influence négative et significative du revenu par tête à la fin du 19^{ème} siècle sur le taux de croissance moyen de différents pays au cours du 20^{ème} siècle. L'échantillon sélectionné inclut 16 pays parmi les plus riches actuellement. De long, en 1988, a souligné l'existence d'un biais d'échantillon, BAUMOL (1986) ayant retenu des pays qui ont convergé vers des revenus par tête relativement proche aujourd'hui. Si l'on ajoute des pays actuellement moins riches, alors il n'apparaît plus d'effet de rattrapage systématique².

En 1992, Mankwin et Al obtiennent des résultats cohérent avec ceux de De long (1988) où les pays les plus pauvres ne croissent pas plus vite que les plus riches lorsqu'on considère un nombre important de pays (98). Donc, il n'existe pas de phénomène de rattrapage dans les faits. En revanche ces deux chercheurs mettent en évidence une influence négative du revenu initial sur le taux de croissance future. Un phénomène de rattrapage apparaît lorsqu'on restreint l'échantillon aux pays développés, retrouvant en cela les résultats obtenus par BAUMOL en 1986³.

En effet, ces résultats montrent que le modèle de SOLOW n'implique pas qu'un pays riche évolue moins vite qu'un pays pauvre. Le rattrapage ne peut se produire que si les pays sont identiques structurellement et appartiennent à un même "club de convergence".

Ainsi, le modèle de SOLOW admet une propriété de convergence conditionnelle et non de convergence absolue qui impliquerait que les pays pauvres croissent plus vite que les pays riches inconditionnellement⁴.

¹ Thierry Montalieu, « *Economie de développement* », Bréal, 2001, P 74.

² Jean Olivier Hairaut, « *La croissance, théories et régularités empiriques* », Economica, 2004, P 56.

³ Idem, P 57.

⁴ Idem, P 58.

D'autre part le modèle de SOLOW montre bien qu'une économie croît d'autant plus vite qu'elle est éloignée de son état stationnaire, ce qui découle de la décroissance de la productivité marginale du capital, et le meilleur exemple dans ce cas c'est la croissance de l'Allemagne et du Japon après la 2^{ème} guerre mondiale¹.

¹ Grégory N Mankwin, « *Macroéconomie* », De boeck, 2003, P 261.

Section 04: La théorie de la croissance endogène.

Les conclusions du modèle néoclassique de croissance sont insuffisantes pour deux raisons ;

Premièrement, il n'envisage la croissance que dans un contexte de rendements constants et productivité marginale décroissante des facteurs de production, compatible avec la condition de concurrence parfaites des marchés ; il s'agit alors d'un cas restrictif et particulier;

Deuxièmement, outre le faible pouvoir explicatif, puisque le progrès technique exogène est le déterminant essentiel de la croissance, le modèle ne permet pas de rendre compte des écarts persistants de niveau de développement. Par conséquent, les modèles de croissance endogène ont pour objectif de fournir des pistes pour résoudre ces insuffisances¹.

"Le point de départ de la croissance endogène consiste à poser l'hypothèse que la productivité marginale du capital ne s'annule pas quand le stock de capital devient grand.

L'une des propriétés fondamentales de la fonction de la production néoclassique est donc remise en cause. Une façon simple de représenter cette propriété consiste à supposer que la productivité marginale est constante. On peut dire, de façon équivalente, que le rendement du capital dans la production (c'est-à-dire le nombre d'unités de capital produites à chaque période par une unité de capital) est constant. C'est là une condition nécessaire à la croissance autoentretenu, qui caractérise de façon générale les modèles de croissance endogène"²

Il existe une grande diversité des modèles de croissance endogène et dans cette section, on va aborder le modèle de base de ces théories qui est le modèle AK, ensuite on va s'intéresser aux principaux modèles en tenant compte de la source de la croissance économique.

¹ Thierry Montalieu, « *Economie de développement* », Bréal, 2001, P 70.

² Dominique Guellec et Pierre Ralle, « *Les nouvelles théorie de la croissance* », La découverte, 1995, P 42.

I-Le modèle AK (modèle de base):

On a la fonction de production $Y=A K$(1)

Où: (Y) est la production et (K) le stock de capital;

(A) est une constante mesurant la quantité produite par unité de capital.

Ici La particularité de cette fonction est qu'elle n'a pas de rendement décroissant du capital et chaque unité additionnelle de capital génère (A) unités supplémentaires de production pour tout stock de capital donné. L'absence de rendement décroissant du capital constitue la différence principale par rapport au modèle de Solow¹.

Comme on a vu auparavant, on va supposer qu'une partie (s) de chaque unité de revenu (Y) est épargnée et investie.

Donc l'équation représentant l'accumulation du capital est la suivante :

$$\Delta K = s Y - \theta K \dots \dots \dots (2)$$

D'où: (s) est la propension marginale à épargner et (θ) le taux de dépréciation du capital.

C'est-à-dire que la variation du stock du capital est égal à l'investissement (s Y) diminué de l'amortissement: (θK).

D'après les équations (1) et (2), et après certaines manipulations on aura la relation suivante²:

$$\Delta Y/Y = \Delta K/K = s A - \theta$$

Selon cette équation, on remarque que l'économie croît indéfiniment et sans limites, et ce même sans l'hypothèse du progrès technologique exogène.

«Dans le modèle de Solow, l'épargne induit une croissance temporaire qui cesse lorsque le rendement décroissant du capital amène l'économie à un état stationnaire dans lequel seul le progrès technologique exogène peut la faire croître encore. Dans

¹ Grégory N Mankwin, « *Macroéconomie* », De boeck, 2003, P 264.

² Voir: Charles I Jones, « *Théorie de la croissance endogène* », De boeck, 2000, P 150, 152 et 152.

notre nouveau modèle, au contraire l'épargne et l'investissement génèrent à eux seuls une croissance persistante.»¹

Mais, est ce que c'est logique et raisonnable d'abandonner et de négliger l'idée de rendement décroissant du capital ?

La réponse dépend de l'interprétation de la signification du variable (K). Traditionnellement, où (k) n'inclut que le stock d'usines et d'équipements des pays, il est évident de supposer des rendements décroissants du capital ; Mais les théoriciens de la croissance endogène donnent à (K) une interprétation plus large qui rendent plus vraisemblable l'hypothèse des rendements constants, plutôt que décroissants, du capital. Dans ce cadre, le meilleur argument est l'inclusion du savoir et des connaissances dans (K), et évidemment les connaissances et le savoir constituent un apport considérable dans la production des biens et des services et d'autres connaissances et personne ne peut nier et négliger leur rôle et leur importance.

L'idée sous jacente ici est que, contrairement à d'autres formes du capital, on ne peut pas supposer et imaginer que le savoir et les connaissances ont des rendements décroissants mais au contraire on peut aller trop loin et supposer même qu'ils ont des rendements croissants; Donc si on accepte que les connaissances et le savoir font partie du capital, alors le modèle de croissance endogène avec l'hypothèse des rendements constants du capital, devient un modèle très fiable et très plausible pour l'explication de la croissance à long terme².

II-Les principaux modèles de la croissance endogène :

Tout d'abord on doit signaler qu'il y a un nombre très important de modèles de croissance endogène, et généralement, «les théories de la croissance endogène sont une tentative pour endogéniser le résidu de Solow par la définition d'un agrégat large de capital incluant le capital humain, la recherche et le développement, les infrastructures publiques...etc.»³, et ci-dessus on va les aborder en tenant en compte des principaux paramètres considérés comme source de la croissance.

¹ Grégory N Mankwin, « *Macroéconomie* », De boeck, 2003, P 264.

² Idem, P 264 et 265.

³ Patrick Villieu, « *Macréconomie-l'investissement* », La découverte, 2000, P 101.

1)-Le rôle du capital humain :

Dans un article publié en 1988, R.E. Lucas a proposé un modèle de croissance endogène dont il a envisagé un secteur de production du capital humain générateur d'externalités.

Pour lui, «le stock de connaissances incorporé dans un individu améliore évidemment sa qualification et donc sa productivité. À cela s'ajoute l'idée que la productivité d'un individu sera d'autant plus forte que le niveau de compétence globale d'une économie est élevée. Ainsi, consacrer une part plus importante du capital humain disponible à la formation, accroît l'efficacité générale de l'économie, ce qui renforce le potentiel de croissance future. La notion de capital humain va au de là du niveau de qualification et doit être entendue, pour les pays en voie de développement à l'alimentation et à la santé publique.»¹

D'une part, Lucas considère que plus un pays est développé moins la formation est coûteuse, car le stock initial de connaissances est important.

D'autre part, et à partir de l'étude de la croissance américaine sur le long terme ABRAMWITZ ET DAVID, en 1996, ont mis en évidence l'existence de rendements croissants dans l'accumulation de connaissances, et ils ont montré qu'au 20^{ème} siècle, la productivité marginale du capitale humain (éducation et formation) s'est élevée par rapport à celle du capital physique.²

2- Le rôle du capital physique:

L'investissement en capital physique est une source commune de croissance à l'ancienne et à la nouvelle théorie, mais celle-ci le traite différemment dans la mesure où elle suppose une constance du rendement marginal du capital pour qu'il y ait une croissance auto-entretenu.

PAUL ROMER a proposé un modèle en 1986, dont la croissance est endogène et elle repose sur des externalités entre firmes. En effet, "l'investissement de chacune a, non seulement pour effet d'accroître sa production, mais aussi la productivité des autres firmes du fait de l'existence d'externalité technologique. L'investissement est

¹ Thierry Montalieu, « *Economie de développement* », Bréal, 2001, P 78.

² Patrick Villieu, « *Macroéconomie- l'investissement* », La découverte, 2000, P 104.

une source d'apprentissage par la pratique, et ce savoir ne peut être approprié par la firme qui le produit: il se diffuse inévitablement aux autres firmes. L'investissement cause la croissance directement et par ses effets sur le progrès technique."¹

3-La technologie et le rôle de la recherche-développement :

PAUL ROMER a proposé un deuxième modèle en 1990, dont il a montré que les idées sont étroitement liées à la technologie et au progrès technique. Celui-ci, pour ROMER n'est pas exogène mais il est le résultat et le produit des idées et de l'activité de recherche et développement, et son niveau de production dépend, et est motivé, par les rentes de monopoles des innovateurs.²

ROMER considère que les idées agissent sur la croissance économique selon le schéma ci après :

Idees.....non rivalité.....rendements croissants.....concurrence imparfaite

Le point de départ dans l'analyse de ROMER est que les idées se distinguent profondément des biens économiques traditionnels. «La plupart des biens, comme le lecteur de CD ou les services rendus par un avocat, sont rivaux. En effet, si j'utilise un lecteur de CD, personne d'autre ne peut l'utiliser en même temps. De même, si je suis en consultation avec mon avocat entre 13H et 14H, personne d'autre que moi ne peut utiliser ses services en même temps. L'utilisation de la plupart des biens par un agent économique empêche qu'ils soient utilisés en même temps par un autre agent économique : si mille personnes veulent utiliser un lecteur CD il leur en faut chacune un.

En revanche, les idées sont non rivales. Le fait que TOYOTA adopte le juste à temps pour gérer ses stocks n'empêche pas Général Motors d'en faire autant. Une fois qu'une idée a été découverte, n'importe qui peut l'appliquer."³

La différence entre les deux types de biens est que les biens rivaux doivent être produits à chaque fois qu'ils sont vendus, alors que les biens non rivaux ne doivent

¹ Dominique Guellec et Pierre Ralle, « *Les nouvelles théories de la croissance* », La découverte, 1995, P 50.

² Jean Marc Huart, « *Croissance et développement* », Bréal, 2003, P 56.

³ Charles I Jones, « *Théorie de la croissance endogène* », De boeck, 2000, P 79 et 80.

être produits qu'une seule fois. «Autrement dit, les biens non rivaux, tels que les idées, ont un coût fixe de production et un coût marginal nul.»¹

En effet, chaque changement technique provient d'une idée mise en forme et testée. Mais entre l'émergence d'une idée et sa mise en œuvre concrète, il peut y avoir un très long chemin « tests, essais, erreurs..... » qui nécessite parfois des coûts trop élevés. En revanche, une fois ces étapes franchies, si l'idée est acceptée, le produit qui en résulte peut être multiplié avec un coût bien moindre. Ainsi la production d'un ordinateur a nécessité des efforts colossaux, mais sa reproduction a été beaucoup plus facile.

Donc les idées donnent naissance à des rendements croissants, voir fortement croissants, comme la duplication des logiciels par exemple.

Mais ici l'inventeur risque de ne pas pouvoir récupérer son investissement initial si ses concurrents vont profiter de son œuvre. Pour limiter ce risque et encourager la recherche-développement, l'Etat doit intervenir en mettant en place des lois de protection de la propriété intellectuelle permettant à l'inventeur de disposer d'un monopole d'exploitation «limité dans le temps» sur son œuvre.²

Ce qui va causer une inefficience du marché mais justifiée et nécessaire.³

Pour ROMER, la croissance dépend du nombre de la proportion et de la productivité des chercheurs, c'est-à-dire de la capacité des rendements croissants de la recherche à compenser les rendements décroissants de l'investissement matériel.

En outre, la diffusion de la connaissance entre les producteurs et les effets externes du capital humain permettent d'éviter l'état stationnaire et la croissance peut se poursuivre indéfiniment.

4-Le rôle de l'Etat et du capital public :

Le capital public est constitué de l'ensemble des infrastructures possédées par les collectivités publiques : transport, télécommunication, infrastructures routières

¹ Idem, P 80.

² Jean Marc Huart, « *Croissance et développement* », Bréal, 2003, P 56 et 57.

³ Charles I Jones, « *Théorie de la croissance endogène* », De boeck, 2000, P 83.

portuaires et aéroportuaires...etc. Et on peut y ajouter d'autres biens et services fournis par les collectivités publiques telles la sécurité ou l'éducation.

Le rôle du capital public dans la croissance connaît un renouveau considérable.

Ainsi BARRO, en 1990, a présenté un modèle dont il fait jouer au capital public un rôle moteur dans la croissance à long terme.

Selon ce modèle, «la production se fait suivant une technique à rendements constants utilisant deux facteurs : le capital privé et le capital public. Trois résultats sont obtenus de ce modèle. Tout d'abord, puisque les rendements sont constants et les deux facteurs de productions accumulables, le modèle engendre une croissance auto-entretenu.

Ensuite, le taux d'imposition joue un rôle positif sur la croissance. En effet, quand le taux d'imposition croît le niveau de capital public augmente, et donc l'efficacité du capital privé. Cela accroît la rentabilité privée, donc le taux de croissance.

Cependant, le taux d'imposition a aussi un autre effet tout à fait traditionnel: il décourage l'activité privée, donc influence négativement sur le taux de croissance. On obtient ainsi le troisième résultat du modèle : il existe un niveau optimal du taux d'imposition. Autrement dit, il existe une taille optimale de l'état qui maximise la croissance de l'économie."¹

D'autre part, ASCHAUER (1989) a fait des recherches empiriques sur ce thème et sur les données américaines, "il aboutit au résultat surprenant que le taux de rendement du capital public dépasse les 100%, et est donc entre 2 et 5 fois plus élevées que celui du capital privé. De plus, comme le capital public a un impact positif sur la productivité du secteur privé, ASHUAR attribue le ralentissement des gains de productivité de 1970 à 1990 à la baisse de la part des investissements publics dans la valeur ajoutée dans un contexte de stabilisation des déficits budgétaires où il est plus facile de réduire les dépenses d'investissements que celles de fonctionnement."²

¹ Dominique Guellec, « *Les nouvelles théories de la croissance* », La découverte, 1995, P 104 et 105.

² Patrick Villieu, « *Macréconomie-l'Investissement* », La découverte, 2000, P 103 et 104.

Mais le rôle de l'état ne se limite pas dans l'investissement public, il doit, d'une façon générale, mettre en place des institutions politiques fiables et stables, mettre en place une législation sur le respect de la propriété intellectuelle, encourager la recherche et financer les dépenses d'éducation et de santé. Tous ces éléments permettent de créer les conditions améliorant les perspectives de croissance et de développement.¹

¹ Thierry Montalieu, « *Economie de développement* », Bréal, 2001, P 68.

CONCLUSION

Le phénomène de la croissance économique a toujours pris une importance considérable. Dès la révolution industrielle, les auteurs classiques ont essayé, à travers leurs essais, de comprendre ce phénomène en cherchant les modalités permettant à l'Etat de s'enrichir. Puis Schumpeter, à travers ses recherches sur l'innovation, a essayé de rechercher les éléments permettant le maintien de la machine capitaliste.

La reformulation de la théorie keynésienne dans les années 1940 a permis d'élaborer le modèle keynésien de la croissance connu sous le nom du modèle d'Harrod-Domar. Ce modèle repose sur une réflexion assez pessimiste sur les possibilités d'une croissance équilibrée de plein emploi. En effet, Harrod et Domar ont essayé de rechercher les circonstances permettant à une économie d'avoir une croissance régulière et équilibrée tout en assurant le plein emploi. Selon eux, la croissance est sur le "fil du rasoir" et il faut l'intervention de l'Etat pour corriger la situation à chaque fois que c'est nécessaire.

Selon le modèle néoclassique de SOLOW, la croissance à long terme du produit par tête s'explique uniquement par le progrès technique exogène. Dans ce cadre, l'absence de progrès technique fait inévitablement tendre la croissance vers zéro, du fait des rendements décroissants du capital. Seule la croissance du progrès technique parvient à contrer la diminution du produit marginal du capital et à garantir une croissance à long terme de la production par tête au même taux.

Les théoriciens de la croissance endogène posent l'hypothèse des rendements constants, plutôt que décroissants, du capital. Dans ce cadre, ils incluent le savoir et les connaissances dans le capital (K), et contrairement à d'autres formes du capital, on ne peut pas supposer et imaginer que le savoir et les connaissances ont des rendements décroissants mais au contraire on peut aller trop loin et supposer même qu'ils ont des rendements croissants.

CHAPITRE -03

Les investissements directs étrangers en Algérie

INTRODUCTION

On a vu auparavant que les IDE, bien que certains pensent qu'ils ont des effets négatifs, ont des retombés positifs considérables, puis, il y a une conviction totale que les IDE peuvent stimuler la croissance économique et participent à la création de l'emploi. Pour ces différentes raisons, la quasi-totalité des pays en voie de développement ont entrepris des réformes importantes pour assurer une meilleure captivité des investissements directs étrangers.

Dans ce chapitre, on va essayer de faire un diagnostic général sur la situation des IDE en Algérie. Dans ce cadre, on va aborder l'encadrement juridique de ces investissements, et ici on va s'intéresser davantage aux modifications introduites dans la loi de finance complémentaire de 2009 en matière des IDE. On va aussi s'intéresser au climat des affaires en Algérie et aux mesures d'incitations et aux garanties offertes aux opérateurs étrangers. On va également exposer, en chiffre, l'évolution récente des IDE en Algérie et leurs répartitions géographiques et sectorielles ainsi que par pays d'origine.

Section (01) : les réformes économiques et le paradoxe de la LFC 2009 :

I-Aperçu sur les réformes :

Dès la fin des années 80, l'Algérie s'est engagé dans un processus de réformes économiques profond après l'échec incontestable du régime socialiste.

« L'échec du modèle d'industrialisation adopté par l'Algérie à partir de 1966 a commencé à apparaître au début des années 1980. Malgré des signes apparents, l'Algérie, grâce, notamment, à la relative aisance financière générée par les recettes pétrolières qu'étaient assez importantes au cours des années 1970-1985, a entretenu ce modèle avec les aménagements des structures et des modes de fonctionnement de l'appareil économique sans impact majeur sur l'économie nationale.

La crise a été réellement consommée en 1986 avec la double chute des prix du pétrole et du dollar. La situation est devenue insoutenable avec une aggravation du stock de la dette extérieure de plus de 41% entre 1985 et 1987, un service de la dette absorbant 78% des exportations (1988) et une chute des recettes d'exportations de plus de 38% entre 1985 et 1986. Cette crise qui a mis en évidence les rigidités et les faiblesses du modèle d'industrialisation adopté au lendemain de l'indépendance, a conduit les pouvoirs publics à admettre officiellement la nécessité impérieuse d'engager des réformes globales et structurelles de l'économie nationale, dont le retrait de l'état de l'activité économique et la promotion et le développement du capital privé."¹¹⁷

¹¹⁷ Nacer-Eddine Sadi, « *la privatisation des entreprises publiques en Algérie ; objectifs, modalités et enjeux* », OPU, 2006, P 41

Dans ce cadre l'Algérie a connu trois séquences de réformes¹¹⁸ :

La première phase était initiée par le courant des réformateurs du FLN en 1987 et 1988. Elle a consisté à la mise en place des règles de l'économie de marché en remplaçant celle de l'économie dirigée.

La deuxième phase était lancée à partir de 1993-1994 lorsque la situation de quasi-cessation de paiement a contraint les autorités à renégocier la dette externe avec les bailleurs de fonds internationaux.

La troisième phase était engagée dès la fin des années 1990, dont les autorités algériennes ont confirmé le choix de l'ouverture économique à travers la relance des négociations des accords internationaux dont notamment la signature de l'accord d'association avec l'union européenne, la signature de l'accord du GZALE et l'OMC.

Dans le cadre des réformes, plusieurs mesures ont été prises dont notamment ;

- Les réformes fiscales et douanières et la libéralisation du commerce extérieur ;
- La réforme du système bancaire ;
- L'assouplissement du dispositif réglementaire destiné à encourager les investissements ;
- La dévaluation de la monnaie nationale ;
- La libéralisation des prix intérieurs ;
- La mise en place de politique monétaire et budgétaire rigoureuse ;
- L'assainissement de l'économie et l'approfondissement des règles structurelles ;
- La privatisation des entreprises publiques et le désengagement progressif de l'Etat de la vie économique ;
- L'intégration graduelle de l'économie mondiale (GZALE, UE,...etc).

Mais ces mesures n'ont pas permis de prendre des choix stratégiques cohérents et stables pour orienter la transition de l'économie algérienne et son intégration à l'économie internationale, et c'est dans ce cadre, c'est-à-dire le blocage des réformes

¹¹⁸ Mihoub Mezouaghi et Fatiha Talahite, « *les paradoxes de la souveraineté économique en Algérie* », Revue confluence économique 3^{ème} trimestre 2009, P 209

et la non réalisation des objectifs recherchés, que certains expliquent les mesures prises dans le cadre de la LFC 2009, considérées comme étant des mesures correctives.

II- Le paradoxe de la LFC 2009 :

On a utilisé le mot "paradoxe" parce que le processus de réforme engagé en Algérie donne l'image d'un choix inversible de la libéralisation de l'économie. Alors que les mesures prises par la LFC 2009 sont venues remettre en cause tous ces choix d'ouverture économique. En effet, les mesures prises dans le cadre de la LFC 2009 ont surpris beaucoup de monde, et beaucoup d'acteurs internes et externes par leur radicalité, et ce en introduisant de fortes restrictions à la fois aux importations, à l'investissement étranger et au crédit à la consommation.

Au moment où les investisseurs internationaux et leurs pays d'origine dénoncent certaines discriminations au commerce et à l'investissement, les autorités algériennes revendiquent le droit à l'exercice de choix souverain dans un contexte de crise internationale.

Dans ce cadre on se demande: Quelles sont ces mesures ? Et qu'elles sont les explications qu'on puisse donner à leur adoption ?

II-1-Les principales mesures prises dans le cadre de la LFC de 2009 :

Ces mesures peuvent être classées en trois catégories ou en trois séries :

« *Une première* série de mesure vise à réguler l'activité des opérateurs étrangers et promouvoir la formation d'un capital productif domestique: obligation d'ouvrir le capital des sociétés importatrices (30% au minimum) et des projets d'investissements étrangers (51% minimum) aux capitaux algériens ; abrogation du régime de concession de terrains publics autorisant la cession au bout de deux ans (remplacé par un régime de concession renouvelable jusqu'à 99 ans) ; contraintes au transfert des bénéfices et mise en place d'incitations pour favoriser leur réinvestissement ; rehaussement des prérogatives du CNI.

Une seconde série de mesure s'attache à l'assainissement et la normalisation des pratiques du commerce extérieur en améliorant la traçabilité de la transaction et

prévenant les pratiques frauduleuses: présence obligatoire des personnes immatriculées au registre du commerce au titre des opérations d'importation où de contrôle aux frontières de la conformité des produits importés ; obligation d'une domiciliation bancaire préalable à la réalisation de toute opération d'importation, du règlement financier et de dédouanement ; exigence du crédit documentaire pour le paiement des transactions commerciales ; recours à des sociétés d'inspection des marchandises avant expédition ; réciprocité avec les autres pays partenaires commerciaux.

Enfin, *d'autres mesures* ciblent la réorientation des transactions de crédit bancaire à travers la suppression du crédit à la consommation et l'encouragement du crédit immobilier. Censée protéger les ménages contre le surendettement, la disposition cherche surtout à limiter le recours au prêt automobile, principal produit du crédit à la consommation (80% en 2008 selon les déclarations du ministère des finances), et créer ainsi les conditions favorable au développement d'une industrie automobile locale¹¹⁹ ».

II-2-Analyse et réflexion de la nécessité de ces mesures :

Plusieurs motifs et plusieurs raisons sont susceptibles d'être avancés pour justifier la prise des mesures précitées qualifiées par certains de radicales.

a. Il s'agit d'un choix souverain :

C'est tout à fait logique d'évoquer la notion d'un choix souverain pour les autorités algériennes dans un pays où l'Etat est le premier employeur et investisseur, où il contrôle la principale source de revenu externe et où une situation de quasi-monopole du secteur bancaire public est maintenue.

b. Préserve les équilibres macro-financiers dans un contexte de crise :

Jusqu'en 2008, dans une conjoncture pétrolière favorable, la situation macro-financière était jugée plus que favorable et l'Algérie dégagait une position externe de

¹¹⁹ Mihoub Mezouaghi et Fatiha Talahite, « *Op.cit.* », P 13

créditeur net, conduit d'ailleurs le FMI à solliciter les autorités algériennes pour souscrire à l'émission d'obligation permettant à l'institut de Bretten Woods d'accroître sa capacité de financement.

Mais depuis le second semestre 2008, l'économie algérienne a commencé à subir les effets de la crise financière internationale. Le prix du pétrole a connu une chute spectaculaire de 160 à 60 \$ le baril, ce qui a commencé à inquiéter les autorités algériennes déjà conscientes de la dépendance de son économie des revenus issus des hydrocarbures qui représentent 97% des recettes d'exportations, 54% du PIB et 60% des recettes fiscales.

En plus, et selon les statistiques des services des douanes (CNIS), la baisse du prix du pétrole a entraîné une chute de 46,5% des recettes d'exportations au premier semestre 2009 par rapport à la même période 2008.

En même temps, les importations ont continu d'accroître à un rythme exponentiel ce qui a fait passé l'excédent commercial de 19,75 milliards de dollars à 1 milliards de dollars¹²⁰.

« Dans une économie pétrolière, la dégradation brutale du solde des échanges extérieurs peut conduire mécaniquement (et rapidement) à une crise systémique: la détérioration des termes de l'échange affecte d'abord les comptes public puis par rétroaction la demande domestique fortement dépendante des dépenses publiques. Par ailleurs, les tensions monétaires induites sont susceptibles de peser davantage sur les revenus réels des consommateurs et les capacités d'investissement des opérations économiques.

Enfin, compte tenu de la forte demande sociale, le resserrement de la contrainte financière et budgétaire pourrait s'accompagner de tensions sociales accrues »¹²¹.

Alors il fallait, pour éviter ce scénario, prendre des mesures correctionnelles pour sauvegarder les équilibres macro-financiers et mettre en place une stratégie de diversification de l'économie. Donc, on peut dire que les mesures adoptées dans la

¹²⁰ Idem page 11

¹²¹ Idem page 12

LFC 2009 ont, avant tout, une portée conjoncturelle pour répondre aux effets de la crise financière internationale.

c. Révision de la politique d'ouverture économique :

Les réformes économiques et la politique d'ouverture progressive initiée dès la fin des années 80 n'ont pas permis d'atteindre les objectifs tracés: la diversification de l'économie et l'intégration dans l'économie mondiale. « Sur le terrain l'économie qu'ils auront fait émerger n'est pas une économie de production, ni une économie concurrentielle de marché libéré de ses entraves ; c'est bien plutôt une économie à la fois sans fluidité et totalement déréglementée. Une économie dans laquelle un nombre réduit d'opérateurs privés ont pris le contrôle des opérations les plus rémunératrices et les moins risquées: les importations.

Aucun des défauts de l'ancien système d'organisation n'a été réellement corrigé, ni en matière de structures, ni en matière de fonctionnement. Et le principal avantage de l'ancien système, à savoir la maîtrise du marché national et son utilisation comme instrument de la politique économique, a été perdu¹²² ».

En effet, l'augmentation accrue et continue des importations est considérée comme une dérive des pratiques du commerce extérieur et un facteur accélérateur de la désindustrialisation.

En outre, les autorités algériennes ont exprimé leur insatisfaction à l'égard des investisseurs étrangers. « En dépit des incitations fiscales et sociales (le code des investissements est proche de ceux des pays voisins), les flux d'investissements étrangers restent limités. Mieux encore, l'inversion des flux nets des capitaux révèle une préférence au rapatriement des bénéfices au détriment du réinvestissement. Dans certains cas de figure, des engagements non tenus sont dénoncés (Orascom, Lafarge et Renault)¹²³ ».

¹²² Med Liassine, « *les réformes économiques en Algérie ; une transition vers l'économie de marché* », livre économie du Maghreb : l'impératif de Barcelone, S/D de AEK Sid Ahmed, CNRS, Paris, 1998, P 60

¹²³ Mihoub Mezouaghi et Fatiha Talahite, « *Op.cit.* », P 15

Par ailleurs, le discours du président BOUTEFLIKA, sévère à l'égard des investisseurs étrangers, et le changement gouvernemental en juin 2008, ont été analysés par certains comme une remise en cause des choix économiques précédents et révèlent qu'il y a un consensus au sein de l'appareil de l'Etat sur les faibles gains de la politique d'ouverture économique¹²⁴.

d. Prévenir contre le resserrement de la contrainte extérieure :

Ces mesures ont été prises par les autorités algériennes comme réaction à l'anticipation d'un resserrement de la contrainte externe et ce vu les prévisions des analystes et des institutions internationales disant que la crise va se durcir et s'inscrire dans la durée.

« Il convient en effet de rappeler que la renégociation de la dette extérieure avec les bailleurs de fonds, en 1993/1994, a produit un réel traumatisme dans l'appareil de l'Etat. La gestion récente des excédents financiers en révèle les stigmates: accumulation volontariste des réserves, remboursement anticipé de la dette externe, interdiction de recourir aux bailleurs de fonds internationaux, constitution d'une épargne budgétaire avec le fond de régulation des recettes. Cette logique prudente et préventive a été élevée en dogme de la gestion macroéconomique, le plus souvent, au détriment d'une politique de long terme, afin de ne pas reproduire la situation du « banqueroute », vécue comme une humiliation, et éviter une soumission à des conditionnalités politiques¹²⁵ ».

¹²⁴ Idem page 12

¹²⁵ Idem page 16

Section (02) : l'encadrement des IDE en Algérie.

Les investissements directs étrangers en Algérie réalisés dans les activités de production de biens et de services, sont régis par les dispositifs de l'ordonnance N° 01-03 du 20 Août 2001, modifiée et complétée, relative au développement de l'investissement. Cette ordonnance a fait l'objet de modification par l'ordonnance N°06-08 du 15/07/2006, et les ordonnances portant lois de finances complémentaires pour 2009 et pour 2010, respectivement 09-01 du 22 juillet 2009 et N° 10-01 du 26/08/2010.

1-Définition de l'investissement :

Selon les termes de l'ordonnance précitée, sont considérées des investissements¹²⁶ :

- Les acquisitions d'actifs qui entrent dans le cadre de création d'activités nouvelles ou qui sont susceptibles d'étendre les capacités de production, de réhabiliter ou de restructurer l'outil de production.
- La participation dans le capital des entreprises (sous forme d'apport en nature ou en numéraire) ;
- Les reprises d'activités dans le cadre d'une privatisation totale ou partielle ;
- Les investissements réalisés au moyen de l'attribution de concessions ou de licences ;
- Les activités culturelles, notamment cinématographiques et d'édition de livres, ont été reconnues éligible aux dispositions de l'ordonnance 01-03, par la loi de finance 2010.

¹²⁶ KMPG Algérie, « *Guide d'investissement en Algérie* », édition 2011, P 48

2-Liberté d'investissement et partenariat Algérien :

2-1-la liberté d'investissement :

Selon les dispositions de l'ordonnance 01-03, les investissements sont réalisés librement sous réserve de la législation et des réglementations relatives aux activités réglementées et au respect de l'environnement¹²⁷.

a)- Profession réglementée:

Est considérée comme activité ou profession réglementée, toute activité ou profession soumise à inscription au registre de commerce et requérant par sa nature, son contenu, son objet et les moyens mis en œuvre, la réunion de conditions particulières pour autoriser son exercice.

Le classement dans la catégorie d'activités ou professions réglementées, d'une activité quelconque, est subordonné à l'existence de préoccupation ou d'intérêts primordiaux nécessitant un encadrement juridique et technique appropriés. Ces préoccupations et intérêts doivent être liés à l'ordre public, la sécurité des biens et des services, la préservation de la santé publique, la protection de la morale et des bonnes mœurs....etc.¹²⁸.

b)-Respect de l'environnement :

Par respect de l'environnement, il faut entendre l'ensemble des activités qui ne portent pas atteinte aux principes énoncés par la loi cadre sur l'environnement, modifiée et complétée, du 05 février 1983.

2-2-le partenariat :

Les lois de finances complémentaires de 2009 et de 2010, ont mis en place de nouvelles règles d'encadrement du principe de liberté d'investir énoncé par l'article 04 de l'ordonnance 01-03. En effet, ces règles exigent le partenariat comme modalité

¹²⁷ Voir l'article 04 de l'ordonnance 01-03.

¹²⁸ Voir décret exécutif N°97-04 du 18 janvier 1997, modifié et complété.

unique pour tout établissement des investissements en générale et des investissements étrangers en particulier. Dans ce cadre l'article 04 de l'ordonnance 01-03 a été complété par 04 articles dont 03 sont dédiés aux investissements étrangers¹²⁹.

Selon l'article 04 bis, les investissements étrangers, ont de produire des biens ou des services, ne peuvent être réalisés que dans le cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national résident représente 51% au moins du capital social. Par actionnariat national, il peut être entendu l'addition de plusieurs partenaires.

D'autres part, « les activités de commerce extérieurs ne peuvent être exercées par des personnes physiques ou morales étrangères que dans le cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national résident est égal au moins à 30% du capital social¹³⁰ ».

La notion de partenariat s'applique à tous les secteurs d'activité, y compris les activités bancaires et d'assurances. Ainsi, l'activité d'auxiliaire aux transports maritime ne peut être exercé par des personnes physiques de nationalité étrangères et par des personnes morales appartenant à des personnes physiques de nationalité étrangère que si ces dernières présentent la preuve statutaire de la détention de 40% au minimum de leur capital social par des personnes physiques de nationalité algérienne¹³¹.

Pour l'activité bancaire, les participations étrangères dans les banques ne peuvent être autorisées que dans le cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national résident représente 51% au minimum du capital social. L'actionnariat national, peut être constitué de l'addition de plusieurs partenaires. En outre, dans ce secteur particulier, l'Etat détiendra une action spécifique dans le capital de banques et des établissements financiers à capitaux privés, ce qui lui confère d'être représenté, sans droit de vote, au sein des organes sociaux¹³².

Les règles de partenariats ci-dessus cités, peuvent être appliquées même pour les investissements étrangers établis avant leurs promulgations. En effet, et selon les

¹²⁹ KMPG Algérie, « *Guide d'investissement en Algérie* », édition 2011, P 49

¹³⁰ Voir l'article 58 de la LFC 2009

¹³¹ Voir décret exécutif N°09-183 du 12/05/2009, fixant les conditions d'exercice des activités auxiliaires au transport maritime.

¹³² Voir l'ordonnance 10-04 du 26/08/2010, complétant l'ordonnance 03-11 du 26/08/2003, relative à la monnaie et au crédit.

dispositions de la loi de FC pour 2010, "toute modification de l'immatriculation au registre de commerce entraîne au préalable, la mise en conformité de la société aux règles de répartition du capital -de partenariat- à l'exception des modifications suivantes :

- la modification du capital social qui n'entraîne pas un changement de la répartition entre les actionnaires.
- la suppression d'une activité ou le rajout d'une activité connexe ;
- la modification de l'activité suite à la modification de la nomenclature des activités ;
- la désignation du gérant ou de dirigeant de la société ;
- le changement de l'adresse du siège social.

2-3- Le droit de préemption de l'Etat :

Selon l'article 4 quinquies, l'Etat et les entreprises publiques économiques disposent d'un droit de préemption sur toutes les cessions de participations des actionnaires étrangers ou au profit d'actionnaires étrangers.

Cette mesure permettra à l'Etat, ou aux entreprises publiques, d'appliquer le droit de préemption et de racheter la société, objet de transaction, à un prix fixé sur la base d'une expertise. L'objectif de cette mesure est de renforcer le contrôle de l'Etat sur les cessions indirectes de participations dans des sociétés algériennes à capitaux étrangers. Autrement dit, l'Etat exige d'être consulté au préalable avant toute opération de cession, ce qui va lui permettre de préserver ses intérêts économiques et d'éviter la réédition du scénario du cimentier cédé par Orascom au cimentier français Lafarge.

Le droit de préemption concerne les cessions initiées sur le territoire national que ceux initiés hors du territoire algérien des sociétés détenant des actions ou des parts sociales dans des sociétés de droit Algérien.

a. Les cessions initiées sur le territoire national :

Concernant ces cessions, l'Etat peut renoncer de son droit de préemption. Dans ce cadre, toute cession est subordonnée, à peine de nullité, à la présentation d'une

attestation de renonciation à l'exercice du droit de préemption délivrée par les services compétents du ministère chargé de l'industrie¹³³.

La demande de l'attestation est présentée aux services concernés par le notaire chargé de rédiger l'acte de cession. Cet acte doit préciser le prix et les conditions de cession. En cas d'exercice du droit de préemption, le prix est arrêté sur la base d'une expertise.

L'attestation d'une renonciation est délivrée au notaire dans un délai maximum d'un mois à compter de la date de dépôt de la demande. Passé ce délai, la renonciation est considérée implicite en cas de non réponse, sauf dans le cas où le montant de la transaction excède un montant défini par arrêté du ministre chargé de l'industrie ou lorsque cette transaction porte sur une société exerçant dans l'une des activités définies par le même arrêté.

Toutefois, l'Etat conserve pendant une période d'un an le droit d'exercice du droit de préemption s'il estime qu'il y a une insuffisance de prix.

b. Les cessions initiées hors le territoire national :

Il faut préciser là qu'il s'agit de cession à l'étranger, totales ou partielles, des activités ou parts sociales dans des sociétés détenant des actions ou parts sociales dans des sociétés de droit Algérien.

Ces cessions, lorsque les sociétés concernées ont bénéficié lors de leur implantation, d'avantages ou de facilités, sont subordonnées à la consultation préalable du gouvernement algérien.

Ces nouvelles mesures obligent les personnes morales de droit étranger, possédant des actions dans des sociétés établies en Algérie, de communiquer annuellement la liste de leurs actionnaires authentifiée par les services en charge de la gestion du registre de commerce du pays de résidence.

¹³³ Art 46 de la LFC pour 2010

3-Les garanties accordées aux investisseurs étrangers :

3-1-L'égalité de traitement :

C'est-à-dire, la non discrimination entre les investissements nationaux et étrangers. Dans ce cadre, "les personnes physiques et morales étrangères reçoivent un traitement identique à celui des personnes physiques et morales algériennes, eu égard aux droits et obligations en relation avec l'investissement."¹³⁴

Cette égalité de traitement s'applique sous réserve des dispositions des conventions conclues entre l'Algérie et les autres pays. Dans ce cadre, l'Algérie a conclu 45 conventions bilatérales de protection des investissements, et ce en plus des conventions multilatérales portant sur le même objet¹³⁵. (Voir le tableau en annexe).

3-2-Clauses de stabilisation légale :

La loi de l'investissement donne une autre garantie importante aux investisseurs étrangers. Il s'agit de la clause de stabilisation légale, qui signifie que les modifications légales et réglementaires relatives au droit de l'investissement qui peuvent avoir lieu ultérieurement à l'octroi d'avantages accordés en contrepartie des investissements réalisés, ne sont pas applicables à l'investisseur sauf s'il le demande. Cette disposition protège l'investisseur contre l'aléa lié à l'évolution de la loi¹³⁶.

3-3-L'arbitrage :

Le principe général consiste à attribuer compétence aux juridictions locales pour tout litige se produisant sur le territoire algérien. Mais depuis le décret 93-09 du 25/04/1993, l'Etat est autorisé à souscrire des clauses d'arbitrage dans ses contrats internationaux, et ce, en organisant, soit un arbitrage ad-hoc, soit un arbitrage institutionnel.

¹³⁴ Voir l'article 14 de l'ordonnance 01-03

¹³⁵ KMPG Algérie, « *Guide d'investissement en Algérie* », édition 2011, P 52

¹³⁶ Lahcène Sériak, « *Les conditions juridiques et réglementaires de l'investissement national et étranger en Algérie* », AGS corpus et bibliographie édition, 2005, P 46

4-Le transfert des capitaux :

4-1-Le principe :

Selon l'article 31 de l'ordonnance 01-03 : "les investissements réalisés à partir d'apport en capital, au moyen de devises librement convertibles, régulièrement cotées par la banque d'Algérie et dont l'importation est dument constatée par cette dernière, bénéficient de la garantie de transfert du capital investi et des revenus qui en découlent. Cette garantie porte également sur les produits réels nets de la cession ou de la liquidation, même si ce montant est supérieur au capital investi."

Et c'est le règlement de la banque d'Algérie N° 05-03 du 06 juin 2005, relatif aux investissements étrangers, qui a défini les modalités de transfert des dividendes, bénéfices et produits réels nets de la cession ou de la liquidation des investissements étrangers dans le cadre de l'ordonnance 03-01.

Ce règlement a modifié le règlement 2000-03. Contrairement à ce dernier, qui exigeait une autorisation préalable du transfert délivrée par la banque d'Algérie, le règlement N°05-03 du 06/06/2005 a donné cette prérogative aux banques et établissements agréés qui sont obligés d'exécuter sans délai les transferts au titre de dividendes, bénéfices, produits de la cession des investissements étrangers ainsi que celui des jetons de présence et tantièmes pour les administrations étrangères¹³⁷.

4-2-La procédure de transfert :

Concernant le transfert des bénéfices, des dividendes, tantièmes, jetons de présence et des produits réel nets de la cession ou de liquidation des investissements étrangers, c'est l'instruction de la banque d'Algérie N°01-09 du 15/02/2009, relative au dossier à présenter à l'appui de la demande de transfert qui dans ce cadre de cette instruction a précisé une liste de documents justificatifs pour chaque type de transfert.

Cette instruction prohibe le transfert des avances et acomptes sur bénéfices, ou dividendes pour tout actionnaire, et confirme que les activités de revente en l'état ne sont pas éligibles au transfert sauf effort significatif d'investissement¹³⁸.

¹³⁷ KMPG Algérie, « *Guide d'investissement en Algérie* », édition 2011, P 55

¹³⁸ Idem, P 56

Par ailleurs, et selon la loi de finance complémentaire de 2009, les investissements étrangers directs, ou en partenariat, sont tenus de présenter une balance en devises excédentaire au profit de l'Algérie pendant toute la durée de vie du projet¹³⁹.

Dans ce cadre, le règlement de la banque d'Algérie du 18/10/2009, a précisé les éléments qui doivent figurer au débit et au crédit de la balance en devises pour chaque projet et ce comme suit :

Débit: les sorties devises

Crédit : les entrées en devises

<ul style="list-style-type: none">▪ Importation de biens et de services ;▪ bénéfices, dividendes, tantièmes, jetons de présence ;▪ salaires et primes du personnel expatriés ;▪ cessions partielles des investissements ;▪ service de la dette exceptionnel ou tout autre paiement extérieur.	<ul style="list-style-type: none">▪ Le capital social (apport numéraire/nature) ;▪ Les exportations de biens et de services ;▪ La part de production vendue sur le marché national en substitution à des importations ;▪ Les emprunts extérieurs.
---	--

La balance préindiquée doit être présentée en équivalent dinars.

4-3-Le financement des investissements :

Mis à part le capital, le financement des investissements ne peut se faire par des emprunts extérieurs et ce n'est que le financement local qui est autorisé via le crédit d'investissement.

¹³⁹ Voir Article 58 de la LFC 2009

Section (03) : le régime incitatif.

I. Les avantages fiscaux susceptibles d'être accordés aux investisseurs :

L'ordonnance 01-03 a institué deux régimes distincts d'avantages fiscaux dont les investissements peuvent bénéficier, il s'agit d'un régime général et d'un régime dérogatoire.

1. Le régime général :

Pour bénéficier de ces avantages, il faut que deux conditions soient réunies :

- ✓ L'investissement en question ne doit pas faire partie de la liste négative prévue par le décret exécutif n°07-18 du 11/04/2007 modifié et complété
- ✓ Un avis préalable du conseil national de l'investissement est obligatoire, si l'investissement en question est supérieur ou égal à 500 millions de dinars.

a. Le contenu des avantages :

Ces avantages sont accordés dans la phase de la réalisation du projet ainsi que dans celle de sa mise en exploitation.

a.1)- La phase de réalisation :

Trois sortes d'avantages sont accordées dans ce cadre¹⁴⁰ :

- Exonération ou application d'un taux réduit (5%) du droit de douane, pour les biens et les équipements importés entrant directement dans la réalisation de l'investissement ;
- Exonération de la TVA pour les biens et les services entrant directement dans la réalisation de l'investissement ;
- Exonération du droit de mutation à titre onéreux pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement.

¹⁴⁰ Abdellatif Benachenhou, « *Algérie, la mondialisation maîtrisée* », Impression autographe, Paris, 2004, P 94

a.2)- La phase d'exploitation :

Les avantages relatifs à cette phase sont les suivants :

- L'exonération de l'IBS ;
- L'exonération de la TAP ;

Ces exonérations sont pour une durée d'un (01) an ou trois ans, après le constat d'entrée en activité versé dans un PV dressé par les services fiscaux territorialement compétent. Cette durée peut être prolongée de trois (03) à cinq (05) ans pour les investissements qui créent plus de 100 emplois¹⁴¹.

b. Les activités et les biens exclus des avantages :

Concernant les activités, il s'agit, entre autres, des activités suivantes¹⁴² :

- Les activités de négoce ou de distribution ;
- Les activités non soumises à inscription au registre de commerce ;
- Les activités qui obéissent à leur propre régime d'avantage ;
- Les activités qui en vertu d'une mesure législative ne peuvent pas bénéficier de privilèges fiscaux.

Concernant les biens; peuvent bénéficier des avantages, les biens qui relèvent de la classe 2 du plan comptable national (PCN), qui contient tous les investissements, sauf ceux expressément exclus par le décret exécutif précité.

Les matières premières et les matières de construction sont exclues des avantages.

2. Le régime dérogatoire :

Le régime dérogatoire concerne les investissements suivants :

- Ceux réalisés dans des zones nécessitant un effort particulier de l'Etat pour leurs développements comme le sud ou les hauts plateaux ;

¹⁴¹ Voir KMPG Algérie, « *Guide d'investissement en Algérie* », édition 2011, P 58

¹⁴² Voir Annexe (1) du décret exécutif N°07-18 du 11/07/2007.

- Ceux présentant un intérêt particulier pour l'économie nationale.

a. Les investissements liés aux zones géographiques :

a.1)- La phase de réalisation :

Dans cette phase, les investissements peuvent bénéficier des avantages suivants¹⁴³ :

- Exemption du droit de mutation à titre onéreux pour les acquisitions immobilières faites dans le cadre de l'investissement ;
- Application du droit fixe en matière d'enregistrement au taux réduit de deux pour mille pour les actes constitutifs et les augmentations de capital ;
- Prise en charge partielle ou totale des dépenses au titre de travaux d'infrastructures nécessaires à la réalisation de l'investissement ;
- Franchise de la TVA pour les biens et les services entrant directement dans la réalisation de l'investissement, importés ou acquis sur le marché local, lorsque ces biens et services sont destinés à la réalisation d'opérations assujetties à la TVA ;
- Exonération ou application d'un taux réduit du droit de douane pour les équipements importés et entrant directement dans la réalisation de l'investissement.

a.2)- la phase d'exploitation :

Il s'agit des avantages suivants¹⁴⁴ :

- Exonération pendant une durée de 10 ans d'activité effective, de l'IBS et de la TAP ;
- Exonération, à compter de la date d'acquisition, de la taxe foncière sur les propriétés immobilières entrant dans le cadre de l'investissement pour une période de 10 ans ;
- Octroi d'avantages supplémentaires de nature à améliorer et/ou à faciliter l'investissement tel que le report des déficits et les délais d'amortissement.

¹⁴³ Anne Boillon, S'implante en Algérie, Mission économique d'Algérie, 2003, P 38

¹⁴⁴ Abdellatif Benachenhou, « *Algérie, la mondialisation maîtrisée* », Impression autographe, Paris, 2004, P 95.

b. Pour les investissements présentant un intérêt pour l'économie nationale :

Concernant ces investissements, l'opérateur économique concerné doit négocier avec l'ANDI pour montrer l'intérêt particulier de son projet. A l'issue de ces négociations, une convention est signée entre les deux parties.

Concernant les avantages qui peuvent être accordés:

- Pour la phase de réalisation, une liste non exhaustive est prévue dans ce cadre comprenant, notamment, des exonérations de droits de douanes (DD), de TVA et de droit d'enregistrement et ce pour une durée maximale de 5 ans.
- Pour la phase d'exploitation, il y a entre autres, l'exonération de l'IBS et de la TAP pour une durée maximale de 10 ans¹⁴⁵.

II. Les organismes chargés de la promotion des IDE :

Trois organismes ont été créés par l'ordonnance n° 01-03, pour la promotion des investissements :

1. L'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) :

C'est un établissement public à caractère administratif (EPA), placé sous la tutelle du ministre chargé de la promotion des investissements.

Ses principales missions sont¹⁴⁶ :

- Assurer la promotion, le développement et le suivi des investissements nationaux et étrangers ;
- Accueillir, informer et assister les investisseurs résidents et non résidents dans le cadre de la mise en œuvre des projets d'investissement ;
- Faciliter l'accomplissement des formalités constitutives des entreprises et de réalisation des projets à travers le guichet unique ;

¹⁴⁵ Voir KMPG Algérie, « *Guide d'investissement en Algérie* », édition 2011, P 60

¹⁴⁶ Voir S'implante en Algérie, Anne Boillon, Mission économique d'Algérie, 2003, P 43

- Octroyer les avantages liés à l'investissement dans le cadre du dispositif en vigueur ;
- S'assurer du respect des engagements souscrits par les investisseurs durant la phase d'exonération ;
- Gérer le fond d'appui à l'investissement prévu par l'ordonnance n° 01-03 relative à l'investissement.
- Gérer le portefeuille foncier et immobilier destiné à l'investissement prévu par l'ordonnance n° 01-03.

2. Le conseil national de l'investissement (CNI) :

C'est un organisme créé auprès du ministre chargé de la promotion de l'investissement et placé sous l'autorité du chef de gouvernement qui en assure la présidence¹⁴⁷.

Les principales missions de cet organisme sont les suivantes¹⁴⁸ :

- Proposer la stratégie et les priorités pour le développement de l'investissement ;
- Proposer l'adaptation aux évolutions constatées des mesures incitatives pour l'investissement ;
- Proposer au gouvernement toutes les décisions et mesures nécessaires à la mise en œuvre du dispositif de soutien et de l'encouragement de l'investissement ;
- Etudier toute proposition d'institution de nouveaux avantages ;
- L'approbation de la liste des activités et des biens exclus des avantages ainsi que leur modification et leur mise à jour ;
- L'approbation des critères d'identification des projets présentant un intérêt pour l'économie nationale ;
- L'établissement de la nomenclature des dépenses susceptibles d'être imputés au fond dédié à l'appui et à la promotion de l'investissement ;
- La détermination des zones susceptibles de bénéficier du régime dérogatoire ;

¹⁴⁷ Voir décret exécutif N°01-281 du 24/09/2001

¹⁴⁸ Voir KMPG Algérie, « *Guide d'investissement en Algérie* », édition 2011, P 64

- Le traitement de toute question en rapport avec l'investissement ;

Tous les ministres en charge des dossiers et questions économiques sont membre de ce conseil, soit 09; Ils assistent, en qualité d'observateurs, le président du conseil d'administration et le directeur général de l'ANDI.

3. Le guichet unique :

Il s'agit d'une institution décentralisée puisqu'il est crée au niveau de la willaya ou ensemble de willayas.

Cet organisme regroupe les représentant locaux de l'ANDI, celui du centre national du registre de commerce (CNRC), des impôts, des domaines, des douanes, de l'urbanisme, de l'aménagement, du travail ainsi que le représentant de l'assemblée populaire communal (APC) du lieu où le guichet unique est implanté.

L'investisseur non résident fait l'objet d'une attention spéciale puisque le directeur du guichet unique décentralisé (GUD) est considéré comme étant l'interlocuteur direct et unique de l'investisseur non résident.

Le directeur du GUA a pour mission d'accompagner l'investisseur, d'établir, de délivrer et d'attester du dépôt de la déclaration d'investissement et de la décision d'octroi des avantages.

Il doit également prendre en charge les dossiers examinés par les membres du GUD et s'assure de leur bonne finalisation¹⁴⁹.

Il y a 19 guichets uniques décentralisés implantés sur l'ensemble du territoire national.

¹⁴⁹ Idem, P 66

Section (04) : l'évolution des IDE en Algérie.

I. Selon l'ANDI :

L'ANDI adopte le modèle du guichet unique comme une interface vis-à-vis des investisseurs étrangers. Le but est de réduire la durée des procédures administratives pour obtenir les autorisations requises. Mais aussi et à travers ses guichets uniques, l'agence est en position de collecter des informations spécifiques sur les projets d'investissement.

I.1- l'évolution des investissements :

Tableau N°03: Evolution des déclarations d'investissement (2002-2008) :

Année	Nombre	Emploi	Montant (million de DA)
2002	3.109	96.545	368.882
2003	7.211	115.739	490.459
2004	3.484	74.173	386.402
2005	2.255	78.951	511.529
2006	6.975	123.583	707.730
2007	11.497	157.295	932.101
2008	16.925	196.754	2.401.890
Total	51.458	843.040	5.798.993

Source : ANDI (source administrative).

D'après le tableau, on constate que le nombre des déclarations d'investissement ainsi que les montants y afférents, sont croissants à l'exception des années 2004 et 2005, où le nombre de projets a chuté significativement.

Tableau N°04: Etat récapitulatif des projets d'investissement déclarés par forme juridique :

Forme de projet	Nombre de projet	%	Montant million de DA	%	Nombre d'emploi	%
Entreprise individuelle	5.503	85,64%	139.760	55,72%	30.674	63,27%
SARL	461	7,17%	44.652	17,80%	10.293	21,23%
EURL	325	5,06%	23.266	2,28%	5.510	11,37%
SNC	118	1,74%	5.051	2,01%	1.133	2,34%
SPA	24	0,37%	37.622	15%	817	1,69%
EPIC	01	0,02%	485	0,19%	54	0,11%
Total	6.426	100	250.835	100	48.481	100

Avec plus de 85% du montant de projet, 55% des montants à investir, 27.63% du nombre d'emploi, l'entreprise individuelle est la forme juridique dominante.

Tableau N°05: Projet d'investissement déclaré par secteur d'activité : (2002-2008) :

Secteur d'activité	Nombre de projets	%	Montant (million de DA)	%	Nombre d'emploi	%
Agriculture	1.742	3,39	93.493	1,61	30.872	3,61
BTPH	8.025	15,60	1.312.795	22,64	210.186	24,93
Industrie	6.873	13,36	2.613.017	45,06	236.079	28
Santé	534	1,04	53.104	0,92	12.009	1,42
Transport	30.103	58,50	733.067	12,64	198.868	23,59
Tourisme	465	0,9	122.300	2,11	20.896	2,48
Services	3.702	7,19	549.184	9,47	113.824	13,50
Commerce	2	0,00	37.514	0,65	15.500	1,84
Télécommunication	10	0,02	284.519	4,91	4.806	0,57
Total	51.456	100	5.798.993	100	843.040	100

Source : ANDI (source administrative)

Avec 58.5% du total de projets, le transport vient en tête des secteurs attirant le plus d'investissement suivi par les secteurs de BTPH et industrie avec, respectivement 15.6% et 13.36%.

Tableau N°06: Projets d'investissement déclarés par secteur juridique (2002-2008)

Secteur juridique	Nombre de projet	%	Montant en million de DA	%	Nombre d'emploi	%
Privé	50.951	99,02	4.511.036	77,79	805.777	95,58
Public	299	0,87	483.833	14,24	22.314	3,45
Mixte	41	0,12	270.759	7,97	6.235	0,96
Total	51.456	100	5.798.993	100	843.400	100

Source : ANDI (source administrative).

Donc, se sont les investissements privés qui dominent, soit sur le plan des montants à investir soit sur le plan de nombre d'emploi à créer.

I.2- Evolution des IDE selon l'ANDI :

Tableau N°07: Etat récapitulatif des projets d'IDE déclarés durant la période 2002-2010

Projet d'investissement	Nombre de projets	%	Montant en million de DA	%	Nombre d'emploi	%
Investissements locaux	67.280	99,22	5.035.015	74,83	866.563	92,11
Partenariat	245	0,36	843.135	12,53	27.717	2,95
IDE	283	0,42	850.613	12,64	46.552	4,95
Total I.E	528	0,78	1.693.748	25,17	74.269	7,89
Total général	67.808	100	6.728.763	100	940.832	100

Source : ANDI (source administrative).

On constate clairement que les investissements locaux sont les plus importants avec 99.22% du montant de projets, 74.88% du montant à investir et 92.11% du

nombre d'emploi à créer. Alors que les investissements étrangers ne représentent que 0.78% du montant de projets, 25.17% du montant à investir et 7.89% du nombre d'emploi à créer.

Tableau N°08: Evolution des déclarations d'investissements étrangers 2002-2010

Année	Nombre de projets	%	Montant en million de DA	%	Nombre d'emploi	%
2002	44	8,33	32.008	1,89	3.661	4,93
2003	51	9,66	69.084	4,08	6.975	9,39
2004	59	11,17	150.242	8,87	5.246	7,06
2005	54	10,23	38.450	2,27	5.382	7,25
2006	86	16,29	246.499	14,55	26.218	35,30
2007	123	23,30	146.161	8,63	12.611	16,98
2008	96	18,18	908.571	53,64	10.384	13,98
2009	4	0,76	43.798	2,59	1.193	1,61
2010	11	2,08	58.934	3,48	2.599	3,50
Total général	528	100	1.693.748	100	74.269	100

Source : ANDI (source administrative).

On constate que le nombre des déclarations d'investissements est croissant de 2002 jusqu'à 2008, où il va atteindre son maximum avec 123 projets, le montant s'élève à 146161 milliard de DA.

Les années 2008, 2009 et 2010 vont connaître une chute dans le nombre des projets avec respectivement 96, 4 et 11 projets. Cette baisse est due notamment aux effets de la crise financière qui a causée une baisse de l'activité mondiale ainsi qu'aux

réactions de certains investisseurs vis-à-vis les nouvelles mesures prises dans le cadre de la LFC 2009.

Tableau N°09: Etat récapitulatif des projets d'IDE déclarés par secteur d'activité 2002-2010

Secteur d'activité	Nombre de projets	%	Montant en million de DA	%
Agriculture	09	1,70	6.854	0,40
BTPH	86	16,29	46.107	2,72
Industrie	281	53,22	925.295	54,63
Santé	03	0,57	8.589	0,51
Transport	24	4,55	10.319	0,61
Tourisme	13	2,46	102.295	6,04
Service	111	21,02	505.789	29,86
Télécommunication	1	0,19	88.500	5,23
Total général	528	100	1.693.748	100

Source : ANDI (source administrative).

Les secteurs de l'industrie, des services et de BTPH viennent en tête de secteurs les plus attractifs des investisseurs étrangers avec, respectivement : 53.22%, 21.02% et 16.29% du nombre de projet.

Tableau N°10: Répartition des projets d'IDE déclarés par région: 2002-2010

Région	Nombre de projets	Montant en million de DA
Europe	264	305.008
UE	220	266.602
Asie	37	513.233
Amérique	12	59.559
Pays arabes	208	802.097
Afrique	1	4.510
Australie	1	2.974
Multinationale	5	6.366
Total	528	1.693.748

Source : ANDI (source administrative).

L'Europe, et particulièrement l'UE, est le premier investisseur en Algérie avec 264 projets. Suivi par les pays du golfe avec 208 projets et l'Asie avec 37 projets.

Mais en terme des montants investis, l'ordre se modifie où les pays arabes viennent en tête avec 802.097 millions de DA suivi par l'Asie et l'Europe avec respectivement : 512.233 millions de DA et 305.008 million de DA.

II. La banque d'Algérie :

La banque d'Algérie constitue une autre source d'informations concernant les flux d'investissement direct étranger et ce via sa mission du contrôle des changes et des mouvements des capitaux de et vers l'étranger et d'autre part, lors de l'établissement des statistiques relatives à la balance des paiements.

II.1 Evolution des flux d'IDE entrant en Algérie entre 2002-2010 :

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des flux d'IDE entrant en Algérie entre 2002 et 2010 :

Tableau N°11: Flux d'IDE entrant en Algérie 2002-2008

Année	Montant (milliard de dollar)
2002	0,97
2003	0,62
2004	0,62
2005	1,06
2006	1,76
2007	1,37
2008	2,33
2009	2,54
2010	3,47

Source : Tableau élaboré d'après les rapports annuels de la BA de 2006 et 2010 (site de la banque d'Algérie).

Selon les données de la banque d'Algérie, les flux d'IDE ont, généralement, une tendance croissante et en particulier entre 2007 et 2010. Dans ce cadre, le montant des flux d'IDE est passé de 1.37 milliard de dollars en 2007 à 2.33 milliard de dollar en 2008, 2.54 milliard de dollar en 2009 et 3.47 milliard de dollar en 2010.

II.2 Evolution par pays des flux d'IDE européen en Algérie entre 2003 et 2008:

Le tableau suivant nous indique l'évolution des flux d'IDE de l'UE en direction de l'Algérie :

Tableau N°11: Flux d'IDE européen entrant en Algérie 2002-2010

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Cumul
Espagne	61,34	40,05	129,73	187,04	132,41	294,32	844,89
France	1,98	61,70	60,42	239,76	211,82	132,76	716,44
Belgique	0,31	3,53	0,81	4,11	99,61	221,91	330,28
Grande Bretagne	12,45	53,89	28,57	24,89	23,17	114,93	257,90
Pays bas	12,25	2,88	0	6,19	03,09	183,46	207,87
Italie	1,32	1,44	0,76	12,97	5,19	171,14	192,82
Allemagne	6,38	9,38	10,38	36,44	69,83	21,76	154,17
Chypre	0,02	0	2,92	30,00	36,39	0,14	69,47
Danemark	0	0	1,37	7,85	4,31	3,05	16,58
Total y compris d'autre pays européen	104,07	172,90	235,25	552,24	589,10	1.144,48	2.798,04

Source : rapport d'évaluation de l'impact de l'accord d'association Algérie-UE. P 139

D'après ce tableau, on remarque que l'Espagne est le premier investisseur européen en Algérie suivi, respectivement, par la France, la Belgique et la grande Bretagne.

II.3 Evolution des flux d'IDE européen en Algérie entre 2003 et 2008 par secteur d'activité :

Le tableau suivant nous indique l'évolution des flux d'IDE européen en Algérie, en million de dollar, durant la période 2003 et 2008 et ce par secteur d'activité :

Tableau N°12: Flux d'IDE européen par secteur entrant en Algérie 2002-2008

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Cumul
Hydrocarbures	78,01	94,98	84,55	91,80	200,54	360,25	910,13
Ind.Agro.alimentaire	6,31	3,38	29,06	119,32	25,63	204,15	387,85
BTPH	4,62	6,44	6,31	58,95	39,80	237,18	353,30
Finance (rapport annuel)	2,90	36,95	25,46	93,19	113,26	44,99	316,75
Pétrochimie	0,53	10,63	40,35	45,58	77,25	54,33	228,68
Ind. manufacturière	6,28	0,06	2,31	90,90	1,89	114,87	216,31
Ind électronique et informatique	0,34	4,48	0	0	20,13	109,38	134,33
Ind. Pharmaceutique te santé	2,88	7,36	3,82	21,18	12,44	37,02	84,70
Télécommunication	0,62	4,66	1,01	0,92	9,23	0,48	16,92
Autres secteurs	1,58	3,96	42,38	30,40	88,93	96,70	263,91
Total	104,07	172,90	235,25	552,24	589,10	1.144,48	2.798,04

Source : rapport d'évaluation de l'impact de l'accord d'association Algérie-UE.p.140

Le tableau précédent nous indique que le secteur des hydrocarbures vient en tête avec 910.13 million de dollar.

Hors hydrocarbures, les investissements directs s'emblent s'intéresser aux secteurs de l'industrie agro-alimentaire, le bâtiment, la finance, la pétrochimie et l'industrie manufacturière avec des montants qui s'élèvent, respectivement à 387.85-353.30- 316.75 et 228.68 millions de dollar.

III. Le réseau ANIMA :

Le réseau ANIMA investment Network est « une plateforme multi-pays de développement économique de la méditerranée. Le réseau ANIMA réunit plus de 80 agences gouvernementales et réseau d'affaires, de financement et d'innovation du pourtour méditerranée. L'objectif d'ANIMA est de contribuer à une amélioration continue du climat des affaires et à la croissance de l'investissement dans la région méditerranéenne¹⁵⁰ ».

ANIMA, et via ses différentes missions, constitue une source importante pour les données relatives à l'investissement direct étranger dans les pays méditerranéens.

Pour l'Algérie, les projets d'IDE retenus dans la base de données d'ANIMA, selon le secteur d'activité sont indiqués dans le tableau ci-après :

Tableau N°14: Flux d'IDE par secteur entrant en Algérie 2002-2008

Secteur	Nombre de projets	Secteur	Nombre de projets
Agro-alimentaire	21	Ingénierie et services aux entreprises	37
Ameublement et équipements de foyer	7	Logiciels et prestations informatiques	3
Banques, assurances et autres secteurs financiers	30	Machines et équipements mécaniques	13
BTP, immobilier, transport et services délégués	44	Matériels aéronautiques, navals et fenovoirs	02
Chimie, plasturgie et engrais	14	Médicaments	10
Construction automobile et équipementiers	10	Métallurgie et recyclage	02
Distribution	13	Opérateurs télécom et internet	04
Electronique grands publics	3	Textile-habillement, luxe	09
Energie	34	Verre, ciment, bois, papiers	15
Equipement électronique, et électromécanique	13	Autres ou non spécifiés.	03

Source : rapport d'évolution de l'impact de l'accord d'association Algérie-UE. p. 129

¹⁵⁰ Voir le site : www.animawed.orgmachines

Le tableau précité nous montre qu'il y a 03 catégories de secteurs visés par les projets :

- "Les secteurs les plus recherchés par les investisseurs sont : BTP, immobilier, transports et services délégués, ingénieries et services aux entreprises, énergie, banques, assurances et autres services financiers; et agro-alimentaire.
- Les secteurs recherchés moins agressivement par les investisseurs : verre, ciment, minéraux, bois, papier, chimie, plasturgie et engrais, machines et équipements mécaniques, équipements électroniques et électromécaniques, distribution, médicaments, construction automobile et équipementiers, tourisme, restauration, textile, habillement, luxe, et ameublement et équipement du foyer.
- Les secteurs les moins recherchés par les investisseurs : opérateurs télécoms et internet, logiciels et prestations informatiques, électroniques grands publics, métallurgie et recyclage, matériels aéronautiques, navals et ferroviaires"¹⁵¹.

IV- La CNUCED:

Tableau N°15 : Evolution des flux d'IDE entrant en Algérie

Année	Montant des flux d'IDE entrant (en \$ américain)
2003	633 700 000
2004	881 900 000
2005	1 081 000 000
2006	1 796 000 000
2007	1 662 000 000
2008	2 594 000 000
2009	2 761 000 000
2010	2 264 000 000
2011	2 720 539 623

Source: www.banquemonddiale.org

¹⁵¹ Rapport dévaluation de l'état d'exécution de l'accord d'association Algérie-Union Européen, Investissement Développement Conseil (IDC), Novembre 2009.

Selon le tableau ci-dessus, généralement les flux d'investissement direct étranger entrant ont une évolution cyclique. Ils ont augmenté entre 2003 et 2006 où ils ont atteint 1796000000 \$, puis ils ont descendu en 2007 avec 1662000000 \$. Ils ont augmenté entre 2007 et 2009 puis ils ont chuté en 2010, où ils étaient estimés à 2264000000\$. Ils sont repris leurs augmentations en 2011 où ils ont atteint leur niveau maximum avec 2.720.539.623 \$.

Les montants contenus dans le tableau précédent reflètent l'amélioration graduelle de l'environnement d'affaire en Algérie d'une part et l'impact de la crise financière internationale d'autre part. Mais ils reflètent aussi que le niveau des IDE entrant est toujours faible par rapport aux atouts dont disposent l'Algérie et par rapport aux différentes mesures d'incitation contenues dans le code d'investissement.

CONCLUSION

La crise qu'a connue l'Algérie dans les années 1980 a mis en évidence les rigidités et les faiblesses du modèle d'industrialisation adopté au lendemain de l'indépendance. Elle a conduit les pouvoirs publics à admettre officiellement la nécessité impérieuse d'engager des réformes globales et structurelles de l'économie nationale, dont le retrait de l'état de l'activité économique et la promotion, le développement du capital privé national et étranger et l'ouverture et la libéralisation de l'économie.

Mais les mesures prises dans le cadre de la LFC 2009 sont venues remettre en cause complètement le choix de l'ouverture économique. En effet, les mesures prises dans le cadre de la LFC 2009 ont surpris beaucoup de monde, et beaucoup d'acteurs internes et externes par leur radicalité, et ce en introduisant de fortes restrictions à la fois aux importations, à l'investissement étranger et au crédit à la consommation. Au moment où les investisseurs internationaux et leurs pays d'origine dénoncent certaines discriminations au commerce et à l'investissement, les autorités algériennes revendiquent le droit à l'exercice de choix souverain dans un contexte de crise internationale.

Par ailleurs, on a vu que le code d'investissement algérien offre beaucoup d'opportunités et accordent beaucoup d'avantages aux investisseurs étrangers voulant opérer en Algérie. Ces incitations, conjugués avec l'amélioration de l'environnement sécuritaire, ont permis de captiver un nombre important d'IDE dans la décennie 2000 où l'Algérie était, en 2004, le premier bénéficiaire des IDE européens dans la région MEDA avec 5,857 milliard d'euros contre 4,032 et 2,944 milliard d'euro pour le Maroc et la Turquie.

CHAPITRE -04

**L'impact des IDE
sur la croissance
économique
algérienne**

INTRODUCTION

On a vu précédemment que la théorie de la croissance endogène donne aux IDE un potentiel considérable pour la réalisation de la croissance économique. En effet, cette théorie donne au capital une interprétation plus vaste et plus large et dans lequel elle inclut le savoir, les connaissances et les différentes compétences accumulés par les travailleurs. Généralement, elle introduit la notion du capital humain. Elle souligne également le rôle important de l'innovation et de la technologie dans la réalisation de la croissance. Mais tous ces éléments peuvent être véhiculés par les IDE.

Dans ce chapitre on va essayer d'étudier davantage l'idée mentionnée ci-dessus. Dans ce cadre, on va exposer les différentes études théoriques et économétriques relatives à l'impact des IDE sur la croissance économique. On va ensuite tenter de chercher les différents canaux par lesquels les IDE influencent sur la croissance. Une étude empirique sur ce sujet est fournie pour le cas de l'Algérie pour voir si les IDE entrants contribuent significativement dans la réalisation de la croissance économique.

Section 01: la relation de causalité IDE-Croissance.

1-la théorie de la croissance endogène: un cadre approprié pour l'étude.

La théorie de la croissance endogène a mis l'accent sur le rôle central de l'accumulation et de la diffusion du savoir et de la technologie dans la croissance économique.

En effet, l'existence des externalités et des connaissances viennent contrarier les effets des rendements décroissants de l'accumulation du capital et donc maintiennent l'économie à une croissance soutenue à long terme.

Cette théorie a incité les chercheurs à faire des recherches sur les canaux, par les biais des quelles, l'IDE peut contribuer à promouvoir la croissance à long terme.

En effet, et contrairement à la théorie néoclassique qui n'attribue aucune contribution des IDE dans la croissance, étant donné que celle-ci ne peut résulter que du progrès technologique, de la croissance de la population et de la force de travail, qui sont considérés comme exogènes, la théorie de la croissance endogène donne aux IDE un potentiel considérable pour la réalisation de la croissance.

L'IDE peut contribuer significativement à l'accroissement du stock de connaissances dans le pays d'accueil, et ce en fournissant de nouveaux biens d'équipement et de nouveaux procédés de production, en offrant un nouveau savoir faire en management et en améliorant le niveau de qualification pouvant être diffusés aux firmes locales.

L'amélioration de la qualification peut avoir lieu grâce à la formation des travailleurs ou par le "learning by doing" au sein des filiales étrangères; les firmes multinationales, en fournissant des nouvelles connaissances aux pays en voie de développement, permettent de réduire les écarts technologiques entre ces pays et les pays développés, ce qui peut être considéré comme un facteur déterminant de croissance et de convergence économique.

Par ailleurs, plusieurs facteurs (capital humain, l'accumulation de capital, le commerce international, la technologie...etc.) qui, selon la théorie de la croissance endogène, expliquent la croissance, peuvent être véhiculés et transférés par les IDE.

Ainsi, l'IDE est supposé stimuler la croissance par la création d'avantages comparatifs dynamiques conduisant au transfert des technologies, à l'accumulation du capital humain et à l'intensification du commerce international. Ces avantages dynamiques, connus sous le nom des "spillovers", sont liés les uns aux autres et assurent certaines complémentarités entre eux.

2- Les canaux d'influence des IDE sur la croissance économique:

En effet, les IDE influencent sur la croissance économique via plusieurs canaux. Les principaux canaux sont énumérés ci-après;

2-1- Le capital humain:

"Un large courant de la littérature économique considère comme acquise, l'idée selon laquelle les IDE sont à encourager non seulement pour leurs effets directs, notamment sur l'emploi et la croissance, mais également pour leurs externalités positives sur les économies des pays d'accueil via la diffusion des connaissances des multinationales vers les firmes locales. L'idée est qu'à long terme, les niveaux du capital humain et des savoirs organisationnels et technologiques peuvent s'améliorer et via les firmes multinationales est générée une meilleure compétitivité du tissu industriel"¹.

Au cours des dernières décennies, plusieurs travaux ont été menés par différents chercheurs dans le but de montrer le rôle important que jouent les IDE comme vecteur de la croissance économique par l'amélioration du capital humain.

Ainsi, plusieurs chercheurs insistent sur l'importance relative des firmes multinationales sur l'enseignement. Pour eux, si les firmes multinationales ont un rôle marginal sur l'enseignement primaire et secondaire, la demande de travail qualifié qu'elles exercent peut encourager les gouvernements à investir davantage dans l'enseignement supérieur.

D'autre part, l'OCDE considère que la présence des firmes multinationales dans un pays pourrait constituer un élément clé du développement des compétences surtout

¹Hakim Hammoudi et Wadii Haitit, « *L'investissement des multinationales dans la formation du capital humain des pays en développement est-il toujours souhaitable?* », Revue "Région et développement" , N°20/2004, P 196.

que certains savoirs sont impossibles à transmettre par écrit. En effet, les compétences acquises en travaillant pour une entreprise étrangère peuvent prendre une forme non quantifiable, des savoirs tacites et qui sont difficiles à codifier et à formuler. Donc la meilleure façon de les transmettre étant d'en faire la démonstration et l'expérience. D'autre part, un tel savoir est difficilement échangeable sur de longues distances et le meilleur moyen permettant aux pays en voie de développement d'obtenir le savoir contenu dans le processus de production des économies développées, est donc la présence d'entreprises étrangères dans l'économie nationale¹.

2-2- Le transfert technologique:

Dans ce cadre, comment les IDE peuvent ils transférer la technologie?

"Il semble y avoir un consensus dans la littérature pour affirmer que les liens verticaux qui s'établissent entre fournisseurs et clients, sont les meilleurs canaux de transmission de technologies, mais aussi d'information commerciales. Les firmes multinationales peuvent faire pression sur les fournisseurs pour qu'ils améliorent la qualité des inputs, qu'ils réduisent leurs délais de livraisonsetc"².

Cette diffusion peut être délibérée, par exemple lorsque la filiale cède une licence à une entreprise locale traitant avec elle pour leur permettre de satisfaire aux spécifications technologiques qu'elle leur impose. La diffusion technologique peut aussi prendre la forme de retombés technologiques, horizontale, lorsque les concurrents imitent ou copient la technologie de la firme multinationale, ou verticale, lorsque celle-ci transfère gratuitement une technologie aux entreprises qui fournissent des intrants ou des services en aval³.

¹ OCDE « *L'investissement direct étranger au service du développement, optimiser les avantages, minimiser les coûts* », 2002, Paris, France, P 14-16.

² Claire Manguy, « *L'impact des IDE sur les économies en développement* », Revue "Région et développement", N° 20/2004, P 77.

³ M Ben Abdallah, I Drine, R Meddeb, « *Interaction entre IDE, régime de change, capital humain et croissance dans les pays émergents* », In "Ouverture économique et développement GDR", Economica, Paris, 2001, P 5-6.

2-3- L'investissement domestique:

Dans les études empiriques, la question centrale qui se pose est de savoir si les investissements directs étrangers exercent un effet d'éviction ou d'entraînement sur les investissements domestiques.

Dans le World Développement Report de 2001, la CNUCED considère que les investissements directs étrangers ont un effet positif, c'est-à-dire d'entraînement, sur les investissements domestiques et ce via l'accroissement de la concurrence et de l'efficacité, la transmission des techniques de contrôle de qualité aux fournisseurs locaux et aussi via l'introduction de nouveau savoir faire et de nouvelles technologies. En outre, les firmes multinationales peuvent, en quelque sorte, obliger les entreprises locales à améliorer leur gestion ou à adopter des techniques de commercialisation employées par les multinationales.¹

De Gregorie et Lee montrent une relation positive entre les investissements directs étrangers et les investissements domestiques et c'est le même résultat auquel s'est parvenu De Soye et O Neal.²

Markusen et Venable (1989) ont construit un modèle théorique dans lequel ils ont montré que l'effet d'entraînement dépend de la stratégie des multinationales – (production pour le marché local ou pour l'exportation)- et aussi du volume des biens en amont générés par elles où plus ces liens sont importants plus la probabilité d'éviction est faible³.

2-4- La productivité des entreprises locales:

"Les entreprises étrangères peuvent, à travers la concurrence directe qu'elles font naître sur le marché local et l'effet d'entraînement sur les entreprises domestiques, accroître le niveau de productivité dans le secteur où elles sont implantées"⁴.

Les études empiriques révèlent des résultats différents selon les pays. Aitkon et Hanison (1999) indiquent, à partir d'une étude portant sur 4000 entreprises au

¹ World Investment Report, CNUCED, 2001.

² Claire Manguy « *Op.cit* », P 72.

³ Noomen Lahimer, « *Investissement domestique en Afrique subsaharienne: effet d'éviction ou de stimulation?* », Thèse de doctorat, Université Paris-Dauphins, P 5.

⁴ M Ben Abdellah, I Drine, R Meddeb, « *Op.cit* », P 66.

Venezuela, que l'effet des investissements directs étrangers sur la productivité des firmes locales est faible mais tout en précisant que les effets positifs des investissements directs étrangers se limitent aux entreprises conjointes. C'est le même résultat auquel se sont parvenu Javorcik et Spatareanu (2003), dont le travail s'est porté sur la Roumanie. Dans d'autre cas, les entreprises locales peuvent bénéficier de liaisons avales avec les firmes étrangères. Une étude menée par Smarzynska (2002) sur la Lituanie, montre que la présence des investissements directs étrangers a un effet positif sur les entreprises locales en matière de productivité¹.

2-5- Le niveau des exportations:

Le volume des exportations peut donner une idée sur le niveau de devises entrantes d'un pays donnée; Ainsi, les investissements directs étrangers peuvent constituer un facteur important pour la relance des exportations d'un pays, et par conséquent, assurer une source importante de devises.

Plusieurs économistes ont essayé de montrer, à travers des études de cas, le rôle catalyseur des exportations des investissements directs étrangers, qui peuvent contribuer à la genèse d'une industrie d'exportation dans certains pays en développement. Par exemple, l'industrie de l'habillement au Bangladesh, qui constitue la première source de devises du pays, trouve sa source dans la présence d'investisseurs coréens. Aussi, la prépondérance des multinationales américaines dans les exportations de l'industrie électronique de certains pays d'Asie à la fin des années 70, montre bien le rôle que peut jouer les investissements directs étrangers pour la relance des exportations.

Par ailleurs, il faut souligner que l'impact des IDE sur les exportations diffère selon l'intensité technologique du produit. Ainsi, "l'étude d'Ernst et al (1998) a montré que le rôle des multinationales dans l'exportation de produit à faible intensité technologique s'est avéré plus important dans les pays en développement où les secteurs des entreprises étaient peu dynamique. Selon Chen (1997), il existe un impact positif et significatif de l'IDE sur les exportations de marchandises en Chine ainsi que sur les échanges entre les provinces. L'étude attribue ce résultat à la concentration de

¹Claire Manguy « *Op.cit* », P 76.

l'IDE en Chine dans les activités à forte intensité de main d'œuvre et tournées vers l'exportation"¹.

3-les obstacles limitant les effets positifs des IDE:

3-1- Le faible niveau du capital humain:

"L'existence d'aptitudes technologiques et d'un stock de capital humain conditionne l'assimilation du savoir-faire développé ailleurs. Les pays hôtes doivent disposer d'un stock minimal de capital humain et de savoir faire qui leur permet l'assimilation des technologies étrangères"².

En 1998, Borensztein De Gregorie et Lee ont montré que le stock du capital humain dans le pays hôte est essentiel pour déterminer l'amplitude des effets des investissements directs étrangers sur la croissance économique et ils vont même jusqu'à préciser que dans les pays où le niveau de capital humain est très faible, les investissements directs étrangers sont négatifs³.

3-2- L'écart technologique:

Cantwell a examiné les réponses des firmes domestiques à la présence des firmes multinationales américaines dans le marché européen entre 1955 et 1975 et il a conclu que les effets externes des investissements directs étrangers sont plus importants dans l'industrie où l'écart technologique est faible. Par ailleurs, dans les pays à faible capacité innovatrice, la domination des firmes étrangères peut freiner l'apprentissage local et décourager les entreprises locales à développer leurs propres activités de Recherche et Développement. Findlay (1978) suggère que pour qu'il y ait un rattrapage technologique entre un pays en retard et un pays industrialisé via l'IDE, la distance technologique entre eux ne doit pas être "trop grande"⁴.

¹OCDE, « *L'investissement direct étranger au service du développement, optimiser les avantages, minimiser les coûts* », 2002, Paris, France, P 102.

²M Ben Abdellah, I Drine, R Meddeb, « *Op.cit* », P 7.

³Claire Manguy « *Op.cit* », P 71.

⁴M Ben Abdellah, I Drine, R Meddeb, « *Op.cit* », P 7-8.

3-3- Le régime commercial:

En effet, "les distorsions commerciales (droits de douanes, quotas....etc) peuvent être à l'origine de flux d'investissements directs étrangers destinés à les contourner. Ainsi, l'investissement direct étranger attiré vers des marchés protégés revêt généralement la forme d'unités de production indépendantes, axées sur le marché intérieur et qui ne sont pas compétitives quand il s'agit de produire pour l'exportation. Les entreprises multinationales auront alors tendance à ne transférer que les technologies nécessaires à la production, du fait de l'absence de concurrence sur le marché"¹.

¹ M Ben Abdellah, I Drine, R Meddeb, « *Op.cit* », P 8.

Section 02 : La relation empirique : IDE- croissance en Algérie.

Avant de passer à l'analyse et à l'estimation économétrique, il faut qu'on présente quelques notions théoriques sur le modèle à estimer et sur la méthode d'estimation.

I- Le modèle théorique :

1- L'équation à estimer :

Le point de départ dans toute étude économétrique est la spécification du modèle. Cette spécification implique la détermination de la variable expliquée et des variables explicatives, les signes des paramètres et la forme mathématique du modèle, c'est-à-dire l'équation à estimer.

Le modèle, en générale, "consiste en une présentation formalisée d'un phénomène sous forme d'équations dont les variables sont des grandeurs économiques."¹

"Le modèle est donc une présentation schématique et partielle d'une réalité naturellement plus complexe. Toute la difficulté de la modélisation consiste à ne retenir que la ou les représentations intéressantes pour le problème que le modélisateur cherche à expliquer. Ce choix dépend de la nature du problème, du type de décision ou de l'étude à effectuer. La même réalité peut ainsi être formalisée de diverses manières en fonction des objectifs."²

Concernant notre modèle, il s'inscrit dans le cadre de la théorie de la croissance endogène qui considère que des facteurs comme les investissements directs étrangers, le commerce international, la formation, entre autres, peuvent être à l'origine de la croissance économique.

Ainsi, et pour le cas de l'Algérie, on propose la relation ci-dessous, dont on a essayé de mettre en liaison les principaux facteurs qui peuvent être à l'origine de la croissance économique algérienne, et ce selon la théorie de la croissance endogène.

¹ Régis Bourbonnais, «*Econométrie*», Dunod, 2000, P 1.

² Régis Bourbonnais, «*Op.cit* », P 2.

La relation est la suivante :

$$\log(\text{PIB}_t) = C + a_1 \log(\text{IDE}_t) + a_2 \log(\text{EXPO}_t) + a_3 \log(\text{INVD}_t) + a_4 \text{Kh}_t + a_5 \text{Stab}_t + U_t$$

Où:

a_1, a_2, a_3, a_4 et a_5 sont les paramètres du modèle à estimer.

C : est une constante et elle est à estimer.

EXPO: les exportations.

INVD : L'investissement domestique.

IDE : L'investissement direct étranger.

KH : Le capital humain

Stab : La stabilité et la sécurité.

U : Les erreurs du modèle. (Erreurs de spécification, d'observation.....etc)

Log : C'est le logarithme décimal.

Dans notre étude, et pour des raisons informatiques, on va mettre:

$$G_t = \log(\text{PIB}_t).$$

Donc notre modèle est le suivant:

$$G_t = C + a_1 \log(\text{IDE}_t) + a_2 \log(\text{EXPO}_t) + a_3 \log(\text{INVD}_t) + a_4 \text{Kh}_t + a_5 \text{Stab}_t + U_t$$

2- Présentation des variables :

On a d'une part, une variable expliquée et d'autre part, cinq variables explicatives.

2-1- La variable expliquée :

La variable endogène du modèle est le produit intérieur brut (PIB). Cet indicateur est le principal critère utilisé pour étudier la croissance de l'activité économique d'un pays. Il mesure l'ensemble des richesses créées sur une année,

autrement dit, la valeur totale de la production interne de biens et services par les agents résidant sur le territoire national.

2-2- Les variables explicatives :

On a (05) variables explicatives dont (04) quantitatives et une qualitative.

-L'investissement domestique (INVD):

Cette variable représente le total des investissements effectués à l'intérieur d'un pays en excluant les investissements directs étrangers.

Donc: $INVD = FBCF - IDE$.

FBCF est l'abréviation de la formation brute du capital fixe.

-La formation brute du capitale fixe (FBCF) :

"Cette variable représente les acquisitions moins cessions d'actifs réalisées par les producteurs résidents sur le territoire national.

Les actifs fixes sont les actifs corporels ou incorporels issus de processus de production et utilisés de façon répétée ou continue dans d'autre processus de production pendant au moins un an."¹

Anciennement appelé investissement intérieur fixe brut, cet indicateur est l'agrégat qui mesure en comptabilité nationale l'investissement en capital fixe des différents agents économiques exerçant dans le territoire national.

La FBCF est brute car on y inclut les dépenses de renouvellement d'équipements, ou amortissement, qui ne sont pas à proprement parler des investissements puisqu'elles ne contribuent pas à accroître le stock de capital mais simplement à le maintenir à son niveau en renouvelant le matériel usagé.

- Les investissements directs étrangers (IDE):

¹ www.banquemonddiale.org.

Il s'agit des rentrées nettes d'investissement pour acquérir une participation durable (10 % ou plus des actions avec droit de vote) dans une entreprise opérant au sein de l'économie algérienne. C'est la somme des fonds propres, des bénéfices réinvestis, des autres capitaux à long terme et des capitaux à court terme comptabilisée dans la balance des paiements¹.

-Les exportations:

C'est le total des ventes, à l'étranger, des biens et des services pendant une année.

-Le capital humain (Kh) :

Le capital humain est l'ensemble des aptitudes, talents, qualifications, expériences, et connaissances accumulées par un individu et qui déterminent en partie sa capacité à travailler ou à produire pour lui-même ou pour les autres².

Pour évaluer cette variable et pour la rendre quantifiable, plusieurs indicateurs ont été utilisés dans les différentes études empiriques. Ici, on a utilisé le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur. Ceci correspond au total des inscriptions dans l'enseignement supérieur, indépendamment de l'âge, exprimé en pourcentage de la population susceptible d'être scolarisable à l'enseignement supérieur. Celle-ci concerne la population totale du groupe de cinq ans après la sortie de l'école secondaire.

-La stabilité et la sécurité (Stab) :

C'est une variable qualitative et elle a été introduite dans notre modèle pour prendre en considération les effets de la décennie noire qu'a connue l'Algérie.

On a attribué la valeur (0) pour la période considérée comme instable et la valeur (1) pour la période considérée comme stable et sécurisée.

¹ www.banquemondiale.org

² www.wikipédia.org.

3- Source des données:

Les données qu'on dispose pour notre étude économétrique concernent la période allant de 1990 jusqu'en 2010.

Toutes les données sont issues de la base de données du CNUCED disponibles sur le site Internet de l'organisation précitée et aussi des indicateurs de la Banque Mondiale (WDI version 2012), disponibles eux aussi sur le site Internet de la Banque Mondiale.

On signale que toutes les données, monétaires et financières notamment, sont observées en dollar américain courant.

D'autre part, on signale que les données relatives au capital humain, représenté ici par le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur, ne sont pas disponibles sur toute la période 1990-2010, et vu que les données des IDE ne sont pas disponibles pour les années 1993, 1994 et 1995, et pour ne pas perdre beaucoup d'observations, on a pris, pour le capital humain, la moyenne entre l'année précédente et l'année suivante disponible.

4-La méthode d'estimation:

Dans notre étude on va utiliser la méthode des moindres carrés ordinaires grâce au logiciel EVIEWS 4.

Les moindres carrés ordinaires (MCO):

La méthode des moindres carrés ordinaires connue en anglais sous l'appellation de «Ordinary Least Square (OLS)», est une méthode de régression qui repose sur le principe de la minimisation de la somme quadratique des résidus, et donc l'estimation des meilleurs estimateurs pour toute équation traitée.

Si l'équation de la régression est de la sorte :

$$Y_t = \alpha + \beta X_t + U_t$$

Pour assurer que l'estimateur des moindres carrés ordinaires est le meilleur estimateur (BLUE: Best Linear Unbiased Estimateur), il faut qu'on pose les hypothèses suivantes:

Hypothèse 1 : Le modèle est linéaire en (X_t)

Hypothèse 2 : Les valeurs X_t sont observées sans erreurs, C'est à dire que (X_t) est non aléatoire.

Hypothèse 3 : $E(U_t) = 0$, L'espérance mathématique de l'erreur est nulle ; en moyenne le modèle est bien spécifié et donc l'erreur moyenne est nulle.

Hypothèse 4: $E((U_t)^2) = (\sigma_u)^2$; La variance de l'erreur est constante : le risque de l'amplitude de l'erreur est le même quelque soit la période.

Hypothèse 5: $E(U_t U_{t'}) = 0$ si $t \neq t'$; Les erreurs sont non corrélés et indépendants entre elles. C'est à dire que l'erreur à l'instant (t) n'a pas d'influence sur les erreurs suivantes.

Hypothèse 6 : $E(X_t U_t) = 0$; l'erreur est indépendante de la variable explicative.

II- Le traitement économétrique des données:

1- Les résultats de la régression:

Les résultats de la régression sont indiqués dans le tableau ci-dessous:

Dependent Variable: G

Method: Least Squares

Date: 12/21/12 Time: 15:12

Sample: 1990 2010

Included observations: 18

Excluded observations: 3

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1.553796	0.810942	1.916038	0.0795
IDE	0.001282	0.010789	0.118803	0.9074
EXPO	0.340079	0.062772	5.417693	0.0002
INVD	0.569623	0.120390	4.731490	0.0005
KH	-0.004457	0.004358	-1.022715	0.3266
STAB	0.006920	0.024802	0.279009	0.7850

R-squared	0.995183	Mean dependent var	10.86949
Adjusted R-squared	0.993176	S.D. dependent var	0.206996
S.E. of regression	0.017100	Akaike info criterion	-5.038274
Sum squared resid	0.003509	Schwarz criterion	-4.741483
Log likelihood	51.34446	F-statistic	495.8088
Durbin-Watson stat	1.791187	Prob(F-statistic)	0.000000

2-L'analyse économétriques des résultats:

Dans ce cadre on va s'intéresser à la significativité du modèle et à celle des paramètres et puis, on va étudier le degré d'indépendance des erreurs.

2-1-Concernant la significativité globale du modèle:

Pour savoir si notre modèle est globalement bien spécifié, c'est-à-dire si globalement les variables explicatives ont une influence sur la variable à expliquer, on va utiliser trois critères.

2-1-1- Le coefficient de détermination R^2 :

Le coefficient de détermination (R^2) fait partie des meilleurs critères utilisés pour juger le niveau de spécification d'un modèle. Il est obtenu à partir des relations suivantes:

$$R^2 = SCE/SCT = 1 - SCR/SCT.$$

Où: SCT est la somme des carrés totale et elle représente la variabilité totale d'un phénomène.

SCE est la somme des carrés expliqués et elle représente la variabilité expliquée par le modèle.

SCR est la somme des carrés des résidus et elle représente la variabilité du phénomène hors portée du modèle, c'est-à-dire, non expliquée par le modèle.

Dans une étude économétrique, plus notre coefficient de détermination est proche de 1, plus notre modèle est bien spécifié et plus notre ajustement est meilleur. En effet, plus notre modèle est proche de 1, plus la variabilité expliquée (SCE) est proche de la variabilité totale (SCT), et en même temps, plus la variabilité des résidus (SCR) est minime¹.

Dans notre modèle on a: $R^2 = 0,99$.

¹ Régis Bourbonnais, « *Op.cit* », P 33.

Donc notre modèle est très proche de 1 et ça veut dire que, globalement, notre modèle est très bien spécifié.

2-1-2- Le test de Fisher:

Ce test nous permet de juger de l'influence globale des variables explicatives sur la variable expliquée et il va nous permettre de savoir s'il existe au moins un coefficient non nul.

Le test est le suivant:

$$H_0: c = a_1 = a_2 = a_3 = a_4 = a_5 = 0.$$

H1: il existe au moins un coefficient non nul.

La régression est jugée bonne si H1 est vrai.

On va comparer le F(statistic) calculé avec la F-théorique lu dans la table de Fisher au seuil critique de 5%.

Si: F-calculé > F-théorique, on va accepter H1 et refuser H0.

Si: F-calculé < F-théorique, on va accepter H0 et rejeter H1.

Ici on a les données suivantes:

Le F-calculé = 495,8088.

Le F-théorique = $F_{6,12} = 3$.

On constate que: F-calculé > F-théorique, donc on va rejeter H0 et accepter H1 et par conséquent, on peut dire qu'il existe au moins un coefficient non nul.

Donc on peut dire que notre modèle est bien spécifié.

2-1-3- La valeur de Prob(F-statistic):

En vérité, c'est une autre méthode alternative au test de Fisher et elle reflète la même chose et permet d'arriver aux mêmes résultats.

Dans ce cadre on va lire la valeur de Prob(F-statistic) et ensuite on va la comparer au seuil critique de 5%.

Si: $\text{Prob}(F\text{-statistic}) > 5\%$, on va accepter H_0 et rejeter H_1 .

Si: $\text{Prob}(F\text{-statistic}) < 5\%$, on va rejeter H_0 et accepter H_1 .

On a, d'après les résultats de notre régression, $\text{Prob}(F\text{-statistic}) = 0,0000 = 0\%$.

Donc $\text{Prob}(F\text{-statistic}) < 5\%$.

Donc on accepte H_1 et on rejette H_0 .

Alors on peut dire qu'il existe au moins un coefficient non nul, ce qui veut dire que notre modèle est globalement bien spécifié.

2-2-La significativité des variables explicatives:

Ici on va étudier si les coefficients sont significativement différents de 0 ou pas et on va étudier chaque coefficient séparément.

Cette question est très importante en économétrie, et elle va nous permettre de statuer sur chaque variable explicative, si elle a ou pas une influence significative sur la variable expliquée.

2-2-1- Le test de student:

Dans ce cadre, et pour chaque variable, on va procéder au test de d'hypothèse suivant:

$$H_0: a_i = 0.$$

$$H_1: a_i \neq 0.$$

Dans le cadre de ce test, on va construire un intervalle de confiance à partir de la lecture de la valeur de t-théorique de student lue dans la table de student au seuil critique de 5% et à 12 degrés de liberté.

Ensuite, on va comparer le t-statistic calculé par rapport à l'intervalle de confiance:

Si: t-calculé se trouve à l'intérieur de l'intervalle de confiance, on va accepter H_0 et rejeter H_1 .

mais si: t-calculé se trouve à l'extérieur de l'intervalle de confiance, alors on va accepter H_1 et rejeter H_0 .

D'après le tableau de student : t-théorique = 2,17.

Donc notre intervalle de confiance est: [-2,17 , +2,17].

- Concernant la constante:

Le t-calculé = 1,97.

Donc: t-(c) est à l'intérieur de l'intervalle [-2,17 , +2,17].

Donc: la constante (c) n'est pas significativement différente de 0.

- Concernant les investissements directs étrangers:

Le t-calculé = 0,11.

Donc: t-(IDE) est à l'intérieur de l'intervalle [-2,17 , +2,17].

Donc: (a_1) n'est pas significativement différent de 0, et par conséquent on peut dire que les investissements directs étrangers n'ont pas une influence significative sur la croissance économique en Algérie.

- Concernant les exportations:

Le t-calculé = 5,41.

On constate que: t-(EXPO) est à l'extérieur de l'intervalle [-2,17 , +2,17].

Donc: (a_2) est significativement différent de 0, et par conséquent on peut dire que les exportations ont une influence significative sur la croissance économique algérienne.

- Concernant l'investissement domestique:

Le t-calculé = 4,73.

On constate que: t-(INVD) est à l'extérieur de l'intervalle [-2,17 , +2,17].

Donc: (a_3) est significativement différent de 0, et par conséquent on peut dire que les investissements domestiques ont une influence significative sur la croissance économique en Algérie.

- Concernant le capital humain:

Le t-calculé = -1,02.

Donc: $t(KH)$ est à l'intérieur de l'intervalle $[-2,17, +2,17]$.

Donc: (a_4) n'est pas significativement différente de 0, et par conséquent on peut dire que le taux de scolarisation à l'enseignement supérieur n'a pas une influence significative sur la croissance économique en Algérie.

- Concernant la stabilité et la sécurité:

Le t -calculé = 0,27.

Donc: $t(STAB)$ est à l'intérieur de l'intervalle $[-2,17, +2,17]$.

Donc: (a_5) n'est pas significativement différente de 0, et par conséquent on peut dire que la stabilité et la sécurité n'ont pas une influence significative et considérable sur la croissance économique en Algérie.

2-2-2- La valeur de Prob:

Ici, il suffit de comparer la valeur de (Prob) calculée pour chaque variable explicative avec le seuil critique de 5%.

Si: $Prob > 5\%$, on rejette H_1 et on accepte H_0 .

Si: $Prob < 5\%$, on rejette H_0 et on accepte H_1 .

D'après les résultats de notre régression on a:

$Prob(c) = 0,07 > 0,05$, donc la constante (c) n'est pas significativement différente de 0.

$Prob(IDE) = 0,9 > 0,05$, donc a_1 n'est pas significativement différent de 0.

$Prob(EXPO) = 0,0002 < 0,05$, donc a_2 est significativement différent de 0.

$Prob(INVD) = 0,0005 < 0,05$, donc a_3 est significativement différent de 0.

$Prob(KH) = 0,32 > 0,05$, donc a_4 n'est pas significativement différent de 0.

$Prob(STAB) = 0,78 > 0,05$, donc a_5 n'est pas significativement différent de 0.

On constate qu'on a obtenu les mêmes résultats révélant que les investissements domestiques et les exportations ont une influence significative sur la croissance

économique en Algérie, et ce contrairement aux autres variables explicatives (IDE, KH, STAB) qui n'ont pas un effet significatif sur la croissance économique algérienne.

2-3- Test d'indépendance des erreurs:

Pour savoir si les erreurs sont autocorrélées ou pas, on va utiliser le test de Durbin Watson.

On dit que les erreurs sont autocorrélées si elles sont liées de la façon suivante:

$$E_t = \rho E_{t-1} + v_t.$$

Où: E_t est l'erreur au temps (t).

E_{t-1} est l'erreur au temps (t-1).

ρ représente le coefficient de corrélation entre les erreurs.

v_t représente l'erreur de spécification dans le modèle liant les erreurs.

Le test d'hypothèse est le suivant:

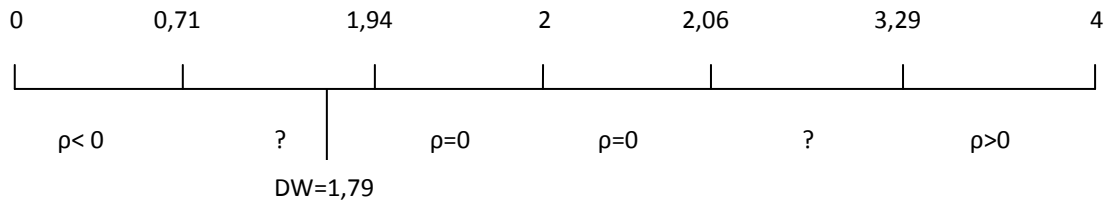
$$H_0: \rho = 0.$$

$$H_1: \rho \neq 0.$$

Afin de tester H_0 , Durbin et Watson ont tabulé les valeurs critiques de DW pour des seuils donnés en fonction de la taille de l'échantillon et du nombre de variables explicatives. La lecture de la table au seuil de 5%, permet de déterminer 4 valeurs: d_1 , d_2 , $4-d_2$ et $4-d_1$ comprises entre 0 et 4.

Notre DW calculé = 1,79.

Donc on aura le tableau suivant:



D'après le schéma précédent on voit que notre DW calculé se trouve dans une zone de doute, il est ni dans les zones où: $\rho = 0$ ni dans celles où: $\rho \neq 0$. Mais il est très proche de la zone où $\rho = 0$; Donc on peut accepter H1 et rejeter H0, mais ça ne veut pas dire que les erreurs ne sont pas totalement autocorrélées et parfaitement indépendantes. Mais on peut dire qu'il y a une autocorrélation partielle et qui n'est pas trop significative.

Section 03: L'interprétation économique des résultats empiriques.

On a vu que le coefficient de détermination, le R^2 , est estimé, selon notre régression, à 0,99. Cela signifie que 99% des variabilités du PIB sont dûs aux variations des valeurs explicatives retenues; Donc, on peut dire que notre modèle est bien spécifié, et par conséquent, on peut aborder l'interprétation économique des résultats qu'on a obtenus.

En effet, les résultats obtenus reflètent parfaitement la réalité de l'économie algérienne.

1-Les sources de la croissance:

On a vu que seulement les exportations et les investissements domestiques ont une influence significative sur la croissance du PIB; C'est-à-dire qu'ils sont les principales sources de la croissance du PIB en Algérie.

1-1- Le rôle des exportations:

Concernant le rôle des exportations dans la croissance du PIB algérien, les résultats obtenus dans notre régression sont parfaitement compatibles avec la réalité de l'économie algérienne qui est une économie rentière basée sur l'exportation des

hydrocarbures. Celles-ci étaient toujours le pivot de l'économie algérienne puisqu' elle représentait toujours plus de 99% des exportations et plus de 90% des recettes budgétaires du pays. Les tableaux ci-après reflètent ce constat:

Tableau N°16: La situation globale des exportations (en milliard de dollar)

	2006	2007	2008	2009	2010
Total des exportations	54,74	60,59	78,50	45,18	57,00
dont: - Hydrocarbures.	53,61	59,61	77,19	44,41	56,13
- autres.	1,13	0,98	1,40	0,77	0,97

Source: rapport de la banque d'Algérie 2010, page 43.

Tableau N°17: Evolution des recettes budgétaires (milliard de dinar)

	2006	2007	2008	2009	2010
Total des recettes	3.639,8	3.687,8	5.190,5	3.676,0	4.379,6
Dont recettes des hydrocarbures	2.799,0	2.796,8	4.088,6	2.412,7	2.905,0

Source: rapport de la banque d'Algérie 2010, page 66.

Donc, et selon les tableaux ci-dessus, il apparaît clairement que c'est toute l'économie de l'Algérie qui dépend des hydrocarbures et malheureusement c'est un très mauvais constat. En effet, notre système économique est basé sur un facteur exogène qui est le prix du pétrole, lui-même dépendant d'un ensemble de variables mondiales d'ordre politique, stratégique, climatique, naturelle.....etc. Dans ce cadre, il suffit de rappeler les évènements qu' a connus l'Algérie dans les années 1980 après la chute du prix du pétrole et d'autre part, les effets de la crise financière internationale de 2008 qui s'est vite transformée en crise économique et avait comme effet la récession de l'économie mondiale; Et ici on doit rappeler que le prix du baril de pétrole a chuté de 160 \$ à 60 \$ entre le premier et le deuxième semestre 2008.

Ce constat rappelle, encore une fois, l'exigence et le combat de diversification de l'économie que doivent mener les pouvoirs publics.

1-2- Le rôle de l'investissement domestique:

Notre étude économétrique a montré qu'en plus des exportations, c'est l'investissement domestique qui joue aussi un rôle important dans la croissance du produit intérieur brut en Algérie.

Mais ici il faut signaler qu'il s'agit, davantage, de l'investissement domestique public. Quant à l'investissement privé, son rôle est très loin pour être significatif.

Dans les années 1990, la faiblesse de l'investissement domestique public, notamment dans les infrastructures, a contrarié la croissance économique alors que le secteur public était dominant. Mais les pouvoirs publics ont réagi dans la décennie 2000, et à la faveur de l'accroissement des recettes fiscales des hydrocarbures, ils ont mis en place des politiques budgétaires et financières en faveur de la croissance économique via l'investissement public effectué dans le cadre des programmes de la relance économique.

"Au cours de la période 2000-2010, l'investissement public a représenté en moyenne 13% du PIB (8,2% en 2000 et 15,2 en 2010), soit le taux le plus élevé parmi les pays émergents et les pays en développement, y compris les pays exportateurs de pétrole. Il était de 8% entre 2004 et 2008 en Afrique subsaharienne, niveau jugé élevé par les institutions financières internationales par rapport aux autres parties du monde et conforme aux stocks limités de capital physique de ces pays.

Outre la dotation du pays en infrastructure de base nécessaire au développement des activités économiques marchandes, la corrélation entre l'évolution du ratio Inv Pub/PIB et la croissance hors hydrocarbures est parfaitement avérée en Algérie, d'autant que les données relatives à ces variables et l'analyse macro économique l'établissent parfaitement. Cependant, les mêmes données et leur analyse établissent aussi que l'investissement publique a stimulé essentiellement les activités et la

croissance dans les secteurs du BTP et celle qui lui sont liées (matériaux de construction, mines et carrières), de l'eau et de l'énergie"¹.

Néanmoins, il faut mettre en place les conditions nécessaires qui permettent un effet d'entraînement de l'investissement public sur l'investissement privé.

2-Le rôle des IDE dans la croissance économique:

Selon la théorie de la croissance endogène, les investissements directs étrangers peuvent avoir un impact considérable sur la croissance économique et ce via différents canaux. Mais notre modèle et notre essai économétrique ont montré que les investissements directs étrangers n'ont pas vraiment un effet significatif sur la croissance du PIB en Algérie, alors comment peut-on expliquer cette contradiction?

Tout d'abord, il n'y a aucune contradiction entre la théorie et notre étude empirique. En faite, et selon notre modèle, le coefficient des investissements directs étrangers a un signe positif ce qui signifie qu'il y a une corrélation positive entre les investissements directs étrangers et le PIB; Néanmoins, c'est l'impact de ces investissements qui est faible. En effet, et selon notre modèle toujours, l'augmentation des IDE de 1% engendre seulement 0,0012% d'augmentation du PIB, ce qui est trop faible et loin d'être significatif.

Ici le problème ne concerne pas la théorie mais il concerne le niveau d'attractivité de l'économie algérienne. Les investissements directs étrangers entrants sont trop faibles et loin des attentes des autorités publiques, et ce malgré les réformes engagées dès le début des année 1990 et malgré les différentes mesures d'incitation prises par les pouvoirs publics pour améliorer le milieu des affaires en Algérie et pour instaurer un climat de confiance assez suffisant pour captiver les investissements directs étrangers.

La moyenne des investissements directs étrangers entrants par habitant – (IDE/habitant)- en Algérie sur les trois années (2006-2007-2008), était calculée

¹ Rapport annuel de la banque d'Algérie, 2010, P 64.

comme 95 euro. Ce ratio est trop loin derrière d'autres pays comme la Libye et la Tunisie où il était respectivement de l'ordre de 442 euros et 282 euros¹.

Par ailleurs, de 1990 à 2000, l'Algérie n'a capté que 0,2% des flux d'investissements directs étrangers européens en moyenne par an, alors que les pays tels que l'Égypte, le Maroc et la Tunisie ont réussi à attirer respectivement 30%, 14% et 12%².

Le volume des investissements entrants en Algérie demeure limité en dépit de l'effort de libéralisation engagé par le pays dans le cadre de la transition vers l'économie de marché. Les flux d'IDE en Algérie, s'ils ne sont pas négligeables, restent en deçà du potentiel de l'Algérie et demeurent nettement insuffisants pour assurer une croissance économique plus soutenue ou à créer de l'emploi.

Dans ce cadre, une enquête a été effectuée auprès de 54 entreprises des pays de l'Europe (France, Italie et Espagne), a montré que le climat d'investissement est jugé négatif par ces investisseurs. Ces derniers confirment que malgré les atouts qui existent en Algérie, comme les affinités culturelles, le coût de la main d'œuvre et la politique vis-à-vis les investisseurs étrangers, des handicaps de taille persistent toujours. L'incertitude et l'instabilité politique, la clarté et l'application des lois et des réglementations, la corruption et la gouvernance sont autant de problèmes dont se méfient les étrangers. Ainsi, en matière d'investissements directs étrangers européens, l'Algérie reste trop loin derrière les pays de la rive sud de la méditerranée 7,13% pour la Tunisie et 45% pour la Turquie. Cette situation ne s'est améliorée qu'en 2004 où l'Algérie était le 1^{er} bénéficiaire des IDE européens dans la région MEDA.³

Pour bon nombre d'opérateurs étrangers, le climat des affaires en Algérie a réellement connu une avancée remarquable, mais il reste encore trop d'efforts à déployer pour captiver substantiellement les investissements directs étrangers. Bureaucratie, difficultés d'accès au foncier, inadaptation du système bancaire et autres difficultés structurelles de l'économie nationale sont toujours évoquées comme étant

¹Rapport d'évaluation de l'état d'exécution de l'accord d'association Algérie-Union Européen, Ministère du commerce algérienne, 2009, P 133.

² Kamel Bouadam, « *Les climat des IDE en Algérie: Tendances et perspectives* », Revue des Sciences Humaines, Université Mohamed Khider Biskra, N°12, Novembre 2007, P 21.

³ Kamel Bouadam, « *Op.cit* », P 22 et 23.

des obstacles limitant l'attractivité et la captivité des investissements directs étrangers en Algérie.

En effet, plusieurs obstacles sont cités ici et là pour justifier la faiblesse de l'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie, dont notamment:

- Existence d'un secteur informel important.
- Faiblesse dans la mise en place des réformes engagées durant 1990.
- Difficultés d'accès au foncier.
- Lourdeur bureaucratique dans l'administration publique.
- Lenteur dans la réforme du secteur bancaire et financier.
- Retard dans la réforme de la justice.
- Marché caractérisé par une contrefaçon importante.
- Difficultés d'accès au financement pour les PME/PMI.
- Instabilité des lois et des réglementations.

Pour illustrer davantage les propos avancés ci-dessus, il suffit de lire le tableau ci-dessous relatif au classement de l'Algérie dans le cadre du rapport annuel 2012 Doing Business du groupe de la banque mondiale.

Critère de classement	Classement mondial
Facilité de faire des affaires	152
Création d'entreprises	156
Octroi de permis de construction	138
Raccordement à l'électricité	165
Transfert de propriété	172
Obtention de prêts	129
Protection des investisseurs	82
Paiements des impôts	170

Commerce transfrontalier	129
Exécution des contrats	126
Règlement de l'insolvabilité	62

Source: www.doingbusiness.org

D'après le tableau précédent, il est clair que le climat des affaires en Algérie est jugé très faible par le groupe de la Banque Mondiale. L'Algérie a été classée à la position 152 sur 184 possibles. Ce classement ne reflète pas les atouts dont dispose l'Algérie mais il confirme la vision des opérateurs étrangers envers l'Algérie et justifie le niveau faible des IDE entrant en Algérie.

3- La contribution du capital humain:

Selon la théorie de la croissance endogène, le capital humain joue un rôle central dans la croissance économique, et d'ailleurs, il constitue la principale différence entre la théorie de la croissance exogène où le capital a seulement une portée physique et financière et il est supposé avoir des rendements décroissants, et la théorie de la croissance endogène où il a une portée plus large en incluant la formation, l'expérience, les qualifications, le stock des connaissances...etc. Et ici, le capital est supposé avoir des rendements constants ou même croissants.

Mais notre étude empirique a montré que, pour le cas de l'Algérie, le capital humain, représenté par le taux d'inscription à l'enseignement supérieur, n'a aucun effet sur la croissance du PIB ; Alors comment peut-on expliquer ce constat?

En réalité, il y a deux choses qui nécessitent d'être expliquées, le signe négatif du coefficient du capital humain et la non significativité du rôle du capital humain, représenté par le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur.

Au début, il faut signaler que les résultats obtenus ne sont pas des tous contradictoires avec la théorie.

Concernant, le signe négatif, il ne signifie pas une causalité négative entre le capital humain et la croissance du PIB disant que l'augmentation du capital humain

engendre une diminution du PIB. Mais il s'agit tout simplement d'une corrélation négative, c'est-à-dire que généralement, ils se modifient d'une façon opposée. Ce constat est très logique et il reflète réellement ce qui se passe en Algérie.

Ici le capital humain est représenté par le taux d'inscription à l'enseignement supérieur. Celui-ci a connu des augmentations successives d'une année à une autre et il est lié au taux de réussite dans le baccalauréat. Ceci a connu aussi des augmentations très fortes d'une année à une autre surtout dans la décennie 2000. Mais ces augmentations successives se produisent indépendamment de tout ce qui se passe sur le plan économique interne ou international, et ce n'est pas le cas pour le PIB qui est lié étroitement au prix de pétrole lui-même fortement lié à l'actualité mondiale économique ou politique. C'est pour ça qu'il y a des variations opposées entre le PIB et le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur.

Concernant la non significativité du rôle capital humain dans la croissance du PIB, cela peut être expliqué par les arguments suivants:

- Le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur n'est pas obligatoirement le meilleur critère représentatif du capital humain. L'utilisation d'autres facteurs aurait peut être changé la donne.
- Selon la théorie, l'Algérie est parmi les pays qui ont un stock de connaissance et de capital humain faible, et pour l'augmenter il faut, soit le produire via la formation, soit l'importer via, notamment, les investissements directs étrangers. Mais la formation est loin d'être qualitative et efficace et elle est totalement déconnectée du monde de travail; et en plus, les investissements directs étrangers, comme on a vu précédemment, sont trop faibles et loin des attentes et les étrangers ne voient dans l'Algérie qu'une opportunité commerciale.
- Même si l'Algérie a enregistré des avancés au niveau de la formation, cela est contrarié par les facteurs suivants:
 - Déconnexion totale entre le monde universitaire et le monde de travail représenté par les entreprises.

- Le nombre des étudiants inscrits dans les mathématiques et les branches technologiques, et généralement les sciences exactes, des domaines censés liés au monde de travail productif, ne cesse de diminuer d'une année à une autre.

- Parfois le rendement de l'effort de l'investissement dans la formation n'est pas visible à cause du problème d'affectation des cadres issus de la formation qui sont généralement recrutés dans la fonction publique ou dans des secteurs non productifs.

En fin, et même si l'Algérie a connu des avancées importantes concernant le travail de la femme, un grand nombre de familles algériennes préfèrent voir leurs filles travailler dans des domaines bien précis comme l'enseignement ou la médecine, et vu que la structure estudiantine est dominée par le sexe féminin, cela rend aussi, parfois, l'investissement dans la formation invisible.

4- L'effet de la sécurité et de la stabilité:

Le modèle économétrique nous a montré qu'il y a une corrélation positive entre le climat sécuritaire et la croissance du PIB mais sans qu'il y ait un effet de causalité assez significatif.

Dans ce cadre, il faut signaler que la paix et la sécurité sont des facteurs préalables primordiaux pour la croissance du PIB, et on ne peut pas imaginer des bonnes performances économiques pour un pays en état de guerre, d'instabilité ou d'insécurité. Mais la paix et la sécurité, même si elles sont disponibles, elles ne sont pas suffisantes à elles seules pour engendrer la croissance économique.

En effet, un pays sécurisé et dont le climat d'affaire est mauvais, la gouvernance est mise en cause, les problèmes bureaucratiques sont là où on va et la corruption règne presque dans toutes les institutions. Ce pays ne va jamais réaliser des bons résultats sur le plan économique.

L'effet de la paix et de la sécurité est indirect. Un pays sécurisé va recevoir des investissements directs étrangers qui vont le redresser économiquement. En Algérie, et même si l'environnement sécuritaire s'est beaucoup amélioré dans la décennie 2000 par rapport à celle de 1990, cette amélioration n'a pas été accompagnée par l'amélioration de l'environnement des affaires et du niveau d'attractivité du pays. Par conséquent, les

investissements directs étrangers entrant sont trop faibles et n'ont pas atteint le volume nécessaire pour qu'ils contribuent substantiellement à l'augmentation du PIB.

CONCLUSION

Contrairement à la théorie néoclassique qui n'attribue aucune contribution des IDE dans la croissance, étant donné que celle-ci ne peut résulter que du progrès technologique, de la croissance de la population et de la force de travail, et qui sont considérés comme exogènes, la théorie de la croissance endogène donne aux IDE un potentiel considérable pour la réalisation de la croissance.

En effet, l'IDE est supposé stimuler la croissance par la création d'avantages comparatifs dynamiques conduisant au transfert des technologies, à l'accumulation du capital humain et à l'intensification du commerce international. Ces avantages dynamiques, connus sous le nom des "spillovers", sont liés les uns aux autres et assurent certaines complémentarités entre eux.

L'analyse économétrique proposée nous a montré que, pour le cas de l'Algérie, l'investissement direct étranger n'a pas d'effet significatif sur la croissance économique. Ce constat est dû au niveau d'attractivité de l'économie algérienne. Les investissements directs étrangers entrants sont trop faibles et loin des attentes des autorités publiques, et ce malgré les réformes engagées dès le début des années 1990 et malgré les différentes mesures d'incitation prises par les pouvoirs publics pour améliorer le milieu des affaires en Algérie et pour instaurer un climat de confiance assez suffisant afin de captiver les investissements directs étrangers. Bureaucratie, difficultés d'accès au foncier, inadaptation du système bancaire et autres difficultés structurelles de l'économie nationale sont toujours évoquées comme étant des obstacles limitant l'attractivité et la captivité des investissements directs étrangers en Algérie.

CONCLUSION GENERALE



Après qu'il a été longtemps considéré comme menace, surtout par les pays en voie de développement, l'investissement direct étranger est devenu un sujet de concurrence entre les différents pays où chacun veut attirer le maximum de ces investissements et ce vu leurs retombés positifs en matière de croissance et du développement économique. Cet état de fait nous a conduits à mener une réflexion sur le rôle des investissements directs étrangers en Algérie et le degré de leur contribution à la croissance économique algérienne. Dans ce cadre trois hypothèses ont été avancées: une liaison de causalité positive existe entre les investissements directs étrangers et la croissance économique, l'attractivité de l'économie algérienne aux investissements directs étrangers et ce vu, d'une part les avantages et les atouts naturelles et géographiques dont disposent le pays et d'autre part, le cadre législatif et institutionnel et les différentes mesures d'incitation prises par les pouvoirs publics. La dernière hypothèse de notre travail était de supposer que les investissements directs étrangers ont contribué à la réalisation de la croissance économique en Algérie.

Concernant la première hypothèse, elle a été traitée en deux points. Grâce à la théorie économique, on a montré tout d'abord la spécificité de l'investissement direct étranger. En effet, dès qu'il permet à la firme de procurer un pouvoir de contrôle et d'administration, l'IDE acquiert une nature beaucoup plus complexe que celle de l'investissement de portefeuille et il n'est plus un simple flux financier. En réalité, et sur le plan pratique, en possédant un pouvoir de contrôle sur une entreprise étrangère, l'investisseur va s'impliquer d'avantage dans la vie de cette entreprise et dans sa gestion. Dans ce cadre, il peut lui envoyer et la doter des différents moyens de production comme : les gestionnaires talentueux, les procédés techniques de production, les secrets commerciaux, les droits d'utilisation de la marque ainsi que des conseils et des instructions concernant les marchés à conquérir et ceux à éviter.

CONCLUSION GENERALE

Dans le second point, on s'est intéressé au développement de la théorie de la croissance économique pour affirmer ou infirmer la liaison de causalité positive entre les investissements directs étrangers et la croissance économique. Dans ce cadre, les différentes écoles ont essayé de comprendre les mécanismes et les sources de la croissance économique à long terme. Les classiques avaient une analyse pessimiste concernant la réalisation de la croissance à long terme. Pour les keynésiens, à travers le modèle d'Harrod et Domar, les chances d'obtenir une croissance équilibrée, qui assure le plein emploi, sont très faibles. Pour les néoclassiques, et ce via le modèle de Solow, la croissance économique est dû essentiellement à des facteurs exogènes qui sont le progrès technique et l'accroissement de la population. Enfin, l'avènement de la théorie de la croissance endogène a changé toute la pensée économique sur ce sujet. Généralement, les théories de la croissance endogène sont une tentative pour endogéniser le résidu de Solow par la définition d'un agrégat large de capital incluant le capital humain, la recherche et le développement, les infrastructures publiques...etc. Selon cette théorie les investissements directs étrangers peuvent jouer un rôle central pour la réalisation de la croissance économique et ce via différents canaux. Ici l'ensemble des travaux qui ont été menés démontrent, même si on ne décèle pas une unanimité totale, l'existence d'un lien de causalité positif entre l'investissement direct étranger et la croissance économique.

Concernant les deux autres hypothèses relatives au cas de l'Algérie, leur vérification était menée à travers deux analyses. La première avait un aspect théorique dont on a fait un diagnostic sur la situation des investissements directs étrangers en Algérie et notamment leur encadrement juridique. En effet, plusieurs réformes ont été faites pour assurer l'insertion de l'économie algérienne dans l'économie mondiale. En matière des IDE plusieurs réformes législatifs et institutionnelles ont été entreprises pour améliorer l'environnement d'affaire et attirer le maximum d'IDE, mais les mesures prises dans le cadre de la LFC 2009 ont surpris beaucoup de monde, et beaucoup d'acteurs internes et externes par leur radicalité, et ce en introduisant de fortes restrictions à la fois aux importations, à l'investissement étranger et au crédit à

CONCLUSION GENERALE

la consommation. Ici, et au moment où les investisseurs internationaux et leurs pays d'origine dénoncent certaines discriminations au commerce et à l'investissement, les autorités algériennes revendiquent le droit à l'exercice de choix souverain dans un contexte de crise internationale.

La deuxième analyse était basée sur une démarche économétrique. Le manque de données et de sources de données algériennes fiables nous a obligés à recourir aux bases de données de différents organismes internationaux notamment la Banque Mondiale et la CNUCED. Dans ce travail empirique, en utilisant la méthode des moindres carrés ordinaires via le logiciel EVIEWS 4, et en se basant sur des données allant de 1990 à 2010, on a essayé de construire un modèle simple de régression linéaire dont la croissance économique, représenté par l'évolution du PIB, est la variable endogène. Quant aux variables exogènes, on a pris l'investissement direct étranger, l'investissement domestique, les exportations et le niveau du capital humain, représenté par le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur, et comme variable qualitatif on a pris le niveau de sécurité et de stabilité.

A l'issue de notre étude empirique, il s'est avéré que les IDE n'ont qu'un faible impact sur la croissance économique en Algérie. Ce constat est dû notamment à la faiblesse de l'attractivité de l'économie algérienne envers les IDE. Pour bon nombre d'opérateurs étrangers, le climat des affaires en Algérie a réellement connu une avancée remarquable, mais il reste encore trop d'efforts à déployer pour captiver substantiellement les investissements directs étrangers. Bureaucratie, difficultés d'accès au foncier, inadaptation du système bancaire, l'incertitude et l'instabilité politique, la clarté et l'application des lois et des réglementations, la corruption et la gouvernance et autres difficultés structurelles de l'économie nationale, sont toujours évoquées comme étant des obstacles limitant l'attractivité et la captivité des investissements directs étrangers en Algérie.

Ce travail vient constituer un apport supplémentaire concernant le rôle des investissements directs étrangers en Algérie. Le nombre de travaux initiés en la matière, surtout les travaux empiriques, est jugé peu significatif. Ce travail a confirmé, encore une fois, un constat effrayant: la panne quasi-totale de l'appareille productive et

CONCLUSION GENERALE

la nécessité de diversification de l'économie algérienne. La stratégie reposante sur la contribution supposée des firmes multinationales n'a pas réussi à permettre le décollage de l'économie algérienne dépendante toujours des hydrocarbures, même si cette stratégie était plus qu'efficace dans plusieurs pays y compris ceux jugés en voie de développement. Du coup ce travail peut permettre d'initier et de mener d'autres recherches sur les motifs empêchant les investissements directs étrangers de jouer pleinement leur rôle de déclencheur de l'activité productive de l'économie algérienne surtout que l'Algérie dispose de tout les atouts nécessaires: richesse naturelle multiple et diversifiée, vaste territoire, proximité de l'Europe et au porte de l'Afrique, infrastructure considérable, un marché significatif, main d'œuvre disponible à tous les échelles, incitations fiscales considérables....etc.

TABLE DES MATIERES



TABLE DES MATIERES

Titre	Page
Introduction générale	10
Chapitre 01 : Les IDE: éléments théoriques et actualité du phénomène.	16
Section 01: Définition, caractéristiques et formes des IDE.	18
1)- La définition des IDE	18
1-1- Selon les organisations	18
1-2- Selon la théorie économique	19
2)-Caractéristiques des IDE	19
3)-Les formes et les types de l'IDE	21
3-1-Les Greenfields	22
3-2-Les fusions acquisitions	22
3-3-Les joint-ventures	23
Section 02: Les théories explicatives des IDE	25
1)-La théorie des imperfections du marché	25
2)-La théorie d'optimisation de cycle de vie de produit	26
2-1- L'émergence	26
2-2- La croissance	26
2-3- La maturité	26
2-4- Le déclin	27
3)-La théorie des coûts de transaction ou d'internalisation	27
4)-La théorie d'éclectisme de Duning	29
4-1- Avantage spécifique d'une firme (O)	29
4-2- Avantage spécifique de la localisation (L)	29
4-3- Les avantages d'internalisation (I)	30
5)- La théorie de la réaction oligopolistique	31
Section 03: L'évolution des IDE dans le monde	32
1)-Avant la première guerre mondiale	32

TABLE DES MATIERES

2)-Entre les deux guerres	32
3)-De la fin de la 2^{ème} guerre mondiale à 1973: les trente glorieuses	34
4)-Entre 1973 et 2000	36
4-1-La suprématie américaine	36
4-2-Le japon : premier concurrent des USA	36
4-3-L'attractivité de l'Asie pacifique	37
5)-La décennie 2000: une évolution cyclique	37
5-1-Avant 2010	37
5-2-L'évolution en 2010	40
5-3-L'évolution en 2011	41
Section 04: Les impacts et les enjeux des IDE	43
1)-L'effet des IDE sur la production et le bien-être mondial	43
2)-Les enjeux et les effets des IDE dans les pays d'origine	46
2-1-Arguments Pro-IDE	46
2-2-Arguments Anti-IDE	46
3)-Les enjeux et les effets d'IDE dans les pays hôtes	47
3-1-Arguments Pro-IDE	47
3-2-Arguments Anti-IDE	48
4)-Les IDE et le commerce extérieure: substituabilité ou complémentarité	49
4-1- La théorie de l'arbitrage financier (thèse de Mendel)	49
4-2-Les analyses reposant sur le comportement de la firme	50
Chapitre 02: L'évolution de la théorie de la croissance économique.	52
Section 01 : Présentation des premières analyses de la croissance	54
I-Qu'est ce que la croissance économique	54
1-Définition	54
2-Formes et types de la croissance économique	54
3-La mesure de la croissance économique	55

TABLE DES MATIERES

a-Définition du PIB	55
b-Le calcul du PIB	55
c- Les limites du calcul du PIB	56
II-Les premières analyses de la croissance	56
1-L'école classique et la croissance	57
1-1-Adam Smith et la division du travail	57
1-2-L'analyse ricardienne	57
1-2-1- Le réinvestissement des profits moteurs de la croissance	57
1-2-2- Le rendement décroissant et l'état stationnaire	58
1-2-3- La théorie des avantages comparatifs	58
1-3-L'analyse Malthusienne	59
2-L'analyse Schumpétérienne	59
Section 02: Le modèle keynésien de la croissance d'Harrod et Domar.	61
1-Présentation du modèle	61
2-Les conclusions du modèle	63
2-1- La source de la croissance	63
2-2- La régularité de la croissance	64
3-Les critiques et les faiblesses du modèle	65
3-1- Hypothèses rigides	65
3-2- La non substitution des facteurs de production	65
3-3- L'ignorance du rôle du progrès technique	66
4-Le prolongement: le modèle de Kaldor	66
Section 03: L'analyse néoclassique de la croissance: modèle de SOLOW	69
1-Présentation du modèle de base	69
1-1- L'équilibre stationnaire	69
1-2- La règle d'or du stock du capital	73
2-Les modifications exogènes de la trajectoire de la croissance	74

TABLE DES MATIERES

2-1- L'augmentation exogène de la population	75
2-2- L'introduction du progrès technologique	76
3-Les conclusions du modèle	77
3-1-Concernant la source de la croissance	77
3-2-Concernant la convergence des économies	77
Section 04: La théorie de la croissance endogène	80
I-Le modèle AK (modèle de base)	81
II-Les principaux modèles de la croissance endogène	82
1)-Le rôle du capital humain	83
2)-Le rôle du capital physique	83
3)-La technologie et le rôle de la recherche-développement	84
4)-Le rôle de l'Etat et du capital public	85
Chapitre 03: Les IDE en Algérie.	89
Section 01 : les réformes économiques et le paradoxe de la LFC 2009	91
I-Aperçu sur les réformes	91
II- Le paradoxe de la LFC 2009	93
II-1-Les principales mesures prises dans le cadre de la LFC de 2009	93
II-2-Analyse et réflexion de la nécessité de ces mesures	94
a-II s'agit d'un choix souverain	94
b-Préservation des équilibres macro-financiers dans un contexte de crise	94
c-Révision de la politique d'ouverture économique	96
d-Prévenir contre le resserrement de la contrainte extérieure	97
Section (02) : L'encadrement des IDE en Algérie	98
1-Définition de l'investissement	98
2-Liberté d'investissement et partenariat Algérien	99
2-1-La liberté d'investissement	99
2-2-Le partenariat	100

TABLE DES MATIERES

2-3-Le droit de préemption de l'Etat	101
a-Les cessions initiées sur le territoire national	101
b-Les cessions initiées hors le territoire national	102
3-Les garanties accordées aux investisseurs étrangers	103
3-1-L'égalité de traitement	103
3-2-Clauses de stabilisation légales	103
3-3-L'arbitrage	103
4-Le transfert des capitaux	104
4-1-Le principe	104
4-2-La procédure de transfert	104
4-3-Le financement des investissements	105
Section (03) : Le régime incitatif	106
I-Les avantages fiscaux susceptibles d'être accordés aux investisseurs	106
1-Le régime général	106
a-Le contenu des avantages	106
a.1)- la phase de réalisation	106
a.2)- la phase d'exploitation	107
b-Les activités et les biens exclus des avantages	107
2-Le régime dérogatoire	107
a-Les investissements liés aux zones géographiques	108
a.1)- La phase de réalisation	108
a.2)- la phase d'exploitation	108
b-Pour les investissements présentant un intérêt pour l'économie nationale	109
II-Les organismes chargés de la promotion des IDE	109
1-L'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI)	109
2-Le conseil national de l'investissement (CNI)	110
3-Le guichet unique	111

TABLE DES MATIERES

Section (04) : L'évolution des IDE en Algérie	112
I-Selon l'ANDI	106
I.1- L'évolution des investissements	112
I.2- Evolution des IDE	114
II-Selon La banque d'Algérie	117
III-Selon Le réseau ANIMA	121
IV-Selon la CNUCED	122
Chapitre 04: La contribution des IDE dans la croissance économique algérienne	125
Section 01: La relation de causalité IDE-Croissance	127
1- La théorie de la croissance endogène: un cadre approprié pour l'étude	127
2- Les canaux d'influence des IDE sur la croissance économique	128
2-1- Le capital humain	128
2-2- Le transfert technologique	129
2-3- L'investissement domestique	130
2-4- La productivité des entreprises locales	130
2-5- Le niveau des exportations	131
3-Les obstacles limitants les effets positifs des IDE	132
3-1- Le faible niveau du capital humain	132
3-2- L'écart technologique	132
3-3- Le régime commercial	133
Section 02 : La relation empirique : IDE- croissance en Algérie.	134
I- Le modèle théorique	134
1- L'équation à estimer	134
2- Présentation des variables	135
2-1- la variable expliquée	135
2-2- Les variables explicatives	136
3- Source des données	131

TABLE DES MATIERES

4- La méthode d'estimation	132
Les moindres carrés ordinaires (MCO):	132
II- Le traitement économétrique des données	140
1- les résultats de la régression.	140
2- l'analyse des résultats.	140
2-1- la significativité globale du modèle.	141
2-2- la significativité des variables explicatives.	143
Section 03: l'interprétation économique des résultats empiriques.	147
1-Les sources de la croissance.	147
1-1-Le rôle des exportations	147
1-2-Le rôle de l'investissement domestique.	148
2-Le rôle des IDE dans la croissance.	149
3-La contribution du capital humain.	152
4-L'effet de la sécurité et de la stabilité.	154
Conclusion générale	157
Bibliographie	170
Annexe	176

BIBLIOGRAPHIE



BIBLIOGRAPHIES (Articles, Revues, Circulaires, Ouvrages, Mémoires, Note d'information, lois et règlements)

• **Ouvrages et revues :**

- Amelon.J.L et Cardebat.J.M, « *Les nouveaux défis d'internationalisation: quel développement international après la crise* », De boeck, 2010
- Arrow.J, « *Les théories de la croissance* », Edition du Seuil, 1999.
- Azoulay.G, « *Les théories de développement: du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités* », Didact économie, 2002.
- Benachenhou.A, « *Algérie, la mondialisation maîtrisée* », 2004.
- Benissad.M.E, « *Théories et politiques de développement* », S.N.d'Impremier et distribution.
- Bernier.B et Simon.Y, « *Initiation à la macroéconomie* », Dunod, 2007.
- Bigues.P.A et Lacoste.D, « *Stratégie d'internationalisation des entreprises: menaces et opportunités* », De boeck, 2011.
- Bouadam.K, « *Les climat des IDE en Algérie: Tendances et perspectives* », Revue des Sciences Humaines, Université Mohamed Khider Biskra, N°12, Novembre 2007.
- Brasseul.J, « *Introduction à l'économie du développement* », Armand Colin, 1989.
- Dalkiran.E, Elsay.E et Harison.A, « *Business international et mondialisation* », De boeck, 2004.

BIBLIOGRAPHIES

- Dévoluy.M, « *Théorie macroéconomiques: fondements et controverses* », Armand Colin, 1998.
- Dwight H Perkins, Radelet.S et Lindauer.L.D, « *Economie de développement* », De boeck, 2008.
- Granie.R, « *Croissance et cycle: l'économie en mouvement* », Ellipses, 1995.
- Guellec.D et Ralle.P, « *les nouvelles théories de la croissance* », La découverte, 1995.
- Hairaut.J.O, « *La croissance, théories et régularités empiriques* », Economica, 2004.
- Hammoudi.H et Haitit.W, « *L'investissement des multinationales dans la formation du capital humain des pays en développement est-il toujours souhaitable?* », Revue "Région et développement", N°20/2004, P 196.
- Joners.C.I, « *Théorie de la croissance endogène* », De boeck, 2000.
- Liassine.M, « les réformes économiques en Algérie ; une transition vers l'économie de marché », livre économie du Maghreb : l'impératif de Barcelone, SID de AEK sid Ahmed, CNRS, paris, 1998.
- M Ben Abdellah, I Drine, R Meddeb, « *Interaction entre IDE, régime de change, capital humain et croissance dans les pays émergents* », In "Ouverture économique et développement GDR", Economica, Paris, 2001.
- Manguy.C, « *L'impact des IDE sur les économies en développement* », Revue "Région et développement", N° 20/2004.
- Mezouaghi.M et Talahite.F, « *les paradoxes de la souveraineté économique en Algérie* », confluence économique 3^{ème} trimestre 2009.
- Milelli.C et Delapierre.M, « *Les firmes multinationale* », Librairie Veuibert, 1995.

BIBLIOGRAPHIES

- Redor.D, « *Les gagnants et les perdants de la mondialisation* », Economica, 2007.
- Régis Bourbonnais, « *Econométrie* », Dunod, 2000
- Saadi.N.E, « *la privatisation des entreprises publiques en Algérie ; objectifs, modalités en enjeux* », OPU, 2006.
- Samuelson.A, « *Economie internationale contemporaine* », Office des publications universitaires, 1993.
- Sériak.L, « *les conditions juridiques et réglementaires de l'investissement national et étranger en Algérie* », AGS corpus et bibliographie édition, 2005.
- Toulan.F, « *Croissance, crises et développement* », Collection Major, 2001.
- Villieu.P, « *Macroéconomie-l'investissement* », la découverte, 2000.

• **Rapports, Règlements et Lois :**

- Décret exécutif N°01-281 du 24/09/2001 relatif au conseil national de l'investissement.
- Décret exécutif N°09-183 du 12/05/2009, fixant les conditions d'exercice des activités auxiliaires au transport maritime.
- Décret exécutif N°97-04 du 18 janvier 1997, modifié et complété, relatif aux professions réglementées.
- Image économique du monde, 2010.
- Instruction de la banque d'Algérie N°01-09 du 15/02/2009, relative au dossier à présenter à l'appui de la demande de transfert.
- KMPG Algérie, « *Guide d'investissement en Algérie* », édition 2011.

BIBLIOGRAPHIES

- Note de réflexion sur: *L'impact des IDE*, ANIMA, 2010.
- OCDE « *L'investissement direct étranger au service du développement, optimiser les avantages, minimiser les coûts* », 2002, Paris, France.
- Ordonnance 10-04 du 26/08/2010, complétant l'ordonnance 03-11 du 26/08/2003, relative à la monnaie et au crédit.
- Ordonnance N° 01-03 du 20 Août 2001 relatif au développement de l'investissement.
- Ordonnance N°06-08 du 15/07/2006 relatif au développement de l'investissement.
- Ordonnance N°09-01 du 22 juillet 2009 portant loi de finance complémentaire 2009.
- Ordonnance N°10-01 du 26/08/2010 portant loi de finance complémentaire 2010.
- Rapport annuel de la banque d'Algérie, 2006.
- Rapport annuel de la banque d'Algérie, 2010.
- Rapport de l'OCDE sur l'investissement Direct Etranger, juin 2002.
- Rapport d'évaluation de l'état d'exécution de l'accord d'association Algérie-Union Européen, Investissement Développement Conseil (IDC), Novembre 2009.
- Rapport mondial sur l'investissement CNUCED, 2010.
- Rapport sur l'investissement dans le monde, CNUCED, 2002.
- Règlement de la Banque d'Algérie 2000-03 relatif aux investissements étrangers.

BIBLIOGRAPHIES

- Règlement de la banque d'Algérie N° 05-03 du 06 juin 2005, relatif aux investissements étrangers.
- S'implante en Algérie, Anne Boillon, Mission économique d'Algérie, 2003.
- World Investment Report, CNUCED, 2001
- World Investment Report, CNUCED, 2011.
- World Investment Report, CNUCED, 2012.

• **Les sites Web:**

- www.doingbusiness.org.
- www.banquemonddiale.org.
- www.wikipédia.org.
- www.banquemonddiale.org.
- www.CNUCED.org.

ANNEXES



ANNEXE 01 :

Tableau 1. Flux d'IED par région, 2009-011

(En milliards de dollars et en pourcentage)

Région	Entrées d'IED			Sorties d'IED		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Ensemble du monde	1 197,8	1 309,0	1 524,4	1 175,1	1 451,4	1 694,4
Pays développés	606,2	618,6	747,9	857,8	989,6	1 237,5
Pays en développement	519,2	616,7	684,4	268,5	400,1	383,8
Afrique	52,6	43,1	42,7	3,2	7,0	3,5
Asie de l'Est et du Sud-Est	206,6	294,1	335,5	176,6	243,0	239,9
Asie du Sud	42,4	31,7	38,9	16,4	13,6	15,2
Asie occidentale	66,3	58,2	48,7	17,9	16,4	25,4
Amérique latine et Caraïbes	149,4	187,4	217,0	54,3	119,9	99,7
Pays en transition	72,4	73,8	92,2	48,8	61,6	73,1
Petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables^a	45,2	42,2	46,7	5,0	11,5	9,2
Pays les moins avancés	18,3	16,9	15,0	1,1	3,1	3,3
Pays en développement sans littoral	28,0	28,2	34,8	4,0	9,3	6,5
Petits États insulaires en développement	4,4	4,2	4,1	0,3	0,3	0,6
<i>Pour mémoire: part des flux d'IED mondia en ux pourcentage</i>						
Pays développés	50,6	47,3	49,1	73,0	68,2	73,0
Pays en développement	43,3	47,1	44,9	22,8	27,6	22,6
Afrique	4,4	3,3	2,8	0,3	0,5	0,2
Asie de l'Est et du Sud-Est	17,2	22,5	22,0	15,0	16,7	14,2
Asie du Sud	3,5	2,4	2,6	1,4	0,9	0,9
Asie occidentale	5,5	4,4	3,2	1,5	1,1	1,5
Amérique latine et Caraïbes	12,5	14,3	14,2	4,6	8,3	5,9
Pays en transition	6,0	5,6	6,0	4,2	4,2	4,3
Petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables	3,8	3,2	3,1	0,4	0,8	0,5
Pays les moins avancés	1,5	1,3	1,0	0,1	0,2	0,2
Pays en développement sans littoral	2,3	2,2	2,3	0,3	0,6	0,4
Petits États insulaires en développement	0,4	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0

Source: CNUCED

ANNEXE 02:

Les données de l'étude économétrique:

OBS	G	IDE	EXPO	INVD	KH	STAB
1990	10.79270	5.524900	10.12910	10.19970	10.00000	0.000000
1991	10.66000	7.065900	10.10450	10.06700	11.00000	0.000000
1992	10.68120	7.477100	10.08380	10.10380	11.00000	0.000000
1993	10.69850	NA	10.04170	10.14250	11.00000	0.000000
1994	10.62880	NA	9.981300	10.06530	11.00000	0.000000
1995	10.62080	NA	10.03900	10.05560	11.00000	0.000000
1996	10.67150	8.431300	10.14510	10.05720	12.00000	0.000000
1997	10.68280	8.414900	10.17280	10.03330	13.00000	0.000000
1998	10.68290	8.782900	10.03660	10.07180	13.00000	0.000000
1999	10.68690	8.464700	10.11520	10.06330	14.00000	0.000000
2000	10.73870	8.447300	10.35330	10.04330	15.00000	1.000000
2001	10.74170	9.044500	10.30100	10.05670	16.00000	1.000000
2002	10.75620	9.027300	10.30120	10.10990	18.00000	1.000000
2003	10.83260	8.801800	10.41560	10.19620	19.00000	1.000000
2004	10.92940	8.945400	10.53260	10.29250	19.00000	1.000000
2005	11.01000	9.033800	10.68870	10.34250	21.00000	1.000000
2006	11.06880	9.254300	10.75810	10.40280	22.00000	1.000000
2007	11.13290	9.220600	10.80220	10.52660	24.00000	1.000000
2008	11.23290	9.413900	10.91420	10.65190	26.00000	1.000000
2009	11.14020	9.441000	10.68270	10.69630	31.00000	1.000000
2010	11.20940	9.354800	10.78280	10.69540	31.00000	1.000000

ANNEXE 03:

Les résultats de la régression:

Dependent Variable: G

Method: Least Squares

Date: 12/21/12 Time: 15:12

Sample: 1990 2010

Included observations: 18

Excluded observations: 3

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1.553796	0.810942	1.916038	0.0795
IDE	0.001282	0.010789	0.118803	0.9074
EXPO	0.340079	0.062772	5.417693	0.0002
INVD	0.569623	0.120390	4.731490	0.0005
KH	-0.004457	0.004358	-1.022715	0.3266
STAB	0.006920	0.024802	0.279009	0.7850
R-squared	0.995183	Mean dependent var		10.86949
Adjusted R-squared	0.993176	S.D. dependent var		0.206996
S.E. of regression	0.017100	Akaike info criterion		-5.038274
Sum squared resid	0.003509	Schwarz criterion		-4.741483
Log likelihood	51.34446	F-statistic		495.8088
Durbin-Watson stat	1.791187	Prob(F-statistic)		0.000000

ANNEXE 04 :

Conventions bilatérales de non double imposition :

<i>PAYS</i>	<i>DATE ET SIGNATURE</i>	<i>DECRET-PUB</i>	<i>REFERENCE J.O</i>
<i>Jordanie</i>	<i>16/09/1997</i>	<i>00/427</i>	<i>00/79</i>
<i>Bahreïn</i>	<i>11/06/2000</i>	<i>03/276</i>	<i>03/50</i>
<i>A.Séoudite</i>	<i>09/06/1988</i>	<i>89/133</i>	<i>89/31</i>
<i>Maroc</i>	<i>25/01/1990</i>	<i>90/299</i>	<i>90/44</i>
<i>Ukraine</i>	<i>14/12/2002</i>	<i>04/131</i>	<i>04/27</i>
<i>Italie</i>	<i>24/02/1977</i>	<i>77/88</i>	<i>77/53</i>
<i>Italie</i>	<i>03/02/1991</i>	<i>91/231</i>	<i>91/35</i>
<i>G.Bretagne</i>	<i>27/05/1981</i>	<i>82/446</i>	<i>82/51</i>
<i>Belgique</i>	<i>30/05/1981</i>	<i>81/246</i>	<i>81/37</i>
<i>Belgique</i>	<i>11/01/1983</i>	<i>83/424</i>	<i>83/29</i>
<i>Belgique</i>	<i>15/12/1991</i>	<i>02/432</i>	<i>02/82</i>
<i>Tchécoslovaquie</i>	<i>18/06/1985</i>	<i>87/08</i>	<i>87/06</i>
<i>Tunisie</i>	<i>09/02/1985</i>	<i>85/161</i>	<i>85/25</i>
<i>Af. Du Sud</i>	<i>28/04/1998</i>	<i>00/95</i>	<i>00/26</i>
<i>Russie</i>	<i>11/06/1988</i>	<i>89/31</i>	<i>89/11</i>
<i>Sultanat d'Oman</i>	<i>09/04/2000</i>	<i>03/64</i>	<i>03/10</i>
<i>Syrie</i>	<i>14/09/1997</i>	<i>01/78</i>	<i>01/09</i>
<i>France</i>	<i>02/10/1968</i>	<i>70/24</i>	<i>70/33</i>
<i>France</i>	<i>17/05/1982</i>	<i>83/575</i>	<i>83/44</i>
<i>France</i>	<i>17/10/1999</i>	<i>02/121</i>	<i>02/24</i>
<i>Canada</i>	<i>28/02/1999</i>	<i>00/394</i>	<i>00/68</i>
<i>Libye</i>	<i>19/06/1988</i>	<i>89/180</i>	<i>89/41</i>
<i>Egypte</i>	<i>17/02/2001</i>	<i>03/142</i>	<i>03/23</i>
<i>Turquie</i>	<i>02/08/1994</i>	<i>94/305</i>	<i>94/65</i>
<i>Roumanie</i>	<i>28/06/1994</i>	<i>95/186</i>	<i>95/37</i>
<i>Indonésie</i>	<i>28/04/1995</i>	<i>97/342</i>	<i>97/61</i>
<i>E.A Unis</i>	<i>24/04/2001</i>	<i>03/164</i>	<i>03/26</i>

ANNEXE 05 :

LOI N° 09-01 DU 22 JUILLET 2009 PORTANT LOI DE FINANCES COMPLEMENTAIRE POUR L'ANNEE 2009

Art.58- L'ordonnance n°01-03 du 20 Août 2001, modifiée et complétée, relative au développement de l'investissement est complétée par un article 4 bis rédigé comme suit :

« **Art.4 bis** - Les investissements étrangers réalisés dans les activités économiques de production de biens et de services font l'objet, préalablement à leur réalisation, d'une déclaration d'investissement auprès de l'agence visée à l'article 6 ci-dessous.

Les investissements étrangers ne peuvent être réalisés que dans le cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national résident représente 51% au moins du capital social. Par actionnariat national, il peut être entendu l'addition de plusieurs partenaires.

Nonobstant les dispositions du précédent alinéa, les activités de commerce extérieur ne peuvent être exercées par des personnes physiques ou morales étrangères que dans le cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national résident est égal au moins à 30% du capital social.

Tout projet d'investissement étranger direct ou d'investissement en partenariat avec des capitaux étrangers doit être soumis à l'examen préalable du conseil national de l'investissement visé à l'article 18 ci-dessous.

Les investissements étrangers directs ou en partenariat sont tenus de présenter une balance en devises excédentaire au profit de l'Algérie pendant la durée de vie du projet. Un texte de l'autorité monétaire précisera les modalités d'application du présent alinéa.

Art.60- L'ordonnance n°01-103 du 20 Aout 2001, modifiée et complétée, relative au développement de l'investissement est complétée par les articles 9 bis et 9 ter rédigés comme suit :

« **Art.9 bis-** L'octroi des avantages du régime général est subordonné à l'engagement écrit du bénéficiaire à accorder la préférence aux produits et services d'origine Algérienne.

Le bénéfice de la franchise de la taxe sur la valeur ajoutée est limité aux seules acquisitions d'origine Algérienne. Toutefois, cet avantage peut être consenti lorsqu'il est dument établi l'absence d'une production locale similaire.

Le taux de la préférence aux produits et services d'origine Algérienne ainsi que les modalités d'application

du présent article sont fixées par voie réglementaire».

« **Art.9 ter-** Les investissements dont le montant est égal ou supérieur à 500 millions de dinars ne peuvent bénéficier des avantages du régime général que dans le cadre d'une décision du conseil national de l'investissement.

Art.62-- L'ordonnance n°01-103 du 20 Août 2001, modifiée et complétée, relative au développement de l'investissement est complétée par les articles 4 ter, 4 quater et 4 quinquès rédigés comme suit :

« **Art.4 ter-** Les investissements étrangers réalisés en partenariat avec les entreprises publiques économiques doivent satisfaire aux conditions édictées à l'article 4 bis ci-dessus.

Les modalités d'application du présent article seront précisées, en tant que besoin, par voie réglementaire.

« **Art.4 quater-** Les investissements réalisés par des nationaux résidents en partenariat avec les entreprises publiques économiques ne peuvent être réalisés que dans le cadre d'une participation minimum de ces entreprises égale ou supérieure à 34% du capital social.

« **Art.4 quinquès-** L'Etat ainsi que les entreprises publiques économiques disposent d'un droit de préemption sur toutes les cessions de participation des actionnaires étrangers ou au profit d'actionnaires étrangers.

Le droit de préemption s'exerce conformément aux prescriptions du code de l'enregistrement.

Les modalités d'application du présent article seront précisées, en tant que de besoin, par voie réglementaire.

ANNEXE 06:

ORDONNANCE N° 10-01 DU 26 AOUT 2010 PORTANT LOI DE FINANCES COMPLEMENTAIRE POUR L'ANNEE 2010

Art.43- Les dispositions de l'article 84 de la loi n°06-24 du 6 Dhou El Hidja 1427 correspondant au 26 Décembre 2006 portant loi de finances pour 2007, modifiées par l'article 64 de l'ordonnance n° 09-01 du 29 Rajab 1430 correspondant au 22 Juillet 2009 portant loi de finances complémentaire pour 2009, sont modifiées et rédigées comme suit :

« **Art.84-**L'exportation de certains produits, matières et marchandises, notamment le cuir et le liège, est préalablement soumise à un cahier des charges- type.

La liste des produits et marchandises concernés ainsi que le cahier des charges- type sont déterminés par voie réglementaire.

L'exportation des déchets de métaux ferreux et non ferreux ainsi que les peaux brutes est suspendue, y compris dans le cadre d'un perfectionnement passif.

Cette disposition entre en vigueur dans un délai de trois (3) mois, à compter de sa date de publication ».

Art.45-Les dispositions de l'article 4 bis de l'ordonnance n°01-03 du 20 Aout 2001, modifiée et complétée, relative au développement de l'investissement, sont modifiées, complétées et rédigées comme suit :

« **Art.4 bis-** Les investissements étrangers..... (sans changement jusqu'à) est égal au moins à 30% du capital social.

Toute modification de l'immatriculation au registre du commerce entraîne, au préalable, la mise en conformité de la société aux règles de répartition du capital sus- énoncées.

Toutefois, ne sont pas astreintes à cette dernière obligation, les modifications ayant pour objet :

-La modification du capital social (augmentation ou diminution) qui n'entraîne pas un changement de l'actionnariat et de répartition du capital entre les actionnaires ;

- La suppression d'une activité ou le rajout d'une activité connexe ;
- La modification de l'activité suite à la modification de la nomenclature des activités ;
- La désignation du gérant ou des dirigeants de la société ;
- Le changement d'adresse du siège social.

Tout projet d'investissement.....(le reste sans changement)..... »

Art.46- Les dispositions de l'article 4 quinquies de l'ordonnance n°01-03 du 20 Aout 2001, modifiée et complétée, relative au développement de l'investissement, sont modifiées, complétées et rédigées comme suit :

« **Art.4 quinquies-** L'Etat ainsi que les entreprises publiques économiques disposent d'un droit de préemption sur toutes les cessions de participation des actionnaires étrangers ou au profit d'actionnaires étrangers.

Toute cession est subordonnée, à peine de nullité, à la présentation d'une attestation de renonciation à l'exercice du droit de préemption, délivrée par les services compétents du ministre chargé de l'investissement après délibération du Conseil des participations de l'Etat.

La demande de l'attestation est présentée aux services compétents par le notaire chargé de rédiger l'acte de cession précisant le prix et les conditions de la cession.

En cas d'exercice du droit de préemption, le prix est arrêté sur la base d'une expertise.

L'attestation de renonciation est délivrée au notaire chargé de rédiger l'acte de cession dans un délai maximum d'un (1) mois, à compter de la date du dépôt de la demande.

En cas de délivrance de l'attestation, l'Etat conserve, pendant une période d'une (1) année, le droit d'exercice du droit de préemption tel que prévu par le code de l'enregistrement en cas d'insuffisance du prix.

Le défaut de réponse par les services compétents pendant ce délai d'un (1) mois vaut renonciation à l'exercice du droit de préemption, sauf dans le cas où le montant de la transaction excède un montant défini par arrêté du ministre chargé de l'investissement et lorsque cette transaction porte sur des actions ou parts sociales d'une société exerçant l'une des activités définies par le même arrêté.

Ce même arrêté définira également les modalités de recours à l'expertise ainsi que le modèle de l'attestation susvisée.

Les modalités d'application du présent article sont fixées par voie réglementaire ».

Art.47-L'ordonnance n°01-03 du 20 Aout 2001, modifiée et complétée, relative au développement de l'investissement, est complétée par l'article 4 sexies rédigé comme suit :

« **Art.4** sexies – Les cessions à l'étranger, totales ou partielles, des actions ou parts sociales des sociétés détenant des actions ou parts sociales dans des sociétés de droit algérien, ayant bénéficié d'avantage ou de facilités lors de leur implantation, sont subordonnées à la consultation préalable du Gouvernement algérien.

L'Etat ou les entreprises publiques conservent le droit de racheter les actions ou parts sociales de la société concernée par la cession directe ou indirecte.

Dans ce dernier cas, le prix du rachat est fixé sur la base d'une expertise dans les mêmes conditions fixées à l'article précédent ».

Art.48- L'ordonnance n°01-03 du 20 Aout 2001, modifiée et complétée, relative au développement de l'investissement, est complétée par l'article 4 septies rédigé comme suit :

« **Art.4** septies –Les personnes morales de droit étranger, possédant des actions dans des sociétés établies en Algérie, doivent communiquer annuellement la liste de leurs actionnaires authentifiée par les services en charge de la gestion du registre de commerce de l'Etat de résidence ».

Art.49- l'article 9 de l'ordonnance n°01-03 du 20 Aout 2001,modifiée et complétée, relative au développement de l'investissement, est complété et rédigé comme suit :

« **Art.9-**Outre les incitations fiscales, parafiscales et douanières prévues par le droit commun, les investissements définis aux articles 1 et 2 ci-dessus bénéficient :

- 1- Au titre de leur réalisation.....(sans changement jusqu'à) dans le cadre de l'investissement concerné.

- 2- Au titre de l'exploitation, pour une durée d'un (1) à trois (3) ans après constat d'entrée en activité établi par les services fiscaux à la diligence de l'investisseur :
 - de l'exonération de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) ;
 - de l'exonération de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP).

Cette durée peut être portée de trois(3) à cinq(5) an pour les investissements créant plus de 100 emplois au moment du démarrage de l'activité.

Ces dispositions s'appliquent également aux investissements déclarés auprès de l'ANDI à compter du 26 Juillet 2009.

Cette condition de création d'emplois ne s'applique pas aux investissements implantés dans les localités éligibles au fond spécial du Sud des Hauts Plateaux.

Le non-respect des conditions liées à l'octroi de ces avantages entraîne leur retrait.

Les modalités d'application des présentes dispositions sont fixées, en tant que de besoin, par voie réglementaire.

ANNEXE 07 :

Les projets européens en Algérie de la base de données de l'ANIMA dans quelques secteurs d'investissement

Secteur 1: agro-alimentaire

Année	Pays UE	Description du projet
2003	France	Création d'une usine de fabrication de bière à Oued Tlelat
2004	France	Ouverture d'une usine de production de levure
	France	Accord de partenariat avec une algérienne pour la production en Algérie de la glace
	Grande Bretagne	Une participation dans les activités de brasserie
	France	Construction d'une usine de production de sodas et rachat d'un groupe de boisson Algérien
2005	France	Cinq entreprises françaises de transport ont constitué une sarl à Oran pour commercialiser les produits algériens
	Belgique	Investissement de 15 millions EUR dans la construction d'une nouvelle brasserie
	France	Implantation d'un dépôt dans l'est du pays
	France	Construction d'une usine de biscuits à Alger en JV 51/49 avec un partenaire tunisien pour 15 millions d'USD
2006	France	Un fromager français ouvre une usine à Koléa
	France	Un géant laitier français augmente sa participation dans le capital de sa filiale en Algérie en passant de 51% à 95%
	France	Une entreprise française conclut l'acquisition d'une société algérienne d'eau embouteillée
	France	Rachat des unités de fabrication de levure fraîche de Oued Smar et de Bouchegouf de la SGP CERGRO algérienne
	France	Ouverture d'une biscuiterie dans la région de Réghaïa
	France	Un spécialiste français des procédés de transformation de céréales ouvre une filiale à Alger
2007	France	Une multinationale crée 9 centres de collecte du lait frais à travers 6 wilayas du pays
	France	Un groupe acquiert avec un groupe algérien une usine de production de lait à Béni Tamou, Blida
2008	Pays-Bas	Un brasseur hollandais reprend les bières d'un groupe algérien et lancera en 2008 la production locale de sa propre marque

Secteur 3 : Banque, assurance, autres services financiers

Année	Pays UE	Description du projet
2003	France	Extension d'un réseau bancaire français en Algérie
	France	Nouvelle filiale d'e-banking pour développer une activité de banque à distance
2004	France	Filiale à 100 % d'une banque française ouvre six agences à travers le pays
2005	France	Une nouvelle filiale d'un groupe français de conseil se lance dans la monétique
	France	Rachat des actions d'une banque algérienne par une filiale d'une banque française
	France	La filiale d'une banque française porte son capital de 1 à 2 milliards de dinars
	France	La filiale d'une banque française augmente son capital d'un million d'euros
	France	Une entreprise financière ouvre 10 nouvelles agences par an d'ici 2007
2006	France	La filiale à 100 % d'une banque française ouvre six agences supplémentaires à travers le pays, pour atteindre un total de 12

	France	Une banque algérienne issue d'une fusion entre deux banques françaises ouvre une filiale en Algérie
	France	Une banque française a l'intention d'ajouter en 2006 entre 10 et 15 agences supplémentaires à son réseau algérien
	France	Une banque française ouvre 3 agences supplémentaires en Algérie en 2006
	France	Un établissement financier spécialisé français dans le crédit à la consommation va démarrer son activité
	France	Une compagnie d'assurance-vie française s'installe en Algérie
	France	Un courtier français d'assurance ouvre une filiale en Algérie
2007	France	Un groupe financier français doit ouvrir 7 agences en 2007 et veut se renforcer dans le secteur local de banque de détail
	France	Un groupe français spécialisé dans la ligne métier location longue durée et gestion de parcs automobiles a créé une filiale locale
	France	Une banque italienne, filiale d'un géant financier français s'implante en Algérie
	Allemagne	Un géant allemand achète 51% d'un groupe de conseils financier algérien et crée une filiale locale
	France	Une filiale d'une banque française renforce sa présence en créant 23 nouvelles agences sur le territoire algérien, portant le nombre total à 55
	France	Un banquier français augmente le capital de sa filiale algérienne, détenue à 100%, de 1 milliard DZD
	France	Une banque française a ouvert une douzaine d'agences à travers le pays en 2007
2008	Espagne	Une compagnie catalane d'assurances forme une JV avec une compagnie algérienne dans l'assurance-vie et l'assurance santé
	Espagne	Un groupe financier catalan ouvre un bureau de représentation à Alger pour accompagner ses clients dans leur processus d'internationalisation
	France	Une société de conseil financier s'associe avec son homologue algérien afin de conseiller les firmes françaises en Algérie
	France	Une banque française a ouvert 13 nouvelles agences algériennes en 2008, notamment dans l'ouest du pays, portant le total à 38
	Grande Bretagne	Une banque britannique va ouvrir une succursale en Algérie en 2006
2009	France	Un assureur français crée une filiale détenue à 100% spécialisée dans le conseil en organisation d'activités d'assurance

Secteur 4 : BTP, immobilier, transport, services délégués

Année	Pays UE	Description du projet
2003	France	Une compagnie de transport aérien ouvre en octobre 2003 les lignes Paris-Tamanrasset et Paris-Djanet
2004	Espagne	Une entreprise espagnole va construire et exploiter une usine de désalinisation à Skikda
	France	Une filiale d'un groupe français s'associe avec un groupe algérien pour produire et commercialiser du bitume
	Pays-Bas	Un groupe de transport et logistique néerlandais élargit son réseau en Europe de l'Est et Afrique du Nord
2005	Portugal	Une entreprise envisage de créer une société mixte en Algérie pour réhabiliter près de 1 500 km de chemins de fer
	France	Création d'une nouvelle filiale de Chronopost en Algérie sous forme de joint-venture

	France	Création d'une société des eaux et de l'assainissement en Alger en partenariat avec l'Algérienne des eaux et l'Office national de l'assainissement
	France	Un groupe français d'études du BTP ouvre une filiale en Algérie
	Autriche	Un groupe de construction crée une filiale algérienne pour gagner des contrats locaux

	Portugal	Une entreprise crée une joint-venture spécialisée notamment dans le génie civil avec la SNTP
	Autriche	Un groupe européen de construction ouvre un bureau permanent à Alger à travers sa filiale locale
	France	Prise de participation dans le capital d'une filiale locale
	Espagne	Partenariat pour fabriquer des stations monoblocs de traitement de dessalement de l'eau de mer
	France	Un armateur français va investir 160 millions d'USD dans des projets de ports à conteneurs et ports secs à Alger, Oran et Djidjelli
	France	Une entreprise de courrier rapide vient d'obtenir l'autorisation d'exercer en Algérie
2006	Luxembourg	Une entreprise luxembourgeoise ouvre des bureaux de représentation à Alger et Oran
	France	Un spécialiste du matériel de piscine ouvre un bureau de représentation à Alger
	France	Un grand groupe français de construction crée une filiale en Algérie
	France	Un groupe français dans l'environnement crée une branche algérienne
	France	Un leader dans le transport et la production d'énergie remporte le contrat du tramway d'Alger en s'associant avec des partenaires locaux
	France	Un projet de traitement des déchets industriels dans la wilaya d'Alger via un partenariat algéro/français
	Italie	Un consortium de 33 PME italiennes lance un projet immobilier, touristique et culturel de grande envergure dans la wilaya d'Oran
2007	Allemagne	Une compagnie algérienne et une allemande crée une JV à 50/50 dans le domaine du transport maritime
	France	Un armateur français et l'entreprise publique SNTF lancent une JV (55/45) visant à Assurer l'activité de transport de conteneurs par voie ferroviaire
	France	Les Postes algérienne et française forment une JV pour la distribution du courrier publicitaire
	Italie	Un groupe italien prend 49% du groupe de transport maritime public CNAN
	France	L'achat de 49% de CNAN-Nord, branche du groupe public de transport maritime CNAN et annonce d'investissements complémentaires
	France	Une compagnie de transport aérien prend 49% de CNAN-Maghreb Lines, branche du Groupe public maritime CNAN, et prévoit des investissements complémentaires
	Espagne	Une société européenne opérant dans le secteur immobilier africain crée une filiale en Algérie
	Suède	Une compagnie de transport aérien ouvre un bureau dans la capitale et inaugure des vols directs entre Alger et différentes villes espagnoles
	France	Une PME française crée sa filiale algérienne afin de décrocher des contrats locaux de démolition
	Espagne	Un groupe détient 51% de l'usine de dessalement de Fouka, projet de 180 millions d'USD
	Espagne	Un consortium espagnol gagne 51% du contrat pour construire et gérer en BOT l'usine de dessalement de Cap Djinet
	Espagne	Un consortium espagnol gagne 51% du contrat pour construire et gérer en BOT l'usine de dessalement de Mostaganem
	France	Une filiale d'EDF crée une filiale et compte investir 60 millions d'euros sur 3 ans, dont 20 pour l'acquisition d'entreprises locales
2008	Espagne	Une filiale d'un grand groupe français remporte un contrat pour la gestion déléguée de l'eau à Oran
	France	Un groupe d'investissement immobilier investit dans la construction d'un village touristique à Oran
	Espagne	Une entreprise espagnole réalisera en BOT la station de dessalement de l'eau de mer de Ténès au travers d'une JV 51-49 avec un partenaire algérien
	Grande Bretagne	Un consortium mené par un spécialiste du traitement de l'eau aura 51% de la JV Formée pour construire et gérer une station de dessalement à Oued Sept
2008	France	La branche construction-maintenance d'un groupe de BTP français crée une filiale chargée de suivre les nouveaux appels d'offres

Secteur 5: chimie, plasturgie, engrais

Année	Pays UE	Description du projet
2004	France	Une compagnie française installe sa 3ème unité de fabrication de lubrifiants à Alger
	Allemagne	Joint venture entre Sonatrach et Une compagnie allemande qui construit une usine de fabrication d'hélium
	France	Un fournisseur de gaz médicaux ouvre un bureau à Alger à destination des hôpitaux
	Allemagne	Une compagnie allemande qui détenait 60% de l'ENAD, a racheté les 40% restants de la compagnie algérienne de détergent
2005	Italie	Une compagnie italienne va créer avec l'Entreprise Algérienne des Services aux Puits une joint venture d'études des rejets pétroliers
	Espagne	Une compagnie d'engrais prend 66% du capital d'Alzofert d'Annaba et de Fertil d'Arzew, et investit dans leurs capacités de production
2007	France	Un groupe français, n°2 mondial des gaz industriels et médicaux, crée une filiale Détenue à 100%
	Allemagne	Propriétaire de 66% de ENGI, une firme allemande investit 80 millions d'euros dans de nouvelles capacités de production
	France	Une PME française spécialisée dans le recyclage du plastique en polyéthylène téréphtalate s'implante en Algérie
	Allemagne	Une filiale locale d'une compagnie allemande diversifie sa production locale, en développant le segment des colles, industrielles et pour particuliers
2008	Grande Bretagne	Un groupe s'associe à une compagnie algérien pour la production et la commercialisation de lubrifiants grâce à une usine créée à Oran
	Espagne	Une entreprise espagnole forme une JV 51/49 avec l'algérien Sonatrach pour la construction d'une usine d'ammoniaque à Arzew
	France	Un fabricant français de gaz industriels et médicaux rachète l'entreprise publique Sidal et prévoit d'investir 200 millions d'USD d'ici à 2012
2009	France	Un spécialiste français des pièces plastiques usinées et chaudronnées ouvre un bureau à Alger qui concevra les pièces ensuite réalisées en France

Secteur 9 : Energie

Année	Pays UE	Description du projet
2004	Grande Bretagne	Une compagnie algérienne d'hydrocarbures et une grande compagnie britannique d'hydrocarbures ont procédé aux premières livraisons de gaz
	Irlande	Une entreprise obtient une licence d'exploration avec la Sonatrach pour le
		périmètre Isarène
	Espagne	Une entreprise vient de signer un contrat de 13 millions d'euros avec la Sonatrach
2005	France	Une entreprise française a décidé d'investir dans la création d'une base logistique pour ses activités pétrolières
	Grande Bretagne	une grande compagnie britannique d'hydrocarbures a remporté 3 blocs dans le bassin d'Illizi et dans celui d'Oued Mya
	Grande Bretagne	Une entreprise a remporté deux blocs dans le bassin du sud-est de Constantine et dans celui de Béchar-Oued Namous
	Pays-Bas	Un géant pétrolier néerlandais a remporté deux blocs à Gourara et à Reggane
	Grande Bretagne	Une société renforce sa présence en Algérie avec un investissement de 65 millions d'USD
	France	Une filiale de la Sonelgaz, prépare l'ouverture de son capital à hauteur de 49% pour accueillir une compagnie française
	Espagne	une grande compagnie espagnole d'hydrocarbures a une part de 23% dans le capital d'une société algérienne en charge de l'exploitation d'un complexe polyvinyle condensé à Skikda

2006	Allemagne	une grande compagnie allemande va prendre 66% de l'entreprise nationale algérienne de gaz ENGI, pour 48,5 millions d'euros
	Pays-Bas	Un géant pétrolier néerlandais va investir 100 millions d'USD dans un projet d'exploration en Algérie
	Grande Bretagne	Un géant pétrolier britannique se joint à Gulf Keystone et Sonatrach dans un partenariat stratégique d'exploration pour le gisement d'Hassi Ba Hamou
	Grande Bretagne	Gulf Keystone et Sonatrach démarrent un partenariat stratégique d'exploration à un géant pétrolier britannique pour le gisement d'Hassi Ba Hamou
	Espagne	une grande compagnie espagnole va investir 900 millions d'euros dans le gazoduc sous-marin Algérie-Espagne
2007	France	Un groupe français apporte 51% des 3 milliards d'USD prévus pour la construction et la gestion d'un complexe pétrochimique à Arzew, (49% pour la Sonatrach)
	Espagne	Une filiale d'une compagnie espagnole prend 66% des parts du projet de générateur solaire hybride de Hassi R'mel
	Italie	Un géant pétrolier italien et Sonatrach renouvellent leur accord de production pour les champs du bloc 403 dans la région de Bir Rebaa
2008	Allemagne	Une entreprise allemande ouvre un bureau de représentation à Alger

	Grande Bretagne	Un groupe britannique investit 50 millions d'USD dans des projets d'exploration et d'équipements dans 5 blocs gaziers et pétroliers algériens, à Béchar
	Italie	Un groupe italien acquiert les actifs de First Calgary Petroleum, dont son programme de développement du champ Menzel Ledjet Est, dans le bassin de Berkine
2009	Italie	Une compagnie pétrolière italienne obtient une licence d'exploration pour le périmètre de Kerzaz, dans le bassin de Gourara
	Allemagne	Un groupe énergétique allemand remporte une licence d'exploration pour la concession de Rhourde Yacoub (est de l'Algérie)
	Grande Bretagne	Un gazier britannique obtient du gouvernement des contrats d'exploration à Guern El Guessa, dans le bassin de Gourara
	Irlande	Un groupe irlandais lance un nouveau programme d'exploration pour le permis Isarene dans le nord du pays, dont il détient 75%
	Danemark	Un groupe danois et ses partenaires investissent 3 milliards d'USD dans le complexe pétrolier et gazier d'El Merk
	Italie	Un groupe italien et ses partenaires investissent 3 milliards d'USD dans le complexe pétrolier et gazier d'El Merk
	France	Un groupe français et Sonatrach annonce le début des opérations de production dans le Touat en 2013

Résumé

Les différentes études empiriques, et même si on ne décèle pas une unanimité totale, ont démontré et confirmé l'existence d'un lien de causalité positif entre l'investissement direct étranger et la croissance économique. En effet, l'idée du rôle des IDE dans la réalisation de la croissance économique s'est accentuée avec l'avènement de la théorie de la croissance endogène. Celle-ci, et contrairement à la théorie néoclassique de Solow, réfute l'idée de rendements décroissants du capital et elle suppose des rendements stables, ou même croissants, du capital. Ce raisonnement est lié à la conception du capital. Ce dernier n'est pas constitué seulement du capital physique (capital financier, terrains, équipements...etc) mais on y inclut le savoir faire, le stock de connaissance, la qualification des travailleurs, la formation et le capital humain en général.

La théorie de la croissance endogène considère que des éléments comme le capital humain, la technologie, le stock de connaissance et le commerce international peuvent jouer un rôle important pour générer de la croissance économique ; mais tous ces facteurs peuvent être véhiculés par les IDE.

En Algérie, notre étude économétrique a montré que les IDE ont un impact trop faible sur la croissance économique. Ce constat est dû à la faible attractivité de l'économie algérienne. Pour bon nombre d'opérateurs étrangers, le climat des affaires en Algérie a réellement connu une avancée remarquable, mais il reste encore trop d'efforts à déployer pour captiver substantiellement les investissements directs étrangers. Bureaucratie, difficultés d'accès au foncier, inadaptation du système bancaire et autres difficultés structurelles de l'économie nationale sont toujours évoquées comme étant des obstacles limitant l'attractivité et la captivité des investissements directs étrangers en Algérie.

Mots clés :

Investissement direct étranger; Firme multinationale; Greenfield; Joint Venture; Fusion acquisition; Croissance économique; Modèle de Solow; Croissance endogène; Capital humain; Transfer technologique.